

FUCEC - TOGO STRUCTURE FAÎTIÈRE



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

EXERCICE 2024



Siège social : Bretelle Bè-Klikamé Attikoumé 01 BP: 3541 Lomé 01 Tel.: +228 22 23 09 80 / 22 23 09 70 E-mail : reseau@fucec-togo.com - Site web : www.fucec-togo.com Société Coopérative d'Epargne et de Crédit régie par la Loi N° 2011-009 du 12 mai 2011 Agréée suivant arrêté ministériel N° 345/MEF/SG/CAS-IMEC du 26 décembre 2008 Enregistrée sous le N° T/1/GFL M/97/0001A - Membre de la CIF

La Force d'un Réseau

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES EXERCICE 2024

Juin 2025

Table des matières

MESSA	GE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	. 4
I.	PRESENTATION DE LA FUCEC-TOGO	. 6
1.1.	Historique de la Fucec-Togo	21
1.2.	Environnement socio-économique durant l'exercice clos le 31 décembre 2024	. 8
1.3.	Pratiques coopératives	11
II.	ACTIVITES REALISEES DURANT L'EXERCICE 2024	11
2.2.	Evolution de la situation financière	20
2.3.	Prestations offertes aux Coopec	21
2.4.	Activités sociales	23
2.5.	Mise en œuvre des obligations en matière de LBC/FT/FP	25
2.6.	Changements survenus dans l'organisation	30
2.7.	Relations avec les autorités de contrôle	30
2.8.	Activités avec les partenaires	30
2.9.	Analyse des affiliations et désaffiliations d'institutions membres	32
2.10. financen	Liste des institutions financières auprès desquelles l'institution effectue des placements ou qui lui octroient du nent	32
2.11.	Difficultés rencontrées.	32
III.	PERSPECTIVES	33
IV.	ETATS FINANCIERS	35
V.	ANNEXES	58

SIGLES ET ABREVIATIONS

AGRO-DR : Association de Groupe de Développement Rural AGRO-DR : Association de Groupe de Développement Rural ASSED : Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés AVSF : Agronomes et Vétérinaires sans Frontières BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest BFT : Bénin Fintech CAS-IMEC : Cellule d'Appui et de Suivi des Institutions Mutualistes ou Coopératives d'Epargne et de Crédit CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest CENTIF : Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières CONAUDEC : Comité National des Unions pour le Développement de l'Epargne et de Crédit CBU : Commission Bancaire de l'UMOA CIF : Confédération des Institutions Financières d'Afrique de l'Ouest COOPEC : Conpérative d'Epargne et de Crédit CEE : Crédit Epargne avec Education DID : Développement International Desjardins DAIR : Direction de l'Audit Interne du Rèseau F CFA : Franc de la Communauté Financière Africaine FSC : Fonds Spécial de Crédit FUCEC-TOGO : Faltiter des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo FFH : Freedom From Hunger GIZ : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit KFW : Kreditanstalt für Wiederaufbau LA FINAO : La Financière d'Afrique de l'Ouest LBC/FT/FP : Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme et le Financement de la Proifération des Armes de Destruction Massive MIFA : Mécanisme Incitatif de Financement de l'Agriculture NFC : Near Field Communication PAR : Portefeuille à Risque PSC : Parts Sociales Complémentaires PSI : Parts Sociales d'Investissent SFD : Système de Collecte de Fonds sur Place SIG : Système de Collecte de Fonds sur Place UMOA : Union Monétaire Ouest Africaine UMOA : Union Monétaire Ouest Africaine UMOCCU : World Council of Crédit Union	SIGLES	DEFINITIONS
APSFD : Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés AVSF : Agronomes et Vétérinaires sans Frontières BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest BFT : Bénin Fintech CAS-IMEC : Cellule d'Appui et de Suivi des Institutions Mutualistes ou Coopératives d'Epargne et de Crédit CEDEAO : Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest CENTIF : Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières CONAUDEC : Comité National des Unions pour le Développement de l'Epargne et de Crédit CBU : Commission Bancaire de l'UMOA CIF : Confédération des Institutions Financières d'Afrique de l'Ouest COOPEC : Coopérative d'Epargne et de Crédit CEE : Crédit Epargne avec Education DID : Développement International Desjardins DAIR : Direction de l'Audit Interne du Réseau F CFA : Franc de la Communauté Financières Africaine FSC : Fonds Spécial de Crédit FUCEC-TOGO : Faitière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo FFH : Freedom From Hunger GIZ : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit KFW : Kreditanstalt für Wiederaufbau LA FINAO : La Financière d'Afrique de l'Ouest LBC/FT/FP : Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme et le Financement de la Prolifération des Armes de Destruction Massive MIFA : Mécanisme Inclatait de Financement de l'Agriculture NFC : Near Field Communication PAR : Portefeuille à Risque PSC : Parts Sociales Complémentaires PSI : Parts Sociales Complémentaires PSI : Parts Sociales Complémentaires SYSCOFOP : Système d'Informations et de Gestion UMOA : Union Monétaire Ouest Africaine UMOA : Union Monétaire Ouest Africaine UMOA : Union Monétaire Ouest Africaine	ADA	: Appui au Développement Autonome
AVSF BCEAO BATT BET BET Bénin Fintech CA-IMEC CEDEAO CEDIULe d'Appui et de Suivi des Institutions Mutualistes ou Coopératives d'Epargne et de Crédit CEDEAO CENTIF COMMUNITE COM	AGRO-DR	: Association de Groupe de Développement Rural
BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest BFT : Bénin Fintech CAS-IMEC : Cellule d'Appui et de Suivi des Institutions Mutualistes ou Coopératives d'Epargne et de Crédit CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest CENTIF : Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières CONAUDEC : Comité National des Unions pour le Développement de l'Epargne et de Crédit CBU : Commission Bancaire de l'UMOA CIF : Confédération des Institutions Financières d'Afrique de l'Ouest COOPEC : Coopérative d'Epargne et de Crédit CEE : Crédit Epargne avec Education DID : Développement International Desjardins DAIR : Direction de l'Audit Interne du Réseau F CFA : Franc de la Communauté Financière Africaine FSC : Fonds Spécial de Crédit FUCEC-TOGO : Faitière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo FFH : Freedom From Hunger GIZ : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit KFW : Kreditanstalt für Wiederaufbau LA FINAO : La Financière d'Afrique de l'Ouest LBC/FT/FP : Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme et le Financement de la Proliferation des Armes de Destruction Massive MIFA : Mécanisme Incitatif de Financement de l'Agriculture NFC : Near Field Communication PAR : Portefeuille à Risque PSC : Parts Sociales Complémentaires PSI : Parts Sociales Complémentaires PSI : Système Financier Décentralisè SYSCOFOP : Système de Collecte de Fonds sur Place SIG : Système d'Informations et de Gestion UEMOA : Union Monétaire Ouest Africaine USAID : United States Agency for International Development	APSFD	: Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés
BFT : Bénin Fintech CAS-IMEC : Cellule d'Appui et de Suivi des Institutions Mutualistes ou Coopératives d'Epargne et de Crédit CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest CENTIF : Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières CONAUDEC : Comité National des Unions pour le Développement de l'Epargne et de Crédit CBU : Comfédération des Institutions Financières d'Afrique de l'Ouest COOPEC : Coopérative d'Epargne et de Crédit CEE : Crédit Epargne avec Education DID : Développement International Desjardins DAIR : Direction de l'Audit Interne du Réseau FCFA : Franc de la Communauté Financière Africaine FSC : Fonds Spécial de Crédit CPCEC : Ponds Spécial de Crédit CPCEC COOPÉRE : Spécial de Crédit CPCEC COOPÉRE : Freedom From Hunger GIZ : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit KFW : Kreditanstalt für Wiederaufbau LA FINAO : La Financière d'Afrique de l'Ouest LBC/FT/FF : Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme et le Financement de la Prolifération des Armes de Destruction Massive MIFA : Mécanisme Incitatif de Financement de l'Agriculture RPC : Near Field Communication PAR : Portefeuille à Risque PSC : Parts Sociales Complémentaires PSI : Parts Sociales Complémentaires PSI : Système d'Investissent SFD : Système de Collecte de Fonds sur Place SIG : Système d'Informations et de Gestion UMOA : Union Monétaire Ouest Africaine USAID : United States Agency for International Development	AVSF	: Agronomes et Vétérinaires sans Frontières
CAS-IMEC CEDEAO CENTIF COMMUNICATION CENTIF CONAUDEC COMMUNICATION CONAUDEC COMMUNICATION COMMUNICAT	BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEDEAO CENTIF CONAUDEC CONITIF CONITIF CONAUDEC COMITIF CONAUDEC COMITIF COMITIF CONAUDEC COMITIF COMI	BFT	: Bénin Fintech
CENTIF CONAUDEC COmité National des Unions pour le Développement de l'Epargne et de Crédit CBU Commission Bancaire de l'UMOA CIF COOPEC Coopérative d'Epargne et de Crédit CEE Crédit Epargne avec Education DID Développement International Desjardins DAIR Direction de l'Audit Interne du Réseau FCFA Franc de la Communauté Financière Africaine FSC Fonds Spécial de Crédit FFUCEC-TOGO FFH FIFT GIZ CDUISCH-Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit KFW Kreditanstalt für Wiederaufbau LA FINAO La Financière d'Afrique de l'Ouest LBC/FT/FP Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme et le Financement de la Proflération des Armes de Destruction Massive MIFA Mécanisme Incitatif de Financement de l'Agriculture PSC Parts Sociales Complémentaires PSI Parts Sociales Complémentaires PSI Parts Sociales Complémentaires PSI Système d'Informations et de Gestion UMOA Union Monétaire Ouest Africaine USAID USAID Commission Bancaire d'Informational Development		
CONAUDEC CBU : Commission Bancaire de l'UMOA CIF : Confédération des Institutions Financières d'Afrique de l'Ouest COOPEC : Coopérative d'Epargne et de Crédit CEE : Crédit Epargne avec Education DID : Développement International Desjardins DAIR : Direction de l'Audit Interne du Réseau F CFA : Franc de la Communauté Financière Africaine FSC : Fonds Spécial de Crédit FUCEC-TOGO : Faitière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo FFH : Freedom From Hunger GIZ : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit KFW : Kreditanstalt für Wiederaufbau LA FINAO : La Financière d'Afrique de l'Ouest LBC/FT/FP : Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme et le Financement de la Prolifération des Armes de Destruction Massive MIFA : Mécanisme Incitatif de Financement de l'Agriculture NFC : Near Field Communication PAR : Portefeuille à Risque PSC : Parts Sociales Complémentaires PSI : Parts Sociales Complémentaires PSI : Parts Sociales Complémentaires SYSCOFOP : Système financier Décentralisé SYSCOFOP : Système d'Informations et de Gestion UEMOA : Union Monétaire Ouest Africaine USAID : United States Agency for International Development		·
CBU : Commission Bancaire de l'UMOA CIF : Confédération des Institutions Financières d'Afrique de l'Ouest COOPEC : Coopérative d'Epargne et de Crédit CEE : Crédit Epargne avec Education DID : Développement International Desjardins DAIR : Direction de l'Audit Interne du Réseau F CFA : Franc de la Communauté Financière Africaine FSC : Fonds Spécial de Crédit FUCEC-TOGO : Faitière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo FFH : Freedom From Hunger GIZ : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit KFW : Kreditanstalt für Wiederaufbau LA FINAO : La Financière d'Afrique de l'Ouest LBC/FT/FP : Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme et le Financement de la Prolifération des Armes de Destruction Massive MIFA : Mécanisme Incitatif de Financement de l'Agriculture NFC : Near Field Communication PAR : Portefeuille à Risque PSC : Parts Sociales Complémentaires PSI : Parts Sociales d'Investissent SFD : Système Financier Décentralisé SYSCOFOP : Système de Collecte de Fonds sur Place SIG : Système d'Informations et de Gestion UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine USAID : United States Agency for International Development		
CIF COOPEC COOpérative d'Epargne et de Crédit CEE Crédit Epargne avec Education DID Développement International Desjardins DAIR DID Direction de l'Audit Interne du Réseau F CFA Franc de la Communauté Financière Africaine FSC Fonds Spécial de Crédit FUCEC-TOGO FFH Freedom From Hunger GIZ Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit KFW Kréditanstalt für Wiederaufbau LA FINAO LA Financière d'Afrique de l'Ouest LBC/FT/FP Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme et le Financement de la Prolifération des Armes de Destruction Massive MIFA MECA indexinsme Incitatif de Financement de l'Agriculture NFC NFC Near Field Communication PAR POrtefeuille à Risque PSC Parts Sociales Complémentaires PSI Système Financier Décentralisé SYSCOFOP Système de Collecte de Fonds sur Place GIS UEMOA USAID United States Agency for International Development		
COOPEC : Coopérative d'Epargne et de Crédit CEE : Crédit Epargne avec Education DID : Développement International Desjardins DAIR : Direction de l'Audit Interne du Réseau F CFA : Franc de la Communauté Financière Africaine FSC : Fonds Spécial de Crédit FUCEC-TOGO : Faitière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo FFH : Freedom From Hunger GIZ : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit KFW : Kreditanstalt für Wiederaufbau LA FINAO : La Financière d'Afrique de l'Ouest LBC/FT/FP : Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme et le Financement de la Prolifération des Armes de Destruction Massive MIFA : Mécanisme Incitatif de Financement de l'Agriculture NFC : Near Field Communication PAR : Portefeuille à Risque PSC : Parts Sociales Complémentaires PSI : Parts Sociales Complémentaires PSI : Parts Sociales d'Investissent SFD : Système Financier Décentralisé SYSCOFOP : Système de Collecte de Fonds sur Place GIG : Système d'Informations et de Gestion UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine UMOA : Union Monétaire Ouest Africaine USAID : United States Agency for International Development		
CEE : Crédit Epargne avec Education DID : Développement International Desjardins DAIR : Direction de l'Audit Interne du Réseau F CFA : Franc de la Communauté Financière Africaine FSC : Fonds Spécial de Crédit FUCEC-TOGO : Faltière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo FFH : Freedom From Hunger GIZ : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit KFW : Kreditanstalt für Wiederaufbau LA FINAO : La Financière d'Afrique de l'Ouest LBC/FT/FP : Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme et le Financement de la Prolifération des Armes de Destruction Massive MIFA : Mécanisme Incitatif de Financement de l'Agriculture NFC : Near Field Communication PAR : Portefeuille à Risque PSC : Parts Sociales Complémentaires PSI : Parts Sociales d'Investissent SFD : Système Financier Décentralisé SYSCOFOP : Système de Collecte de Fonds sur Place SIG : Système d'Informations et de Gestion UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine UMOA : Union Monétaire Ouest Africaine USAID : United States Agency for International Development		·
DID : Développement International Desjardins DAIR : Direction de l'Audit Interne du Réseau F CFA : Franc de la Communauté Financière Africaine FSC : Fonds Spécial de Crédit FUCEC-TOGO : Faftière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo FFH : Freedom From Hunger GIZ : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit KFW : Kreditanstalt für Wiederaufbau LA FINAO : La Financière d'Afrique de l'Ouest LBC/FT/FP : Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme et le Financement de la Prolifération des Armes de Destruction Massive MIFA : Mécanisme Incitatif de Financement de l'Agriculture NFC : Near Field Communication PAR : Portefeuille à Risque PSC : Parts Sociales Complémentaires PSI : Parts Sociales d'Investissent SFD : Système Financier Décentralisé SYSCOFOP : Système de Collecte de Fonds sur Place SIG : Système d'Informations et de Gestion UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine UMOA : Union Monétaire Ouest Africaine USAID : United States Agency for International Development		
DAIR Control of l'Audit Interne du Réseau F CFA		
F CFA : Franc de la Communauté Financière Africaine FSC : Fonds Spécial de Crédit FUCEC-TOGO : Faîtière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo FFH : Freedom From Hunger GIZ : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit KFW : Kreditanstalt für Wiederaufbau LA FINAO : La Financière d'Afrique de l'Ouest LBC/FT/FP : Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme et le Financement de la Prolifération des Armes de Destruction Massive MIFA : Mécanisme Incitatif de Financement de l'Agriculture NFC : Near Field Communication PAR : Portefeuille à Risque PSC : Parts Sociales Complémentaires PSI : Parts Sociales Complémentaires PSI : Parts Sociales d'Investissent SFD : Système Financier Décentralisé SYSCOFOP : Système de Collecte de Fonds sur Place SIG : Système d'Informations et de Gestion UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine USAID : United States Agency for International Development		
FSC: Fonds Spécial de Crédit FUCEC-TOGO: Faîtière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo FFH: Freedom From Hunger GIZ: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit KFW: Kreditanstalt für Wiederaufbau LA FINAO: La Financière d'Afrique de l'Ouest LBC/FT/FP: Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme et le Financement de la Prolifération des Armes de Destruction Massive MIFA: Mécanisme Incitatif de Financement de l'Agriculture NFC: Near Field Communication PAR: Portefeuille à Risque PSC: Parts Sociales Complémentaires PSI: Parts Sociales Complémentaires PSI: Système Financier Décentralisé SYSCOFOP: Système de Collecte de Fonds sur Place SIG: Système d'Informations et de Gestion UEMOA: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine UMOA: Union Monétaire Ouest Africaine USAID: 'United States Agency for International Development		
FUCEC-TOGO FFH Freedom From Hunger GIZ Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit KFW Kreditanstalt für Wiederaufbau LA FINAO LBC/FT/FP Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme et le Financement de la Prolifération des Armes de Destruction Massive MIFA Mécanisme Incitatif de Financement de l'Agriculture NFC Near Field Communication PAR Portefeuille à Risque PSC Parts Sociales Complémentaires PSI Parts Sociales d'Investissent SFD Système Financier Décentralisé SYSCOFOP Système de Collecte de Fonds sur Place SIG Système d'Informations et de Gestion UEMOA Union Economique et Monétaire Ouest Africaine USAID United States Agency for International Development		
FFH : Freedom From Hunger GIZ : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit KFW : Kreditanstalt für Wiederaufbau LA FINAO : La Financière d'Afrique de l'Ouest LBC/FT/FP : Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme et le Financement de la Prolifération des Armes de Destruction Massive MIFA : Mécanisme Incitatif de Financement de l'Agriculture NFC : Near Field Communication PAR : Portefeuille à Risque PSC : Parts Sociales Complémentaires PSI : Parts Sociales d'Investissent SFD : Système Financier Décentralisé SYSCOFOP : Système de Collecte de Fonds sur Place SIG : Système d'Informations et de Gestion UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine UMOA : Union Monétaire Ouest Africaine USAID : United States Agency for International Development		·
LA FINAO : La Financière d'Afrique de l'Ouest LBC/FT/FP : Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme et le Financement de la Prolifération des Armes de Destruction Massive MIFA : Mécanisme Incitatif de Financement de l'Agriculture NFC : Near Field Communication PAR : Portefeuille à Risque PSC : Parts Sociales Complémentaires PSI : Parts Sociales Complémentaires SFD : Système Financier Décentralisé SYSCOFOP : Système de Collecte de Fonds sur Place SIG : Système d'Informations et de Gestion UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine USAID : United States Agency for International Development		
LA FINAO LBC/FT/FP Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme et le Financement de la Prolifération des Armes de Destruction Massive MIFA MIFA: Mécanisme Incitatif de Financement de l'Agriculture NFC: Near Field Communication PAR: Portefeuille à Risque PSC: Parts Sociales Complémentaires PSI: Parts Sociales Complémentaires SFD: Système Financier Décentralisé SYSCOFOP: Système de Collecte de Fonds sur Place SIG: Système d'Informations et de Gestion UEMOA: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine UMOA: Union Monétaire Ouest Africaine USAID: United States Agency for International Development	GIZ	: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
LBC/FT/FP : Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme et le Financement de la Prolifération des Armes de Destruction Massive : Mécanisme Incitatif de Financement de l'Agriculture NFC : Near Field Communication PAR : Portefeuille à Risque PSC : Parts Sociales Complémentaires PSI : Parts Sociales d'Investissent SFD : Système Financier Décentralisé SYSCOFOP : Système de Collecte de Fonds sur Place SIG : Système d'Informations et de Gestion UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine UMOA : Union Monétaire Ouest Africaine USAID : United States Agency for International Development	KFW	: Kreditanstalt für Wiederaufbau
Prolifération des Armes de Destruction Massive : Mécanisme Incitatif de Financement de l'Agriculture NFC : Near Field Communication PAR : Portefeuille à Risque PSC : Parts Sociales Complémentaires PSI : Parts Sociales d'Investissent SFD : Système Financier Décentralisé SYSCOFOP : Système de Collecte de Fonds sur Place SIG : Système d'Informations et de Gestion UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine UMOA : Union Monétaire Ouest Africaine USAID : United States Agency for International Development	LA FINAO	: La Financière d'Afrique de l'Ouest
MIFA : Mécanisme Incitatif de Financement de l'Agriculture NFC : Near Field Communication PAR : Portefeuille à Risque PSC : Parts Sociales Complémentaires PSI : Parts Sociales d'Investissent SFD : Système Financier Décentralisé SYSCOFOP : Système de Collecte de Fonds sur Place SIG : Système d'Informations et de Gestion UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine UMOA : Union Monétaire Ouest Africaine USAID : United States Agency for International Development	LBC/FT/FP	·
NFC : Near Field Communication PAR : Portefeuille à Risque PSC : Parts Sociales Complémentaires PSI : Parts Sociales d'Investissent SFD : Système Financier Décentralisé SYSCOFOP : Système de Collecte de Fonds sur Place SIG : Système d'Informations et de Gestion UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine UMOA : Union Monétaire Ouest Africaine USAID : United States Agency for International Development	MIFΔ	
PAR : Portefeuille à Risque PSC : Parts Sociales Complémentaires PSI : Parts Sociales d'Investissent SFD : Système Financier Décentralisé SYSCOFOP : Système de Collecte de Fonds sur Place SIG : Système d'Informations et de Gestion UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine UMOA : Union Monétaire Ouest Africaine USAID : United States Agency for International Development		·
PSC : Parts Sociales Complémentaires PSI : Parts Sociales d'Investissent SFD : Système Financier Décentralisé SYSCOFOP : Système de Collecte de Fonds sur Place SIG : Système d'Informations et de Gestion UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine UMOA : Union Monétaire Ouest Africaine USAID : United States Agency for International Development		
PSI : Parts Sociales d'Investissent SFD : Système Financier Décentralisé SYSCOFOP : Système de Collecte de Fonds sur Place SIG : Système d'Informations et de Gestion UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine UMOA : Union Monétaire Ouest Africaine USAID : United States Agency for International Development		·
SYSCOFOP : Système de Collecte de Fonds sur Place SIG : Système d'Informations et de Gestion UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine UMOA : Union Monétaire Ouest Africaine USAID : United States Agency for International Development		·
SIG : Système d'Informations et de Gestion UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine UMOA : Union Monétaire Ouest Africaine USAID : United States Agency for International Development	SFD	: Système Financier Décentralisé
UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine UMOA : Union Monétaire Ouest Africaine USAID : United States Agency for International Development	SYSCOFOP	: Système de Collecte de Fonds sur Place
UMOA : Union Monétaire Ouest Africaine USAID : United States Agency for International Development	SIG	: Système d'Informations et de Gestion
USAID : United States Agency for International Development	UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
	UMOA	: Union Monétaire Ouest Africaine
WOCCU : World Council of Credit Union	USAID	: United States Agency for International Development
	WOCCU	: World Council of Credit Union

MESSAGE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1969, c'est l'année qui marquera l'histoire de la vie d'une institution, la Faîtière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo (Fucec-Togo) qui poursuit résolument son chemin en matière de la finance inclusive.

Si nos devanciers qui ont cru en la capacité de l'homme d'oser, d'innover, à partir du néant, il nous semble et ceci de façon évidente, que les fruits ont indéniablement tenu la promesse des fleurs, eu égard aux résultats obtenus et aux réalités aujourd'hui révélées à toutes et à tous, sur le plan aussi bien national, régional qu'international.

Sans ambages, les générations présentes et futures pourront ainsi dire que leurs prédécesseurs ont pu, et non sans défis, surmonter la peur du néant. Elles découvrent et découvriront qu'ils ont osé, en participant à l'achèvement de cette création.

Ainsi, les Coopec du réseau continuent d'offrir aux membres un service sûr, fiable et de qualité. La proximité géographique et psychologique avec ceux-ci reste un atout formidable. Nos observations nous ont amené à penser que les institutions coopératives d'épargne et de crédit ont une capacité de survie nettement plus prononcée que celle des entreprises individuelles. Aussi connaissant l'engagement de tous les instants des acteurs impliqués dans cette merveilleuse aventure, le doute ne m'habite guère que nous sommes sur le droit chemin pour un développement autocentré et auto-entretenu pour un mieux - être collectif.

Le membre a hissé notre institution à une place importante dans l'économie sociale de notre pays. Que de défis relevés grâce à sa fidélité et à celle des autres usagers, à l'engagement des dirigeants et au dévouement du personnel! Qu'ils en soient tous remerciés.

L'engagement de la Fucec-Togo ne saurait être une effectivité sans l'appui constant des partenaires notamment l'Etat Togolais, la BCEAO, l'APSFD, ADA, GIZ, BFT, CAGECFI et la CIF. Sans eux, bien de choses auraient été réalisées avec retard et difficultés.

L'environnement de la microfinance évolue. Le réseau doit se donner les moyens pour pouvoir y répondre. La mise sur le marché des services financiers et non financiers numériques notamment l'expérimentation réussie de la Fucec-Mobile avec le partenariat des Opérateurs de Téléphonie Mobile (OTM), nous conforte dans l'idée de la prise en compte des besoins du membre. La digitalisation des opérations et la révolution numérique demeurent des impératifs des temps actuels si nous voulons nous inscrire dans la performance institutionnelle.

Il nous reste à travailler et à organiser une veille en matière de gestion de risques notamment les risques technologiques, de sécurité et de cybercriminalité en vue de garantir l'intégrité des opérations au niveau de chaque entité.

A cela, il faut ajouter le pari de la maîtrise des spécificités du financement agricole, tant le monde agricole est notre biotope naturel et personne ne devrait nous y damer le pion.

En cela, la Fucec-Togo reste une institution de référence de la microfinance au Togo et n'aspire qu'à une croissance maîtrisée, rimant avec performance et conformité réglementaire pour le grand bien des populations.

Pouguime KOMBATE

Le présent rapport couvre l'exercice clos le 31 décembre 2024 et se décline dans les rubriques suivantes :

- Présentation de la Fucec-Togo : l'historique, l'environnement socio-économique durant l'exercice 2024, les pratiques mutualistes ou coopératives ;
- Activités réalisées durant l'exercice 2024 : la gouvernance du réseau, les prestations offertes aux Coopec, les innovations concernant les services offerts, les activités sociales, la mise en œuvre des obligations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, les relations avec les autorités de contrôle, les activités avec les partenaires, l'évolution de la situation financière du réseau, les changements intervenus dans l'organisation, les difficultés rencontrées, l'analyse des affiliations et des désaffiliations d'institutions membres sur l'exercice 2024, la liste des autres institutions financières auprès desquelles les placements sont effectués ou qui ont octroyé des financements au réseau;
- Perspectives;
- Etats financiers et ;
- Annexes.

I. PRESENTATION DE LA FUCEC-TOGO

1.1. Historique de la Fucec-Togo

Acteur majeur des SFD au Togo, la Faîtière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo (FUCEC-TOGO) est agréée par le Ministre en charge des finances suivant Arrêté N°345/MEF/SG/CAS-IMEC du 26 décembre 2008 modifiant l'arrêté n°155/MEF/DE/CAS-IMEC du 26 novembre 1997 et inscrite sous le numéro T/1/GFLM/97/0001A sur le registre des SFD. La toute première Caisse d'entraide a été l'initiative d'un volontaire américain, James Winter en mission au centre rural agricole de Kougnohou (Préfecture d'Akébou) auprès de l'Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo. De proche en proche, des bénévoles togolais, regroupés dans un Comité National des Unions pour le Développement de l'Epargne et de Crédit (Conaudec) créé à cet effet en 1969, ont repris et fait aboutir cette initiative en poursuivant l'expansion des Coopératives d'Epargne et de Crédit (Coopec) sur le territoire national. En 1983, la Fédération des Unions Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo (Fucec-Togo) a été portée sur les fonts baptismaux par les Coopec regroupées en unions régionales en remplacement du Conaudec.

Pendant plus d'une décennie, notre réseau a principalement bénéficié de l'appui technique du World Council of Crédit Unions (WOCCU) sur financement de l'United States Agency for International Development (USAID). En avril 1994, du fait de la dégradation de la situation politique au Togo, l'USAID a suspendu ses interventions dans le pays. Cette suspension de la coopération américaine a eu pour conséquence le retrait non planifié du WOCCU à titre d'agence d'exécution et l'arrêt de toute subvention à un moment où l'autosuffisance opérationnelle de l'institution était de moins de 40%. Ce retrait non préparé du principal bailleur de fonds a entraîné des répercussions négatives sur la viabilité technique et financière du réseau.

La Fucec-Togo a vu le jour dans sa forme actuelle le 23 juin 2001 à Kara. En effet, en juin 2001, la Fédération des Unions Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo, par changement de dénomination est devenue la Faîtière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo pour mieux coller à sa nouvelle vision d'un réseau à deux niveaux. Les Unions Régionales sont supprimées au bénéfice d'une Union Nationale dénommée Faîtière organisée en deux étages :

- Au niveau local, les Coopec : elles ont essentiellement pour rôle la mobilisation des épargnes de leurs membres et l'octroi des crédits à leur profit à partir des épargnes mobilisées. Les Coopec du réseau Fucec-Togo sont implantées aussi bien en milieu rural, périurbain qu'urbain suivant le lien commun d'identité et d'objectif qu'elles se donnent;
- Au niveau national, la Fucec-Togo: elle est l'émanation des Coopec regroupées en une Union Nationale issue de la restructuration de la Fédération en juin 2001, répondant ainsi à un souci d'une plus grande efficacité au service de ses membres. Elle s'attèle à soutenir le développement pérenne et rentable des Coopec, à protéger leurs intérêts et à favoriser la réalisation de leurs objectifs en leur fournissant des services professionnels communs en matière de formation, d'éducation coopérative, de financement, d'inspection, de vérification, de conseils en gestion, de représentation, etc...

La Fucec-Togo agit en qualité d'organisme de coordination, de surveillance et de contrôle des Coopec affiliées. Les valeurs sur lesquelles le réseau se fonde particulièrement pour réaliser sa vision et remplir sa mission sont l'importance du membre, le professionnalisme, l'intégrité, l'équité-justice et la solidarité.

En effet, à nos yeux, sans les membres, notre entreprise n'existe pas, car il n'y a pas de Coopec sans membres, il n'y a pas de Faîtière sans Coopec et il n'y a pas de réseau sans Coopec.

Le service aux membres reste le socle et la justification de la présence des agents dans l'entreprise et ils doivent les servir absolument avec professionnalisme et célérité car le personnel a pleine conscience qu'ils sont la pierre angulaire du développement de notre entreprise. Les dirigeants et le personnel sont imprégnés de la culture de l'excellence, de l'esprit de travail en équipe et veillent constamment à observer une éthique professionnelle dans la prestation des services et le comportement. Les politiques et procédures sont respectées et s'appliquent sans discrimination à tous, dirigeants, personnel et membres de nos institutions dans un esprit de totale égalité. Aucune institution du réseau n'est forte seule. Ensemble, nous constituons l'incroyable force de la coopération et représentons la force du réseau. Le réseau se fixe des objectifs clairs et les réalise notamment par la croissance et la qualité du portefeuille de crédit, la mobilisation de l'épargne et la rentabilité des opérations. Le réseau fait preuve d'innovation et offre des produits et services adaptés aux besoins des membres et aux meilleures conditions. Lorsqu'on nous confie des ressources et des tâches, nous rendons compte du moment et de la façon dont ces ressources sont utilisées et ces tâches accomplies. Ce sont là les valeurs auxquelles notre réseau croit et s'applique à traduire dans ses opérations.

La Fucec-Togo à travers les Coopec a fait de l'épargne préalable, la condition d'accès au crédit mais a expérimenté depuis 1996 une approche alternative pour lutter contre la pauvreté en faisant du crédit un sillon devant conduire à l'épargne. Le produit issu de cette expérience, développé par Fredon From Hunger (FFH) et appelé communément dans le réseau, Crédit Epargne avec Education (CEE) ou Caisse Villageoise ailleurs, est exclusivement destiné aux femmes pauvres du milieu rural et semi-urbain. Ce produit a connu en 2023, une variante exclusivement agricole dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de financement agricole 2022-2026 (SFA) dont le réseau s'est doté.

Le réseau offre également des services financiers et non financiers aux jeunes à travers deux produits : le YouthStart et le YouthEspoir.

- Depuis le 30 novembre 2012, le YouthStart destiné aux jeunes de 12 à 24 ans, permet de leur assurer une éducation financière et la mobilisation de la petite épargne ;
- A partir d'octobre 2015, le YouthEspoir permet de financer des jeunes artisans de 18 à 35 ans qui veulent monter leur atelier ou renforcer leurs activités, après leur avoir donné une éducation financière.

La capacité de mobilisation de l'épargne, le niveau important de crédits accordés, les nombreux programmes développés sont autant d'atouts pour le réseau Fucec-Togo pour contribuer à la réduction de la pauvreté dans notre pays. Le réseau Fucec-Togo a certainement atteint son objectif en matière de mobilisation de l'épargne. Son véritable défi, celui de son avenir, reste la plus grande rentabilisation et une sécurisation accrue des ressources mobilisées à travers une gestion plus professionnalisée des Coopec de base et de la Caisse Centrale de la Structure Faîtière (Faîtière) ainsi que l'optimisation de la taille de ses institutions de base.

Au 31 décembre 2024, la Fucec-Togo compte 35 Coopec affiliées. Ainsi, au sens de la loi, notre réseau regroupe 36 institutions dont 35 Coopec encore appelées institutions de base et une Structure Faîtière. En termes combinés les principaux indicateurs caractéristiques du réseau se résument au 31 décembre 2024 comme suit :

Indicateurs	2024	2023	Variations	PAR
Nombre de membres	1 436 188	1 360 652	5,55%	
Encours d'épargne	146 089 536 214	136 146 110 269	7,30%	
Encours de crédit	117 480 471 131	114 668 059 190	2,45%	
Encours en retard de plus de 90 jours	5 904 404 044	3 342 303 238	76,66%	5,03%
Encours en retard de plus de 30 jours	7 863 294 774	5 002 333 620	57,19%	6,69%
Encours en retard de plus de 1 jour	9 677 139 964	9 752 001 026	-0,77%	8,24%
Résultat combiné	2 400 762 291	2 739 291 188	-12,36%	
Total fonds propres combinés	39 595 805 662	40 138 812 275	-1,35%	
Total Actif combiné	192 425 089 432	181 865 674 033	5,81%	

S'agissant de la Faîtière proprement dite, les principaux indicateurs caractéristiques se présentent au 31 décembre 2024 comme suit :

Indicateurs	2024	2023	Variations	PAR
Nbre de membres (institutions de base)	35	35	0,00%	
Encours d'épargne	22 286 010 905	21 834 000 726	2,07%	
Encours de prêt	8 806 989 301	10 166 502 132	-13,37%	
Encours en retard de plus de 90 jours	0	111 841	-100,00%	0,00%
Encours en retard de plus de 30 jours	0	111 841	-100,00%	0,00%
Encours en retard de plus de 1 jour	55 437 878	675 669 277	-91,80%	0,63%
Résultat	288 989 438	80 754 557	257,86%	
Total fonds propres	8 721 358 435	8 094 334 962	7,75%	
Total fonds de sécurité	5 998 862 597	5 484 277 641	9,38%	
Total Actif	32 648 058 662	31 141 613 968	4,84%	

1.2. Environnement socio-économique durant l'exercice clos le 31 décembre 2024

Le secteur de la microfinance opère dans un environnement mondial complexe et interconnecté, où les événements internationaux ont un impact significatif sur les opérations, les risques et les stratégies. L'année 2024 a été marquée par une forte instabilité géopolitique, des bouleversements climatiques majeurs et une croissance économique atone, influençant les dynamiques régionales et les perspectives du secteur financier à l'échelle mondiale. Dans cet environnement difficile, on peut particulièrement relever :

Au plan international,

- l'escalade de la guerre Russie-Ukraine qui s'est davantage internationalisée et l'intensification du conflit entre l'Israël et le Hamas après l'assassinat d'un dirigeant du Hamas à Téhéran qui a engendré une crise humanitaire de grande ampleur;
- le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche, annonçant un virage dans la politique économique et monétaire américaine, avec des conséquences potentielles sur les marchés financiers et les règles du libre-échange à l'échelle mondiale;
- la chute du régime de Bachar al-Assad en Syrie qui représente un changement géostratégique majeur au Moyen-Orient;
- le ralentissement de la croissance mondiale et la volatilité des marchés. En effet, prévue pour 3,2% en 2024, la croissance mondiale s'est finalement établie à 2,8% au détour des crises géopolitiques qui ont entrainé notamment un repli des investissements ;
- une intensification sans précédent des crises climatiques à l'échelle mondiale, avec des impacts humains, économiques et écologiques majeurs : incendies de forêt massifs en Amérique du nord et en Grèce ; ouragans Helene et Milton aux États-Unis ; vagues de chaleur record observées un peu partout dans le monde entier etc ;
- la tenue du 19^e sommet du G20 à Rio de Janeiro (au Brésil), marqué par l'intégration officielle de l'Union africaine en tant que membre permanent.

Plus près de nous, dans la zone UEMOA :

- la croissance économique de l'Union qui s'est située à 6,2% en 2024 contre 5,3 % en 2023, grâce à la résilience des économies nationales malgré un contexte mondial incertain et une situation sécuritaire peu favorable. Le taux d'inflation annuel moyen pour l'UMOA en 2024 s'est établi à 3,5%, en légère baisse par rapport aux 3,7% enregistrés en 2023;
- sur le plan politique, l'élection de Bassirou Diomaye Faye comme président du Sénégal, succédant à Macky Sall et la volonté réaffirmée du Burkina Faso, du Mali et du Niger de se retirer de la CEDEAO et de consolider l'Alliance des Etats du Sahel (AES).

Au plan national:

- une légère baisse du taux de croissance qui passe de 5,4 en 2023 à 5,3% à fin 2024 ;
- l'entrée en vigueur de la Loi instituant l'Assurance Maladie Universelle (AMU) pour le compte des assujettis au régime général de sécurité sociale;
- l'adoption d'une nouvelle Constitution le 25 mars 2024, marquant le basculement du Togo vers la 5e république et consacrant désormais un régime parlementaire avec un parlement bicaméral (l'Assemblée nationale et le Sénat) :
- la tenue le 29 avril 2024 des élections législatives et régionales ;
- le vote par l'Assemblée nationale de la loi des finances 2025 dans laquelle les ressources et les charges s'équilibrent pour un montant de 2 396 milliards ;
- la tenue de plusieurs rencontres internationales à Lomé notamment : le 9e Congrès Panafricain (du 29 octobre au 2 novembre) ; la Semaine de l'Intelligence Artificielle (du 4 au 8 juin) ; la

rencontre internationale sur la compliance et la gestion des risques (les 16 et 17 octobre) ; le Marché de l'Innovation et des Technologies Agricoles (MITA, du 21 au 25 octobre) ; la 19^e édition de la Foire Internationale de Lomé (du 22 novembre au 8 décembre).

Au plan interne du réseau :

- la levée de la surveillance rapprochée de la Fucec-Togo par la Commission bancaire de l'UMOA par décision n°008-05-2024/CB/CS du 10 mai 2024;
- la levée de l'administration provisoire de la Coopec Solidarité par arrêté n° 155/MEF/SG/DMF du 07 juin 2024 ouvrant la voie à la prise de fonction des organes élus et à la nomination d'un nouveau directeur ;
- la poursuite du processus d'ajustement organisationnel sur la base du Recueil des Politiques et Procédures d'Optimisation de la Taille des Institutions (RPP-OTI) avec la création de comités de fusion, la sensibilisation des différents acteurs des Coopec concernées, la tenue des Assemblées Générales Extraordinaires (AGE) et la constitution de trois (03) dossiers de fusion des Coopec Lando et Nataan (Coopec Boam), des Coopec Kara, Kandé, Niamtougou et Ariziki (Coopec Prospérité) et des Coopec Gaieté-Sokodé, Entente et Blitta (Coopec Centrale), tous déposés à la Direction de la Microfinance;
- la réalisation du diagnostic sur la gestion du crédit au niveau des Coopec Novissi, Solidarité et Lando;
- le suivi de la mise en œuvre des projets touchant le secteur agricole en partenariat avec GIZ ProFinA, GIZ Procomp, et le Ministère en charge de l'agriculture;
- la réalisation d'un diagnostic organisationnel de la Structure Faîtière ainsi qu'une étude sur la réorganisation de la Direction Commerciale et Marketing;
- l'évaluation du mécanisme de financement du budget de la Faîtière et du manuel de gestion de trésorerie du réseau ;
- la réalisation des activités de formation notamment sur les thématiques liées à la gestion administrative et à la gouvernance des Coopec, aux risques liés au crédit agricole, à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, au management des équipes et le pilotage de la performance, aux procédures de contrôle du Conseil de Surveillance, au métier d'assistance de direction etc.;
- la poursuite du projet de mise en place d'un système de reporting réglementaire et de gestion et d'un outil de gestion de la LBC avec la Fintech CAGECFI SA;
- la poursuite et la consolidation des projets structurants de digitalisation et de modernisation des services notamment l'automatisation du Syscofop, les projets Fucec-Mobile, eGCH pour la gestion automatisée du capital humain et eOP pour la gestion automatisée des ordres de paiement;
- l'élaboration et l'adoption d'un Schéma Directeur des Systèmes d'Information (SDSI);
- la participation à l'atelier de lancement de l'étude approfondie sur la chaine de valeur production d'engrais au Togo le 6 février 2024 au siège du groupe de la Banque Mondiale ;
- la participation à l'atelier portant sur la présentation du rapport final sur le crédit-bail au Togo, le 9 février 2024 au siège du groupe de la Banque Mondiale ;
- l'élaboration des Standards de Qualité des Services (SQS) avec le partenaire DID et leur diffusion dans les Coopec pilotes.

1.3. Pratiques coopératives

La Fucec-Togo en tant que réseau de coopératives d'épargne et de crédit, mise sur la formation des élus, du personnel, des membres et même du grand public pour le changement de comportement et le développement des compétences. Les formations et séances pédagogiques collaboratives organisées sur divers sujets au profit des différents acteurs du réseau représentent un privilège particulier lié à la nature de notre entreprise. Au sein du réseau, le pouvoir s'exerce de manière démocratique à tous les niveaux de prise de décision en respect du principe "une personne, une voix" sans aucune forme de discrimination. Chaque organe, dirigeant et technicien, a la responsabilité de rendre compte. La Faîtière veille à ce que les Coopec respectent les principes coopératifs dans leur fonctionnement.

II. ACTIVITES REALISEES DURANT L'EXERCICE 2024

2.1. Gouvernance

Au cours de l'exercice 2024, tous les organes de la Fucec-Togo ont accompli les tâches qui leur sont dévolues dans le cadre de leurs réunions périodiques.

2.1.1 Activités de l'Assemblée Générale

Au cours de l'exercice 2024, l'Assemblée Générale de la Fucec-Togo a tenu une (1) réunion en session ordinaire au titre de l'exercice 2023, le 14 juin 2024. Cette Assemblée Générale a été consacrée notamment à l'approbation des comptes annuels 2023, à l'affectation des résultats et à la désignation des membres du Conseil des Sages, instance de médiation en cas de conflit au sein du réseau.

2.1.2 Activités du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration assure le fonctionnement normal, la bonne gestion de la Structure Faîtière, le pilotage et la gestion efficace de l'ensemble du réseau Fucec-Togo dans le respect de la Loi et des textes internes. A cette fin, dans le cadre de ses réunions périodiques, il donne des orientations à la Direction Générale et organise le suivi des actions de celle-ci. Aussi, au cours de l'exercice 2024, il a tenu au total 04 réunions ordinaires et 03 réunions extraordinaires. Il a ainsi assuré un suivi régulier de la mise en œuvre des activités prévues pour l'exercice 2024 et de l'exécution des budgets 2024. Ses sessions ont porté notamment sur :

- l'examen et l'adoption du rapport d'exécution globale du plan de travail et du budget 2023 ;
- l'arrêté des comptes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- la préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :
- l'examen et l'adoption des rapports trimestriels d'activités du Directeur Général ;
- l'examen et l'adoption des rapports budgétaires trimestriels ;
- l'examen et l'adoption du Manuel de procédures du SYSCOFOP digital ;
- l'examen et l'adoption des procédures de gestion des crédits syndiqués au sein du réseau :
- l'arrêt de la souscription des produits de capitalisation : Parts Sociales d'Investissement (PSI)
 & Fonds Spécial de Crédit (FSC) et le lancement des Parts Sociales Complémentaires (PSC);
- l'examen et l'adoption de la Politique de Sécurité du Système d'Information (PSSI) et du Schéma Directeur du Système d'Information (SDSI) ;
- la contribution du réseau au projet d'achat de terrain et de construction du siège de l'APSFD :

- les demandes d'autorisation pour la sortie d'actif et la vente de véhicules et autres immobilisations :
- la demande d'autorisation de la Direction Générale pour des acquisitions hors budget ;
- la demande d'autorisation de la Direction Générale pour l'apurement des comptes créditeurs divers :
- les demandes d'autorisation des Coopec pour la désignation de leurs membres honoraires;
- le point sur la tenue des Assemblées Générales au sein des institutions du réseau ;
- la révision de l'organigramme de la Structure Faîtière ;
- le suivi du projet Digitalisation des Coopératives et Mutuelles financières en Afrique de l'Ouest (DigiCoop-WA) initié par la CIF ;
- le suivi des activités de l'Administrateur Provisoire de la Coopec Solidarité et des activités post-décision de levée de l'administration provisoire ;
- le point sur les activités de la CIF et de LA FINAO ;
- la demande de la Coopec Ave relative à la modification de sa Politique de crédit ;
- l'avis sur les fusions des :
 - Coopec Kara, Ariziki, Niamtougou et Kandé;
 - Coopec Lando et Nataan ;
 - Coopec Gaieté-Sokodé, Blitta et Entente ;
- la question de la non-adoption des textes uniformes du réseau par les Coopec TDE et TRASSTO ;
- la convention entre Miawodo et la Fucec-Togo puis entre le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural (MAEDR) et la Fucec-Togo ;
- la mise en marché par la CIF Assurances-Vie Togo du produit Assurance Prévoyance Groupe (APG) étendue aux membres ;
- la révision du recueil de procédures en matière de LBC/FT/FP ;
- l'examen et l'adoption du manuel de procédures de Fucec-Mobile ;
- l'Assurance Maladie Universelle et l'assurance classique au sein du réseau :
- le partenariat entre la Fucec-Togo et l'Etat Togolais (Ministère de l'Economie et des Finances) sur le financement de KFW ;
- les diverses demandes d'autorisations préalables des Coopec ;
- l'examen de la doléance du Bureau National des délégués du Personnel relative à la mise de voitures de fonction à la disposition du Directeur Général Adjoint et des Directeurs Centraux :
- l'examen et l'adoption du plan annuel de formation 2025 ;
- l'examen et l'adoption du plan de travail et des budgets 2025.

2.1.3 Activités du Comité de Crédit

Au cours de l'exercice 2024, le Comité de Crédit (CC), conformément aux dispositions de l'article 15 du décret d'application de la loi régissant les Systèmes Financiers Décentralisés, a mené les diligences relevant de ses prérogatives en tant qu'organe de gestion du crédit de la Fucec-Togo.

Au total, quatre (04) réunions ont été tenues au cours de la période sous revue et ont porté sur les points suivants :

- les déblocages de prêts de la Faîtière ;
- le suivi du portefeuille de prêts de la Faîtière ;
- le suivi des crédits soumis au visa de la Faîtière :

- le suivi des déblocages de crédits des Coopec du réseau :
- le suivi du portefeuille de crédits des Institutions du réseau ;
- le suivi de l'évolution de la qualité du portefeuille de crédit des Coopec du réseau ;
- le suivi des activités de recouvrement.

2.1.3.1. Déblocages de prêts de la Faîtière

Le Comité de Crédit de la Faîtière a examiné et approuvé en 2024, 34 demandes de refinancement pour un montant total de 8 326 600 000, contre 41 demandes pour 12 959 975 000 en 2023, soit une baisse de 55,65% en volume.

2.1.3.2. Suivi du portefeuille de prêts de la Faîtière

Au 31 décembre 2024, l'encours de prêts à la caisse centrale s'élève à 8 806 989 301, soit une baisse de 15,44 % par rapport au 31 décembre 2023 où il s'établissait à 10 166 502 132. Cette diminution résulte principalement de la faible progression de l'encours de crédit des Coopec, ce qui les a conduites à solliciter moins de financement auprès de la caisse centrale.

Néanmoins, la qualité du portefeuille demeure satisfaisante, avec un PAR 30 jours à 0% au 31 décembre 2024.

2.1.3.3. Suivi des crédits sous visa de la Faîtière

En 2024, le Comité Interne de Crédit (CIC) de la Faîtière a examiné 760 dossiers, représentant un montant cumulé de 24 825 237 940, contre 746 dossiers pour 24 262 814 000 en 2023, soit une légère hausse de 2.3%.

L'encours des crédits octroyés par les Coopec après avis technique de la Faîtière s'élève, au 31 décembre 2024, à 25 645 622 552, avec un PAR 30 jrs de 8,1% et un PAR 90 jrs de 5,6%, supérieurs aux normes respectives de < 5 % et < 3 %.

2.1.3.4. Déblocages de crédits des Coopec

Les crédits décaissés par les Coopec en 2024 s'élèvent à 133,02 milliards, contre 136,81 milliards en 2023, soit une baisse de 2,77 %. Ce repli témoigne des mesures de prudence adoptées par les Coopec, en réponse aux difficultés rencontrées dans la gestion du crédit au cours de l'année.

Rubriques	2023	2024	Variation annuelle
Déblocages	136 808 588 845	133 024 920 655	-2,77%

2.1.3.5. Suivi du portefeuille de crédits des institutions du réseau

Au 31 décembre 2024, l'encours global des crédits des Coopec du réseau est de 117 468 804 072, contre 114 651 879 232 un an plus tôt, traduisant une progression modérée de 2,40 % en glissement annuel.

Pour la Faîtière, l'encours de crédit au personnel passe de 16 068 117 en 2023 à 10 707 059 en 2024, soit une baisse de 33,36%. Notons que cet encours est le solde des crédits restés à la Caisse centrale après le transfert à la BSIC dans le cadre du partenariat de 2014.

Rubriques	31 décembre 2023	31 décembre 2024	Variation annuelle
Encours des Coopec	114 651 879 232	117 469 764 072	2,40%
Encours de la Faitière	16 179 958	10 707 059	-33,36%
Encours total	114 668 059 190	117 480 471 131	2,45%

2.1.3.6. Évolution de la qualité du portefeuille de crédits des Coopec

La qualité du portefeuille de crédits des Coopec s'est dégradée au 31 décembre 2024, avec des PAR 30 jrs et PAR 90 jrs respectivement de 6,8% et 5%, au-delà des normes de l'industrie (< 5 % et < 3 %).

Rubriques	31 Décembro	e 2023	31 Décembre 2024		Variation	
Rubliques	Volume	PAR	Volume PAR		annuelle	
Retard 30 jours	5 002 221 779	4,38%	7 949 901 122	6,8%	58,9%	
Retard 90 jours	3 342 191 398	2,92%	5 904 404 044	5,0%	76,7%	

Cette détérioration nécessite la mise en œuvre de mesures correctives urgentes pour limiter les dotations aux provisions et les radiations. À la même date, le montant total des crédits radiés s'élève à 1 138 738 564, représentant un taux de radiation de 0,97%, conforme à la norme de la BCEAO fixée à moins de 2%. Quoique la norme soit respectée, il est à noter que le volume des pertes sur crédit est important d'autant plus que le recouvrement des crédits radiés ne suit pas la même tendance.

2.1.3.7. Suivi des activités d'appui au recouvrement

En 2024, les Coopec ont recouvré un montant total de 216 371 313, en baisse de 22,9% par rapport à 2023 où le niveau des recouvrements était de 280 542 080. Cette diminution reflète les difficultés persistantes de recouvrement dans le réseau.

Les dotations aux provisions sur crédits et les radiations enregistrées au 31 décembre 2024 s'élèvent respectivement à 3 140 760 816 et 1 138 738 564, illustrant la nécessité non seulement de renforcer les dispositifs d'accompagnement au recouvrement mais aussi et surtout tout le processus d'instruction et d'analyse des dossiers de crédit.

2.1.4 Activités du Conseil de Surveillance

Conformément aux dispositions de la loi et des Statuts de la Fucec-Togo, le conseil de surveillance a réalisé au cours de l'exercice sous revue, la vérification ou l'inspection des comptes, des livres et opérations de la Structure Faîtière. Il s'est également chargé du contrôle du fonctionnement du Conseil d'Administration et du Comité de Crédit ainsi que de l'effectivité des missions d'inspection et de vérification des institutions du réseau.

Ces activités se déclinent en six (6) points :

- les contrôles effectués par le Conseil de Surveillance au cours de l'exercice ;
- le compte rendu des missions d'inspection et de vérification :
- le contrôle des comptes de la Structure Faîtière ;
- la surveillance du fonds de sécurité :
- le suivi de la mise en œuvre des recommandations dans le réseau ;
- les recommandations.

2.1.4.1. Contrôles effectués au titre de l'exercice 2024

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le Conseil de Surveillance a tenu, conformément à son programme annuel d'activités, quatre (4) séances de contrôle. Il s'agit des séances effectuées respectivement du 16 au 18 avril 2024, du 30 juillet au 1^{er} août 2024, du 14 au 16 octobre 2024 et du 07 au 09 janvier 2025.

Ces contrôles ont été consacrés :

- à la gestion des dépôts et de la trésorerie ;
- à la gestion des crédits ;
- à la comptabilité et au contrôle budgétaire ;
- à l'évaluation du plan de continuité des activités (PCA) de la Fucec-Togo;
- à l'évaluation de la sécurité et du contrôle interne ;
- au contrôle du fonds de sécurité ou de solidarité de la Fucec-Togo ;
- au contrôle de la gestion des stocks ;
- à l'évaluation du suivi de la mise en œuvre des recommandations des missions de la DAIR, de la CIF et de la CBU :
- au suivi des activités de la DAIR ;
- à l'évaluation du dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme :
- au dépouillement des boîtes à suggestions.

2.1.4.2. Compte rendu des missions d'inspection et de vérification

Au cours de l'exercice 2024, la Direction de l'Audit Interne du Réseau (DAIR) a procédé à l'inspection complète de toutes les Coopec du réseau au titre de l'exercice 2024. L'inspection de la Structure Faîtière a été réalisée par la Direction de la Surveillance Financière et de la Conformité de la Confédération des Institutions Financières d'Afrique de l'Ouest (CIF). Aucune mission spéciale n'a été réalisée par la DAIR en 2024.

Les comptes annuels des Coopec et de la Structure Faîtière ont également fait l'objet de révision comptable. Ces missions ont été toutes sanctionnées par des rapports retraçant les constats et les recommandations.

2.1.4.3. Contrôle des comptes de la Structure Faîtière

Avant révision, la Structure Faîtière avait dégagé un excédent de 237 075 500. Ce résultat est passé à 288 989 438 à la suite des écritures de révision des comptes contre un excédent de 80 754 557 en 2023. Le Conseil de Surveillance estime que les comptes de la Structure Faitière du réseau Fucec-Togo arrêtés au 31 décembre 2024 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos à la même date ainsi que la situation financière et du patrimoine à la fin de l'exercice 2024 conformément aux dispositions du Référentiel Comptable Spécifique des Systèmes Financiers Décentralisés.

2.1.4.4. Surveillance du fonds de sécurité

Au regard des dispositions de l'article 7 de l'instruction n° 19-12-2010 de la BCEAO et de l'article 20 du règlement intérieur du fonds de sécurité, il est fait obligation au Conseil de Surveillance de présenter, annuellement à l'Assemblée Générale, la situation du fonds de sécurité.

L'objectif de ce contrôle est d'assurer l'Assemblée Générale du respect des textes précités et de la régularité de la gestion du fonds.

2.1.4.4.1. Observations

Il ressort des travaux de vérification du fonds de sécurité les éléments suivants :

- le solde du fonds de sécurité à l'ouverture de l'exercice 2024 était de 5 484 277 641 ;
- au cours de l'exercice 2024, le montant total des cotisations des membres s'est élevé à 272 512 840. Il convient de préciser qu'en fin décembre 2024, toutes les Coopec ont respecté les modalités de constitution du fonds de sécurité prévues par la réglementation en vigueur;
- les intérêts sur dépôt à terme (DAT) comptabilisés pour le compte du fonds s'élèvent à 252 872 001. Il s'agit des intérêts échus nets d'impôts générés par les DAT placés et comptabilisés sur le compte 50241101 "Fonds de sécurité" au cours de l'exercice 2024;
- les agios prélevés sur les comptes financiers liés au fonds de sécurité se chiffrent à 261 800 ;
- le solde final du fonds dans les livres de la Structure Faîtière au 31 décembre 2024 s'élève à 5 998 862 597.

2.1.4.4.2. Évaluation de la mise en œuvre des plans de redressement des Coopec ayant bénéficié des concours du fonds de sécurité

En 2019, six (6) Coopec du réseau (Ahépé, Bilimon, Blitta, Entente, Kouvé et Niamtougou) ne respectaient pas la norme de capitalisation, compte tenu des déficits réalisés sur plusieurs années et qui ont anéanti leurs fonds propres.

Afin d'accompagner ces institutions à renouer avec la rentabilité et à rétablir progressivement leur équilibre financier, la Structure Faîtière les a appuyées à se doter de plan de redressement couvrant la période allant de 2019 à 2023. Ensuite, elle leur a accordé, conformément aux dispositions en vigueur, des prêts subordonnés d'un montant total de 450 000 000 en 2019, sur une durée de dix (10) ans au taux de 3%, avec un différé de trois (03) ans. Un second prêt subordonné d'un montant de 55 000 000, a été accordé à la Coopec Bilimon le 21 février 2023, portant ainsi le montant total des prêts subordonnés à 505 000 000, comme le montre le tableau ci-après :

Institution	Montant du prêt subordonné
Coopec Ahépé	120 000 000
Coopec Bilimon	104 500 000
Coopec Blitta	55 000 000
Coopec Entente	120 000 000
Coopec Kouvé	65 500 000
Coopec Niamtougou	40 000 000
Total	505 000 000

Suivant l'article 7 du contrat de prêt subordonné, chaque Coopec bénéficiaire doit transmettre au Conseil d'Administration de la Fucec-Togo à la fin de chaque trimestre, un rapport sur l'état de mise en œuvre du plan de redressement sur la base duquel le prêt lui a été accordé.

Le Conseil de Surveillance a procédé à l'évaluation de la mise en œuvre des plans de redressement des institutions ayant bénéficié des concours du fonds sur différents volets :

Les résultats :

Institution	Résultat 2023	Résultat 2024
Coopec Ahépé	11 406 482	13 774 688
Coopec Bilimon	21 377 190	-98 598 729
Coopec Blitta	17 537 150	18 647 846
Coopec Entente	18 881 455	-22 519 552
Coopec Kouvé	-4 627 727	1 964 512
Coopec Niamtougou	-17 967 962	-48 979 226

À la fin de l'exercice 2019, année d'octroi des prêts, aucune des six Coopec n'a réalisé un résultat excédentaire. En revanche, au 31 décembre 2024, trois (3) Coopec sur les six (6) ont réalisé des résultats excédentaires comme l'indique le tableau ci-dessus.

Les fonds propres

Institution	31/12/2023	31/12/ 2024	Variation		
Institution	31/12/2023 31/12/2024		Montant	Taux	
Coopec Ahépé	90 172 451	37 708 156	- 52 464 295	-58%	
Coopec Bilimon	342 350 652	30 877 558	- 311 473 094	-91%	
Coopec Blitta	89 680 787	4 280 032	- 85 400 755	-95%	
Coopec Entente	89 823 768	- 27 260 333	- 117 084 101	-130%	
Coopec Kouvé	1 075 840	- 24 055 659	- 25 131 499	-2336%	
Coopec Niamtougou	- 60 042 401	- 145 766 903	- 85 724 502	143%	

Ce tableau montre que les fonds propres de toutes les six (6) COOPEC ont connu une diminution sensible entre 2023 et 2024. Les taux de variation sont compris entre -58% et -2336%.

- Ratio de capitalisation

Institution	31/12/2023	31/12/2024	Variation
Coopec Ahépé	6,34%	2,02%	-8,36%
Coopec Bilimon	12,35%	1,24%	-13,59%
Coopec Blitta	6,74%	0,32%	-7,06%
Coopec Entente	5,24%	-1,77%	-3,47%
Coopec Kouvé	0,44%	-7,32%	6,88%
Coopec Niamtougou	-10,44%	-26,28%	36,72%

Toutes les six (6) Coopec ont vu leur ratio de capitalisation respectif régresser. Au 31 décembre 2024, la Coopec Niamtougou est l'institution qui a connu le ratio de capitalisation négatif le plus élevé (-26,28%) suivie de la Coopec Kouvé (-7,32%). Il faut noter que la norme à respecter est de 15% minimum.

2..4.4.3. Opinion sur le compte fonds de sécurité

Après les travaux de vérification, les ressources du fonds de sécurité à la clôture de l'exercice 2024 se chiffrent à cinq milliards neuf cent quatre-vingt-dix-huit millions huit cent soixante-deux mille cinq cent quatre-vingt-dix-sept (5 998 862 597). Il est à préciser qu'un montant de cinq cent cinq millions

(505 000 000) a été alloué à six (6) Coopec sous forme d'emprunts subordonnés. Ainsi, sur la base des informations disponibles, le Conseil de Surveillance a attesté que la situation financière du fonds est régulière et donne une image fidèle de ses ressources et emplois à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

2..4.5. Suivi de la mise en œuvre des recommandations dans le réseau

Conformément au point 1.2.1 de l'annexe à l'instruction n° 017-12-2010 portant organisation du contrôle interne au sein des SFD de l'UMOA, le Conseil de Surveillance est tenu d'évaluer le suivi de la mise en œuvre des recommandations des missions d'audit interne et externe et d'en rendre compte au moins une fois l'an à l'Assemblée Générale.

2.1.4.5.1. Au niveau des Coopec

Dans le cadre des missions d'inspection réalisées par la DAIR dans les Coopec, il est procédé systématiquement à l'évaluation du suivi de la mise en œuvre des recommandations des inspections passées. Cette évaluation qui a porté sur les recommandations émises lors des missions d'inspection de 2023 donne un niveau de réalisation "acceptable" au regard de la procédure de mise en œuvre des recommandations des missions d'inspection et de vérification au sein de la Fucec-Togo adoptée en décembre 2017 et révisée en 2022. En effet, les taux de mise en œuvre des recommandations varient entre 42,86% et 84,62%. Au total 1 094 recommandations de la DAIR ont été exécutées sur les 1 598 formulées à l'issue des missions d'inspection réalisées en 2023 soit un taux de réalisation global de 68,46%.

Il faut souligner une régression des scores réalisés par les entités du réseau en 2024 par rapport aux scores de 2023. En effet, les taux de mise en œuvre des recommandations en 2024 varient entre 66% et 93% soit un taux moyen de réalisation global de 68,46% contre 83% obtenu en 2023.

Par ailleurs, deux institutions du réseau, en l'occurrence les Coopec Solidarité et Ave, ont fait l'objet de missions de vérification globale de la part de la Commission Bancaire de l'UMOA (CBU). En effet, la Coopec solidarité a reçu trois missions de la CBU du 17 au 28 novembre 2014, du 27 août au 11 septembre 2018 et du 09 au 13 mars 2020. La Coopec Ave a reçu deux missions du 1^{er} au 12 décembre 2014 et du 05 au 22 juin 2023.

La CBU a, en outre, mené des missions thématiques sur le respect des dispositions de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme dans les Coopec Maturité et Eelo respectivement du 09 au 16 novembre 2023 et du 25 mars au 03 avril 2024. La situation de la mise en œuvre des correctifs liés aux insuffisances relevées par les missions récentes se présente comme suit au 31 décembre 2024 :

N°	COOPEC	PERIODE DE LA MISSION	Nombre total de	Nombre (Taux)		
		IMIOCIOIT	correctifs	Réalisés	En cours	Non Exécutées
1.	Solidarité	Du 27 août au 11 septembre 2018	86	59 (68,60%)	27 (31,40%)	00 (0,00%)
2.	Solidarité	Du 09 au 13 mars 2020	28	26 (92,86%)	2 (07,14%)	00 (0,00%)
3.	Ave	Du 1er au 12 décembre 2014	79	76 (96,20%)	03 (3,80%)	00 (0,00%)
4.	Ave	Du 05 au 22 juin 2023	91	50 (54,95%)	09 (09,89%)	32 (35,16%)
5.	Maturité	Du 09 au 16/11/2023	30	25 (80,00%)	00 (00,00%)	5 (20,00%)
6.	Eelo	Du 25/03 au 03/04/2024	22	12 (54,55%)	00 (00,00%)	10 45,45%)

2.1.4.5.2. Au niveau de la Structure Faîtière

Le Comité en charge du suivi des recommandations au niveau de la Structure Faîtière procède à la fin de chaque trimestre au suivi de la mise en œuvre des recommandations des missions de la CBU et de la CIF. Les taux de mise en œuvre des recommandations se présentent comme suit au 31 décembre 2024 :

N°	Missions	Nbre de recomman dations	Nombre (Taux)			
			Exécutées	En cours	Non Exécutées	
1.	Vérification globale de la CBU d'août 2018	89	78 (87,60%)	9 (10,10%)	2 (2,30%)	
2.	Vérification globale de la CBU de mars 2020	27	25 (92,59%)	2 (7,41%)	0 (0,00%)	
3.	Inspection complète de la CIF de septembre 2021	26	24 (92,32%)	0 (00,00%)	2 (7,68%)	
4.	Inspection complète de la CIF d'octobre 2022	51	40 (78,43%)	7 (13,73%)	4 (7,84%)	
5.	Inspection complète de la CIF de juillet 2024	55	20 (36,36%)	9 (16,36%)	26 (47,28%)	

2.1.4.6. Recommandations

A la lumière des différents constats, le Conseil de Surveillance fait les recommandations suivantes :

- Face à la dégradation de la qualité du portefeuille de crédit, veiller :
 - au respect des dispositions, politiques et normes en vigueur dans la gestion des risques de crédit notamment lors du montage des dossiers de crédit ;
 - au suivi rigoureux du remboursement des crédits mis en place ;
- Face aux manquements constatés dans les processus d'acquisition de biens et services :
 - Amener les Coopec au respect des procédures d'acquisition de biens et services décrites dans le manuel des procédures administratives et financières des Coopec.
- Face aux dépassements budgétaires constatés dans certaines Coopec sans autorisation préalable du Conseil d'Administration (CA):
 - Prendre soin de soumettre tout dépassement budgétaire à l'autorisation préalable du CA afin de minimiser le risque d'abus dans les investissements.
- Concernant l'absence de preuve de suivi post déblocage des crédits :
 - Amener les Coopec à faire systématiquement les visites post-déblocage et renseigner à chaque fois la fiche de suivi.
- Relativement au non-affichage des comptes inactifs et dormants dans les locaux de certaines Coopec :
 - Afficher semestriellement la liste des comptes inactifs dans les locaux des Coopec en vue de permettre aux titulaires de disposer de l'information pour la réactivation de leurs comptes.
- Concernant la non-production des déclarations de transactions en espèces dans les Coopec Trassto, Lando, Lumière et Niamtougou :
 - Déclarer systématiquement toutes les transactions unitaires ou multiples de montant supérieur ou égal à 15 000 000 FCFA conformément aux dispositions de la loi uniforme N°2018-004 et de l'instruction N°010-09-2017.

- Face au non-filtrage et au non-profilage en temps réel des membres et des transactions dans toutes les Coopec :
 - Doter les institutions du réseau d'un outil permettant le filtrage et le profilage en temps réel des membres et des transactions en vue de répondre aux exigences de la loi uniforme N°2018-004 et de l'instruction N°007-09-2017 du 25 septembre 2017.
- Relativement au non-respect des dispositions de la note de service n°077/DG/2017 du 08 février 2017 portant sécurité des mots de passe dans certaines Coopec :
 - Amener le personnel à former toujours le mot de passe d'accès à SAF SYSDE avec un nombre de caractères supérieur ou égal à 4.
- Concernant la non-désactivation des profils de certains agents non opérationnels dans les bases de données de certaines Coopec :
 - Procéder systématiquement à la désactivation des profils des agents en cas d'absence prolongée de plus de 48 heures.

2.2. Evolution de la situation financière

Dans un contexte de crise et de tensions dans divers endroits du globe, marqué notamment par la guerre russo-ukrainienne et la menace terroriste en Afrique de l'Ouest, les chiffres du réseau Fucec-Togo semblent bien se porter. Les principaux agrégats qui expriment la situation financière du réseau au 31 décembre 2024 sont présentés à travers le tableau ci-dessous contenant : les dépôts collectés, les fonds propres, la liquidité, les crédits consentis aux membres et les divers placements auprès des institutions financières. Ces agrégats sont présentés dans le tableau en classe de ressources (dépôts collectés et fonds propres) et d'emplois (liquidité, crédits consentis et placements) pour une bonne interprétation. L'analyse couvre la période de 2022 à 2024 afin de permettre une lecture de l'évolution des grandeurs dans le temps.

La ligne 4 du tableau ci-dessous exprimant le degré de couverture des actifs par les ressources internes affiche respectivement 96,97%; 96,93% et 96,48%, des taux qui indiquent une indépendance financière confortable. Cette situation est corroborée par la ligne 9 qui exprime les degrés de sollicitation des actifs en emplois circulants évalués respectivement à 85,84%; 86,96% et 88,96%.

Les ressources internes du réseau connaissent une variation à la hausse de 14,67% sur la période et sont alimentées à 78,66% par des dépôts collectés auprès des membres.

En conséquence, on note un gap positif d'autofinancement du réseau à travers la ligne 10 qui affiche respectivement 12,96%; 11,47% et 8,45%.

Les ressources internes du réseau couvrent à suffisance les emplois, ce qui démontre une situation financière confortable.

Sur la rubrique des emplois, les encaisses et comptes ordinaires débiteurs connaissent une tendance haussière de 28,76% sur la période avec un montant de 15,4 milliards en 2024 tandis que les encours de crédits consentis aux membres connaissent une évolution plus mesurée de 19,81%. On observe sur la même période une hausse des placements qui affichent une croissance de 14,99%.

Evolution de la situation financière de 2022 à 2024

N°	Eléments	Montants			Variations		
		2022	2023	2024	Δ % 2022- 2023	Δ % 2023- 2024	Δ % 2022- 2024
1	Encours des dépôts collectés	124 637 005 185	136 146 110 269	146 089 536 214	9,23%	7,30%	17,21%
2	Fonds propres et assimilés	37 289 721 016	40 138 812 275	39 595 805 662	7,64%	-1,35%	6,18%
3	Cumul ressources	161 926 726 201	176 284 922 544	185 685 341 876	8,87%	5,33%	14,67%
4	% de l'actif	96,97%	96,93%	96,48%	-	-	-
5	Encaisse et comptes ordinaires débiteurs	12 001 805 114	13 000 384 318	15 453 663 102	8,32%	18,87%	28,76%
6	Encours des crédits consentis aux membres	98 057 083 997	114 668 059 190	117 480 471 131	16,94%	2,45%	19,81%
7	Divers placements à terme dans les Inst Fin	33 285 724 467	30 478 424 467	38 276 241 314	-8,43%	25,58%	14,99%
8	Cumul emplois	143 344 613 578	158 146 867 975	171 210 375 547	10,33%	8,26%	19,44%
9	% de l'actif	85,84%	86,96%	88,96%	-	-	-
10	Gap Ressources/Emplois	12,96%	11,47%	8,45%	-	-	-
11	Actif	166 983 640 009	181 865 674 033	192 455 089 432	8,91%	5,82%	15,25%
12	Marges d'intérêts	16 224 281 791	18 612 577 836	20 334 478 119	14,72%	9,25%	25,33%
13	Résultats nets	1 484 417 508	2 739 291 188	2 400 762 291	84,54%	-12,36%	61,73%

2.3. Prestations offertes aux Coopec

2.3.1. Assistances diverses de la Faîtière aux Coopec

La Structure Faîtière a apporté aux Coopec du réseau durant la période sous revue, une assistance technique notamment en matière de gestion, de comptabilité, de finances, de contrôle, d'éducation et de formation. Les Coopec ont ainsi bénéficié de l'appui et de l'assistance de la Structure Faîtière dans la mise en œuvre de leur plan de travail et de leurs budgets annuels au titre de 2024.

En outre, elle a accompagné les Coopec dans l'élaboration de leurs comptes annuels 2024 ainsi que de leurs plan de travail et budgets 2025. Son appui a, également consisté à l'octroi de prêts aux Coopec et à la gestion de leur excédent de trésorerie.

L'assistance aux Coopec à travers la formation a également été effective. En effet, les activités de formation se sont déroulées conformément au plan annuel de formation 2024, adopté par le Conseil d'Administration le 23 décembre 2023. En outre, certaines formations se sont déroulées pour répondre à des besoins spécifiques exprimés au cours de l'année.

Ainsi sur la période, les différents acteurs du réseau ont participé à des sessions de renforcement de capacités, organisées et animées d'une part par les formateurs internes et d'autre part, par les partenaires externes au réseau.

Au total, 909 membres du personnel et 585 dirigeants élus, soit 1 494 acteurs du réseau ont participé à 50 sessions de formation, organisées par la Fucec-Togo. En ce qui concerne les formations organisées par les partenaires, quarante-trois (43) cadres du réseau ont participé à onze (11) ateliers de renforcement de capacités.

Ces sessions de formations ont porté sur différents thèmes, notamment :

- la loi N°2011-009 du 12 mai 2011 portant réglementation des SFD et l'identité coopérative ;
- la gouvernance et le fonctionnement d'une Coopec ;
- la protection du client et le Code de déontologie ;
- le contrôle interne et la gestion du risque ;
- les techniques et méthodologie de contrôle ;
- le dispositif de contrôle et les prérogatives du Conseil de Surveillance.
- les généralités sur la LBC/FT/FP et les normes internationales LBC/FT/FP;
- les obligations des institutions financières en matière de LBC/FT/FP;
- les politique et procédures de crédit, les produits de crédit et leurs conditions d'octroi ;
- l'analyse d'une demande de crédit ;
- la gestion des équipes, le pilotage de la performance et la gestion du stress ;
- le leadership, le management et la motivation ;
- la microfinance et la finance Inclusive : évolution, défis et perspectives dans la sous-région et au Togo ;
- les généralités sur l'agriculture au Togo ;
- les spécificités du financement du secteur agricole ;
- les enjeux et défis du financement du secteur agricole ;
- les stratégies de gestion de risques liés au financement agricole ;
- le CEE agricole et l'outil d'analyse de crédit agricole groupe ;
- la notion d'assurance agricole ;
- la digitalisation ;
- la production des états financiers, des informations financières et des statistiques fiables fournissant la piste d'audit ;
- l'utilisation de l'analyse financière pour améliorer la pérennité financière ;
- les fondamentaux de l'Audit interne ;
- l'analyse de la performance en microfinance ;
- le Microsoft Excel avancé ;
- les nouvelles méthodes de pilotage des Ressources Humaines (RH) de l'heure, le marketing RH et développement de la marque employeur ;
- la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT), les indicateurs de performance et tableau de bord :
- la fiscalité des ressources humaines tout ce qu'il faut savoir pour optimiser la paie en entreprise et la Gestion des projets RH.

Au cours de la période 2023-2024, les formations diplômantes suivies ou poursuivies sont les suivantes :

- Master en Management des IMF organisée par UCAC en collaboration avec MAIN : un (1) cadre de la Faîtière y est inscrit pour la première année ;
- Formation ITB : quatre (4) cadres du réseau ont terminé leur formation ITB de l'Ecole Supérieure de Banque de Paris ;
- Brevets Professionnels (BP) Employé de Banque : deux (2) employés ont terminé leur formation BP III au centre de formation bancaire du Togo ;
- Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) Banque : cinq (5) employés ont également terminé leur formation CAP Employé de Banque.

Outre ces formations, les Coopec du réseau ont continué l'éducation financière des membres dans le cadre du projet de mise à l'échelle du SYSCOFOP digital avec l'appui de la CIF et Swiss Capacity Building Facility (SCBF), avec trois modules notamment le module sur l'épargne, le module sur le crédit et le

module sur la sécurité des cartes NFC (Near-Field Communication), sont déroulés sur les plateformes dédiées à cet effet.

Enfin, le Conseil d'Administration du réseau Fucec-Togo a adopté, le 20 décembre 2024, le plan et le budget de formation 2024.

2.3.2. Appui de la Faîtière aux Coopec sur le plan institutionnel

Durant l'année 2024, la Structure Faîtière a rempli au profit des Coopec, les fonctions qui lui sont dévolues par la loi et les textes internes. Pour ce faire, elle a veillé à la bonne gouvernance des Coopec du réseau en assistant leurs organes dans l'administration, la gestion et le contrôle des institutions. En outre, la Structure Faîtière a assuré la représentation des institutions du réseau auprès des autorités monétaires et de tutelle auxquelles la transmission périodique des informations financières requises a été effective. La représentation des institutions de base s'est faite également notamment auprès de l'APSFD, de la CIF à laquelle la Fucec-Togo est affiliée.

A travers la Direction de l'Audit Interne du Réseau, la Faîtière a régulièrement procédé à l'inspection de toutes les institutions de base au titre de l'exercice 2024. De plus, elle a procédé à la vérification ainsi qu'à la révision des comptes annuels de toutes les Coopec et de la Structure Faîtière.

2.3.3. Appui de la Faîtière aux Coopec sur le plan organisationnel

Sur le plan organisationnel, la Structure Faîtière a assuré au bénéfice des institutions de base la veille financière et commerciale. Elle a apporté son assistance technique en matière de gestion, de comptabilité, de finances, d'éducation et de formation. La veille dans le domaine des technologies de l'information et de la communication et des systèmes d'information a été également effective. Elle a vérifié l'intégrité et la fiabilité des données des Coopec et géré, au mieux de leurs intérêts, leur trésorerie en excédent et en déficit au travers de la Caisse Centrale.

2.3.4. Innovations en cours concernant les services offerts

Les innovations en cours dans le réseau relatives aux services offerts dans le réseau concernent la poursuite de la digitalisation de la gestion crédit agricole et du projet Fucec Mobile.

En effet, le réseau a procédé au déploiement de la digitalisation de la gestion du processus de crédit agricole avec la solution BFT (Bénin Fintech). La prochaine étape consiste à son élargissement aux autres types de crédit.

S'agissant de Fucec-Mobile, il permet de bénéficier de divers services à travers les canaux mobile, USSD et Web, ceci grâce à des API (Application Programming Interface) développés par la société CAGECFI SA. Ce service est offert en partenariat avec les Opérateurs de Téléphonie Mobile (OTM) présents sur le marché. La Fucec-Togo a reçu l'autorisation de la Banque Centrale pour l'offre de ce service ouvrant ainsi la voie à sa mise en service.

2.4. Activités sociales

Au cours de l'exercice 2024, le réseau a réalisé des activités sociales au bénéfice des membres, des élus, du personnel et de la communauté en général. Ces activités ont porté sur quatre (04) dimensions à savoir : le ciblage des pauvres et des exclus, l'adaptation des produits et services, les bénéfices pour les membres et la responsabilité sociale.

2.4.1. Dimension 1 : Ciblage des pauvres et des exclus

Au 31 décembre 2024, le nombre d'institutions de base du réseau est de 35 comme l'exercice précédent. En ce qui concerne le nombre de points de vente, il est passé à 122 contre de 119 à fin 2023 soit une progression de 3% sur l'année. Le nombre de sociétaires s'élève à 1 436 188 soit environ 15% de la population togolaise estimée à 9 515 236 en 2024 selon les données compilées des Nations Unies par Worldometer et marquant ainsi une progression de 4% par rapport à 2023. La promotion des produits digitaux tels que le Syscofop digital, la Fucec Mobile, l'ouverture de nouveaux points de vente en zones urbaine (nouveau marché Kpalimé), rurale (Guichets de Togoville et de Gboto) et le partenariat avec la CIF sur le projet DigiCoop-WA ont soutenu certainement, entre autres actions, cette progression qui entre dans la droite ligne de la mission du réseau.

2.4.2. Dimension 2 : Adaptation des produits et services

La Fucec-Togo afin de mieux répondre aux besoins des femmes travaillant dans le secteur agricole, a mis en marché, au cours de l'exercice 2024, le « CEE Agricole » après une expérimentation d'un an. A fin 2024, 3 836 femmes regroupées en 476 GIES (Groupement d'Intérêts Economique et Social) ont bénéficié du crédit CEE Agricole avec un encours de 712 402 551.

Rappelons que dans son approche de faire du secteur agricole un axe de développement, la Fucec-Togo a mis en place un plan d'orientations stratégiques pour le financement agricole couvrant la période 2022-2026.

Au 31 décembre 2024, l'encours de crédit pour la production agricole est de 16 928 403 000 contre 11 629 664 000 en fin 2023, soit un taux de progression de 45,56%.

En outre, pour améliorer l'accessibilité des produits et services aux membres, la Fucec-Togo a lancé son projet de digitalisation pour le compte de toutes ses entités affiliées. Ceci a permis de dématérialiser la collecte de fonds sur place et le crédit agricole. En outre, le réseau a développé le produit Fucec Mobile qui permet à ses membres, de déposer, de retirer, transférer de l'argent, de consulter et d'obtenir le relevé de leur compte à partir de leur téléphone portable ou sur internet sans se déplacer à l'agence.

2.4.3. Dimension 3 : Bénéfices pour les membres

Au cours de l'exercice 2024 toutes les institutions membres du réseau ont régulièrement tenu leur Assemblée Générale annuelle. En outre, certaines institutions de base engagées dans des processus de fusions ont également tenu des Assemblées Générales Extraordinaires pour l'adoption desdites fussions.

En termes de représentation des femmes dans les organes d'administration, de gestion et de contrôle, elle est d'environ 24% de l'effectif total des élus dans le réseau.

En 2024, des élus ont bénéficié de formations pour le renforcement de leurs capacités. Ainsi cinq cent quatre-vingt-cinq (585) élus ont pris part à des sessions de formation sur différents thèmes, notamment : la réglementation en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive (LBC /FT/FP) et le dispositif de gestion des risques (Plan de Continuité des Activités) ; la gestion administrative et gouvernance des Coopec ; la politique et procédures de crédit ; les procédures de contrôle des membres du Conseil de Surveillance ; l'histoire du réseau, sa mission, sa vision et ses valeurs, la charte graphique du réseau, le fonctionnement d'une Coopec et la réglementation des SFD.

En 2024, comme par le passé, les Coopec du réseau ont rémunéré les dépôts de leurs membres pour un montant de 1 870 304 827.

2.4.4. Dimension 4 : Responsabilité sociale

En 2024, la Fucec-Togo a poursuivi la mise en application de la politique de motivation du personnel et des mécanismes de l'accord d'établissement entre le réseau et son personnel. Ceci a permis de renforcer la gestion impartiale et équitable des employés, en termes de conditions de travail, garanties sociales, évaluation des performances et divers autres avantages.

Par ailleurs, afin de limiter l'impact des cotisations pour l'AMU (Assurance Maladie Universelle) entrées en vigueur en janvier 2024 sur les salaires, l'employeur a décidé de prendre en charge 3,5% sur les 5% de cotisations représentant la quote-part des employés. De plus, l'employeur a maintenu la prime d'accompagnement de 35 000 contre la vie chère décidée en 2023. Toutes ces mesures ont été prises dans le but d'améliorer les conditions de travail du personnel.

Également, le dialogue social s'est poursuivi entre les délégués du personnel et l'employeur durant l'exercice 2024.

Sur un autre plan, les activités de formation se sont déroulées conformément au plan annuel 2024, adopté par le Conseil d'Administration. Ainsi, 1 494 acteurs au total du réseau dont 585 élus et 909 employés ont participé à des sessions de formation sur différents thèmes dont les détails se trouvent au point 2.3.1 relatif aux assistances diverses de la Faîtière aux Coopec. Outre ces formations, douze (12) membres du personnel sont inscrits par le réseau à des formations diplômantes notamment, le master en Management des IMF, les formations Bancaires, ITB de l'Ecole Supérieure de Banque de Paris, BP employé de banque et CAP Banque.

2.5. Mise en œuvre des obligations en matière de LBC/FT/FP

Conformément aux dispositions de l'article 12 de l'Instruction n°007-09-2017 du 25 septembre 2017 portant modalités d'application par les institutions financières de la Loi uniforme n°2018-004 du 04 mai 2018 relative à la LBC/FT dans les Etats membres de l'UMOA, le réseau Fucec-Togo, a rempli ses obligations dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif de LBC/FT/FP au titre de l'exercice 2024. Ainsi, en dehors de la production aux Autorités de contrôle, du rapport de mise en œuvre du dispositif interne de prévention du Blanchiment de Capitaux et du Financement du Terrorisme (BC/FT), les activités essentielles réalisées portent notamment sur :

- l'organisation et les moyens du réseau en matière de prévention et de lutte contre le BC/FT;
- les actions de formation et de sensibilisation menées sur la problématique du BC/FT;
- les contrôles effectués sur l'efficacité du dispositif LBC/FT, la Déclaration des Opérations Suspectes (DOS) et la Déclaration des Transactions en Espèces (DTE);
- les principales faiblesses relevées par l'audit sur la mise en œuvre du dispositif de LBC/FT;
- les réponses aux requêtes de la CENTIF-TOGO ainsi que celles des Autorités d'enquête et de poursuite relatives aux informations sur certaines personnes physiques et morales ;
- les perspectives et le programme d'actions pour l'année 2025.

2.5.1. Organisation et moyens du réseau en matière de prévention et de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

La Fucec-Togo s'est dotée depuis le 15 février 2018 d'un Service Gestion des Risques, Contrôle Permanent et Conformité, rattaché à la Direction Générale. Le 13 mars 2018, il a été nommé un Responsable pour ce service à qui il été confié le pilotage et l'application du dispositif de LBC/FT. Le Responsable Gestion des Risques Contrôle Permanent et Conformité dispose d'une indépendance pour l'exercice de ses fonctions eu égard à son rattachement au Directeur Général et a, à sa disposition trentesix (36) Responsables de Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (RLBC/FT) nommés dans chaque institution de base du réseau et à la Structure Faîtière. Les RLBC/FT ont des relais LBC/FT qui les accompagnent à leurs Agences et Guichets. Le Responsable LBC/FT réseau est le correspondant unique de la CENTIF-TOGO pour l'ensemble du réseau et a pour attributions l'animation du réseau en matière de LBC/FT, l'analyse, la centralisation et la DTE, l'analyse et la centralisation des soupçons et des événements émanant du personnel, remontés après intervention des RLBC/FT, l'instruction en interne des dossiers de soupçon, la rédaction des déclarations de soupçons et leur transmission à la CENTIF-TOGO, la réponse aux enquêtes régulières ou ponctuelles de la CENTIF-TOGO ou des Autorités d'enquête et de poursuite dans le cadre d'une procédure pénale.

Des programmes internes de prévention du BC/FT élaborés et d'autres émanant de la CENTIF-TOGO portant sur les obligations de vigilance à l'égard de la clientèle notamment l'identification de la clientèle (membres/clients), la conservation des pièces et documents et le traitement des transactions suspectes sont dispensés au personnel et aux dirigeants élus lors des formations.

Un dispositif a été mis en place pour le suivi permanent des opérations des Personnes Politiquement Exposées (PPE) et des personnes qui ont fait l'objet d'enquête et de poursuite à travers les réquisitions et requêtes reçues des Autorités d'enquête et de poursuite. De même, un suivi régulier est fait par rapport aux mouvements sur les comptes et l'identification des transactions à caractère inhabituel ou suspect.

Par ailleurs, un outil LBC a été élaboré par une Fintech pour le profilage des membres et des comptes ouverts dans les livres des institutions affiliées, le filtrage en temps réel des membres et de leurs transactions, le suivi des mouvements sur les comptes et la génération des alertes et l'identification des transactions à caractère inhabituel ou suspect. Il a été mis en pilote dans les Coopec Maturité et EELO.

2.5.2. Actions de formation et de sensibilisation menées sur la problématique du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme

Pour la mise en œuvre du dispositif de LBC/FT/FP, le réseau a poursuivi en 2024, la formation et le renforcement de capacités du personnel en la matière. A cet effet, il a été mis en œuvre la formation et le renforcement de capacités du personnel et des élus des organes (Conseil d'Administration, Comité de Crédit, Conseil de Surveillance) en matière de LBC/FT/FP. A cet égard, les élus des organes susmentionnés, les nouvelles recrues, les employés de front office, les Responsables LBC/FT/FP, les auditeurs internes, les contrôleurs permanents de même que d'autres employés du réseau ont été formés ou recyclés sur la réglementation et le dispositif interne en matière de LBC/FT.

Les modules développés ont porté notamment sur les normes internationales de LBC/FT, notion et manifestations sur le BC/FT, les obligations de vigilance vis-à-vis des clients/membres et de leurs activités, le Know Your Customer, l'identification, la conservation, la Déclaration des Transactions en Espèces (DTE), les indicateurs et typologies BC/FT à travers les banques et autres Institutions Financières, les investigations liées aux opérations inhabituelles, la Déclaration des Opérations Suspectes (DOS), et les nouvelles formes de Blanchiment de Capitaux.

Par ailleurs, des informations sur la LBC/FT notamment la liste récapitulative des sanctions du Conseil de Sécurité des Nations Unies, la liste des personnes à risque élevé de BC/FT constituée à l'interne sur la base des requêtes de la CENTIF-TOGO, des Autorités d'enquête et de poursuite, ont été tout au long de l'année 2024 mises à la disposition des RLBC/FT du réseau en vue d'une meilleure identification et surveillance de la clientèle.

Au total, au cours de l'année 2024, pendant vingt-sept (27) jours, huit cent trente-huit (838) personnes dont cinq cent soixante (560) employés et deux cent soixante-dix-huit (278) élus des organes ont suivi de formation ou de recyclage pendant respectivement dix-huit (18) et neuf (9) jours sur le dispositif interne et la réglementation en matière de LBC/FT/FP. Cent trente-trois (133) Caissiers et Chefs Caisse, trente-sept (37) Chargés d'Accueil et de Promotion (CAP)/Secrétaires/Agents de Renseignement (AR), deux cent quatre-vingts (280) Promotrices SYSCOFOP, CEE, Responsables SYSCOFOP, sept (7) Chefs d'Agence et Chefs Guichet, huit (8) Gestionnaires de crédit, trente-huit (38) Comptables et Chefs Service Finances et Comptabilité (CSFC)/Responsables LBC/FT/FP, douze (12) Auditeurs Internes, quarante-et-un (41) Contrôleurs Permanents, deux (2) Informaticiens, deux (2) Chauffeurs, cent quarante-neuf (149) Membres du Conseil d'Administration (Administrateurs), soixante-trois (63) Membres du Comité de Crédit et soixante-six (66) Membres du Conseil de Surveillance ont pris part aux sessions de formation et de recyclage sur le dispositif interne et la réglementation en matière de LBC/FT/FP.

Les sessions de formation et de recyclage ont permis de renforcer les actions de prévention des employés et des élus afin de les outiller à redoubler de vigilance dans leurs activités respectives en matière de LBC/FT/FP. Les sessions de formation et de recyclage ont porté notamment sur les thèmes suivants :

- généralités sur la LBC/FT : Notion, Manifestations et Impacts ;
- normes internationales de la LBC/FT;
- obligations de LBC/FT des institutions financières et les sanctions en cas de défaut ;
- indicateurs et typologies BC/FT à travers les banques et autres institutions financières.

Par ailleurs, une présentation du Recueil des procédures en matière de LBC/FT du réseau Fucec-Togo a été faite aux membres du Conseil d'Administration de la Coopec Solidarité le 12 septembre 2024.

Conformément au Recueil des procédures en matière de LBC/FT/FP, cent cinquante-cinq (155) employés dont quarante-et-une (41) nouvelles recrues qui n'ont jamais suivi de formation sur la thématique LBC/FT/FP ont signé la charte d'engagement du salarié dans la prévention BC/FT/FP.

Pour rappel, il a été procédé au cours de l'année 2024, à la révision du Recueil des Procédures en matière de LBC/FT. Cette révision qui a été inclusive dans tout le réseau a été finalisée par l'adoption du Recueil des Procédures en matière de LBC/FT/FP du réseau Fucec-Togo par le Conseil d'Administration de la Structure Faîtière le 30 octobre 2024.

2.5.3. Contrôles effectués sur l'efficacité du dispositif LBC/FT/FP, Déclaration des Opérations Suspectes (DOS) et Déclaration des Transactions en Espèces (DTE)

2.5.3.1. Contrôles effectués sur l'efficacité du dispositif LBC/FT/FP

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la Loi n°2018-004 du 04 mai 2018 relatives aux procédures et contrôle interne et celles de l'article 10 de l'Instruction n°007-09-2017 du 25 septembre 2017 relatives au contrôle interne, le dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme a été contrôlé par les audits externes (Commissaires aux comptes, Confédération des Institutions Financières d'Afrique de l'Ouest) et par l'audit interne (Direction de l'Audit Interne du Réseau)

lors de leurs missions de vérification et d'inspection sur place et sur pièces au cours de l'année dans les institutions du réseau.

Par ailleurs, la Commission Bancaire a effectué une mission de vérification dans une (1) institution du réseau Fucec-Togo (Coopeceelo) du 25 mars au 03 avril 2024.

Pour l'efficacité du dispositif LBC/FT, les contrôles à priori ou autocontrôles sont effectués par les employés de front office. Ensuite, les contrôles hiérarchiques sont exercés par les responsables hiérarchiques des employés de front office (première ligne de défense) que sont les Responsables LBC/FT/FP et leurs relais. Les Contrôleurs permanents s'assurent également si les contrôles de la première ligne de défense ont été effectués et de manière efficace avant d'effectuer leurs contrôles appropriés (contrôles de la deuxième ligne de défense).

Par ailleurs, conformément aux dispositions des articles 22 et 54 de la Loi n°2018-004 du 04 mai 2018 relative à la LBC/FT dans les Etats membres de l'UMOA et celles de la page 26 du Recueil des procédures en matière de LBC/FT au sein du réseau Fucec-Togo, des contrôles et rapports spécifiques mensuels ont été faits et produits sur les PPE notamment sur leurs dépôts et crédits.

2.5.3.2. Déclaration des Opérations Suspectes (DOS)

Conformément aux dispositions de l'article 79 de la Loi uniforme n°2018-004 du 04 mai 2018, et pour le compte de l'année 2024, deux (2) déclarations de soupçons ont été produites et transmises les 22 août et 30 août 2024 par le réseau FucecTogo à la CENTIF-TOGO.

2.5.3.3. Déclaration des Transactions en Espèces (DTE)

Conformément à l'article 15 de la Loi uniforme n°2018-004 du 04 mai 2018 et à l'Instruction n°010-09-2017 du 25 septembre 2017 fixant le seuil pour la déclaration des transactions en espèces, le réseau a déclaré pour le compte de l'année 2024, deux mille deux soixante-quatorze (2 274) transactions en espèces provenant de vingt-sept (27) institutions contre mille cinq cent soixante-dix-sept (1577) transactions en espèces provenant de vingt-sept (27) institutions déclarées au titre de l'exercice 2023 soit une hausse de six cent quatre-vingt-dix-sept (697) transactions (4,42%).

2.5.4. Principales faiblesses relevées par l'audit sur la mise en œuvre du dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la Loi n°2018-004 du 04 mai 2018 relatives aux procédures et contrôle interne et celles de l'article 10 de l'Instruction n°007-09-2017 du 25 septembre 2017 relatives au contrôle interne, le dispositif de LBC/FT a été contrôlé par les audits externes (Commissaires aux comptes, Confédération des Institutions Financières d'Afrique de l'Ouest) et par l'audit interne (Direction de l'Audit Interne du Réseau) lors de leurs missions de vérification et d'inspection sur place et sur pièces au cours de l'année dans les institutions du réseau. Ainsi, sur l'exercice 2024, les principales faiblesses relevées sont :

- inexistence dans la maquette de saisie des données du logiciel SAF SYSDE, d'un champ dédié à l'enregistrement des données relatives au revenu des membres, non-incorporation d'un module de suivi des mouvements sur les comptes et de génération d'alerte ;
- limite du système d'information de la Coopec ne permettant pas le profilage des clients, le filtrage en temps réel des clients et des transactions, le suivi des mouvements sur les comptes et la génération des alertes, la détermination du solde global de l'ensemble des comptes détenus par un même client, le recensement des opérations effectuées par un même client, qu'il soit occasionnel ou habituel et

l'identification des transactions à caractère suspect ou inhabituel, l'émission des alertes suites aux mouvements inhabituels ou opérations suspectes effectuées par les membres (Coopec Ave, Lando, et Tsévié);

- défaut de déclaration des revenus des membres et des chiffres d'affaires des personnes morales dans le système d'information (Coopec Ave).

Les actions sont en cours pour la correction intégrale des principales faiblesses relevées.

2.5.5. Réponses aux requêtes de la CENTIF-TOGO ainsi que celles des Autorités d'enquête et de poursuite relatives aux informations sur certaines personnes physiques et morales

Pour le compte de l'année 2024, le réseau a répondu, aux requêtes de la CENTIF-TOGO et de ses partenaires qui ont porté sur les demandes d'informations relatives à des personnes physiques et morales. Parmi les partenaires de la CENTIF-TOGO, on citera : l'Office Central de Répression du Trafic Illicite des Drogues et du Blanchiment (OCRTIDB), la Gendarmerie Nationale/Service Central de Recherches et d'Investigations Criminelles (GN/SCRIC), la Direction Générale de la Police Nationale (DGPN), le Ministère de Sécurité et de Protection Civile / Laboratoire de Criminalistique Numérique (MSPC-LCN) et le Tribunal (de Première Instance de Première Classe, d'Instance à Compétence Correctionnelle et civile de Kpalimé).

Soixante-dix-sept (77) requêtes reçues par la Fucec-Togo dont quarante-quatre (44) de la CENTIF-TOGO, neuf (09) de l'OCRTIDB, cinq (5) de la DGPN, treize (13) de la GN/SCRIC, une (01) du MSPC et cinq (05) du Tribunal ont porté sur cent cinquante-trois (153) personnes physiques et morales dont trente (30) sont détentrices de trente-sept (37) comptes dans treize (13) institutions.

Par ailleurs, au titre de 2024, vingt-quatre (24) requêtes ont été reçues de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et quatre cent cinquante-quatre (454) de l'Office Togolais des Recettes (OTR). Ces quatre cent soixante-dix-huit (478) requêtes ont porté sur quatre cent soixante-dix-huit (478) personnes physiques (P) et morales (M) dont quatre-vingt-huit (88) sont détentrices de cent quatre-douze (192) comptes dans vingt-et-une (21) institutions.

Au total, cinq cent cinquante-cinq (555) requêtes reçues ont porté sur six cent trente une (631) personnes physiques et morales dont cent dix-huit (118) sont détentrices de deux cent vingt-neuf (229) comptes dans vingt-deux (22) institutions du réseau.

Toutes les informations demandées ont été fournies dans les délais impartis à la CENTIF-TOGO et à ses partenaires. De même, les restrictions demandées sur les comptes ont été appliquées.

2.5.6. Perspectives et programme d'actions pour l'année 2025

En dehors des activités classiques, de réponses aux requêtes de la CENTIF-TOGO, de renforcement de capacités du personnel, de détection et de traitement des transactions inhabituelles ou suspectes le réseau en 2025 projette de :

- élaborer la cartographie des risques BC/FT pour les institutions de grande taille (article 44) du réseau ;
- poursuivre le programme de formation et de sensibilisation à l'intention du personnel, en particulier tous les employés de front office (notamment la vulgarisation des indicateurs et typologies BC/FT), de même que les élus notamment les administrateurs, et diffuser périodiquement une documentation relative à la LBC/FT :

- suivre la mise à jour de l'identité et des éléments d'identification de la clientèle (membres);
- maintenir la surveillance accrue sur les opérations des personnes à risque élevé notamment les Personnes Politiquement Exposées (PPE) ;
- suivre la tenue effective et régulière du registre électronique des opérations inhabituelles ou suspectes et procéder au besoin aux investigations nécessaires et contrôles renforcés ;
- procéder à l'identification du bénéficiaire effectif conformément aux nouvelles dispositions légales et internes :
- évaluer le pilote de l'outil LBC, réalisé par la Fintech CAGECFI SA dans les Coopec Maturité et Eelo permettant le profilage des membres, le filtrage en temps réel des membres et de leurs transactions, le suivi des mouvements sur les comptes et la génération des alertes ainsi que l'identification des transactions à caractère inhabituel ou suspect. Cet outil sera implémenté dans toutes les Coopec du réseau après les améliorations nécessaires à la suite de l'évaluation;
- se doter d'autres outils permettant le profilage des clients et des comptes, le filtrage en temps réel des clients et des transactions, le suivi des mouvements sur les comptes et la génération des alertes si l'évaluation du pilote en cours n'est pas concluante.

2.6. Changements survenus dans l'organisation

Aucun changement majeur n'est intervenu dans l'organisation structurelle de l'institution au cours de l'exercice 2024. Cependant, on note la nomination d'un nouveau Directeur Général Adjoint monsieur Kodjo KEGLO en remplacement de monsieur Atcha IDRISSOU, promu au poste de Directeur Général.

2.7. Relations avec les autorités de contrôle

Dans ses relations avec les autorités, la Fucec-Togo a rempli les obligations à sa charge. Elle a transmis son rapport annuel au titre de l'exercice 2023. Elle a également centralisé puis communiqué dans les délais les rapports d'activités de toutes les institutions de base.

Elle a en outre fait le reporting des données mensuelles et trimestrielles. L'état de mise en œuvre des mesures correctives des insuffisances relevées par les missions de contrôle est transmis à la Commission Bancaire à la fin de chaque trimestre. Sur un autre plan, la Structure Faîtière et les Coopec visées à l'article 44 de la Loi portant règlementation des Systèmes Financiers Décentralisés ont été représentées à toutes les rencontres périodiques organisées par la BCEAO.

Par ailleurs, il faut noter la levée de la surveillance rapprochée de la Fucec-Togo, Structure Faîtière, par la Commission Bancaire de l'UMOA par décision n°008-05-2024/CB/CS du 10 mai 2024 ainsi que la levée de l'administration provisoire de la Coopec Solidarité, l'une des institutions de base, par arrêté n° 155/MEF/SG/DMF du 07 juin 2024.

2.8. Activités avec les partenaires

Au cours de l'année 2024, la Fucec-Togo a mis en œuvre, en collaboration avec ses Partenaires Techniques et Financiers (PTF), plusieurs projets visant à renforcer l'inclusion financière des populations, notamment en milieu rural. Ces interventions ont permis d'étendre l'accès au crédit, de développer des produits financiers adaptés aux besoins des groupes vulnérables (producteurs agricoles, jeunes, femmes, etc.) et de consolider les capacités techniques du réseau. Les principales réalisations dans le cadre de ces partenariats sont présentées ci-après :

2.8.1. Projet d'Appui à la Filière Céréalière au Togo

Ce projet, conduit avec l'ONG Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) et INADES-Formation, en partenariat avec la Centrale des Producteurs de Céréales du Togo (CPC-Togo), vise à faciliter l'accès des producteurs céréaliers aux financements nécessaires à leurs activités, notamment pour l'achat d'intrants agricoles.

Au cours de l'année 2024, 206 producteurs ont bénéficié de crédits pour un montant total de 13 517 000. L'encours de crédit enregistré au 31 décembre 2024 s'élève à 35 150 468. Ce projet contribue à améliorer la productivité agricole tout en favorisant l'inclusion des petits producteurs dans les circuits de financement.

2.8.2. Partenariat avec ADA

Le partenariat entre la Fucec-Togo et l'ONG luxembourgeoise Appui au Développement Autonome (ADA) poursuit l'objectif commun de renforcer l'inclusion financière des populations vulnérables, en particulier dans le secteur agricole.

En 2024, cette collaboration s'est articulée autour de deux axes majeurs :

- le développement du projet d'Agriculture Résiliente au Changement Climatique (ARCC), qui vise à accompagner près de 1 000 producteurs togolais dans l'adoption de pratiques agricoles durables et résilientes, à travers des produits financiers spécifiquement conçus pour répondre aux aléas climatiques. La phase active de ce projet démarrera en 2025;
- l'appui à l'évaluation à mi-parcours de la Stratégie de Financement Agricole (SFA) de la Fucec-Togo. Cette évaluation vise à faire un point d'étape sur la mise en œuvre de la stratégie, en identifiant les acquis, les défis et les axes d'amélioration. L'objectif est de renforcer l'efficacité et l'impact de la SFA au sein du réseau Fucec-Togo, tout en améliorant durablement l'accès des acteurs agricoles aux services financiers adaptés à leurs besoins.

2.8.3. Partenariat avec GIZ

La Fucec-Togo a poursuivi en 2024 sa collaboration avec la coopération allemande (GIZ), à travers les programmes ProFinA (Financement Agricole) et ProComp (Compétitivité du secteur privé). Cette coopération a permis de renforcer les capacités du réseau en matière de financement agricole inclusif.

Les principales actions menées dans ce cadre comprennent :

- la formation de près de 200 agents et élus sur les spécificités du financement agricole, la gestion des risques et l'accompagnement des producteurs ;
- la réalisation d'une cartographie des risques agricoles au niveau national ;
- le développement de produits financiers adaptés aux jeunes entrepreneurs agricoles et aux unités de transformation agroalimentaire ;
- l'appui au développement d'outils numériques pour améliorer l'efficacité du financement agricole.

2.8.4. Partenariat avec AGRO-DR

Dans le cadre de la convention avec l'Association de Groupe de Développement Rural (AGRO-DR), la Fucec-Togo soutient le financement de producteurs maraîchers installés dans les bas-fonds du fleuve Zio, notamment pour les cultures de contre-saison.

Après une phase de réorganisation des interventions, les activités ont repris en 2024, avec le financement de 6 producteurs pour un montant total de 600 000. Ce projet contribue à la sécurisation des revenus agricoles en dehors des saisons pluvieuses.

2.8.5. Partenariat avec MIFA

Le partenariat avec le Mécanisme Incitatif de Financement Agricole (MIFA) vise le financement des acteurs des chaînes de valeur agricoles à travers un mécanisme de partage de risque, intégrant l'accès au marché, l'accompagnement technique des producteurs et l'assurance agricole. Il regroupe les fonds du ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique Villageoise et du Développement Rural auprès de la Fucec-Togo pour soutenir les acteurs du secteur agricole.

En 2024, une entreprise agricole a bénéficié d'un financement de 35 000 000 pour la commercialisation de produits agricoles. À la clôture de l'exercice, l'encours total des crédits dans le cadre de ce partenariat s'élève à 106 082 515.

Les différents projets réalisés en collaboration avec les PTF démontrent la capacité de la Fucec-Togo à concevoir et mettre en œuvre des solutions concrètes et adaptées pour renforcer l'inclusion financière au Togo. En 2024, ces partenariats ont permis de mobiliser des ressources, de développer des produits financiers innovants et de former les équipes du réseau pour répondre efficacement aux besoins spécifiques des populations rurales.

Ces résultats confirment la volonté de la Fucec-Togo de faire de la finance inclusive un levier de développement équitable et durable pour l'ensemble des communautés qu'elle dessert.

2.9. Analyse des affiliations et désaffiliations d'institutions membres

Durant l'exercice sous revue, le réseau n'a enregistré ni affiliation ni désaffiliation de Coopec.

2.10. Liste des institutions financières auprès desquelles l'institution effectue des placements ou qui lui octroient du financement

Au titre de l'exercice 2024, les placements des institutions du réseau en dépôts à terme et en obligations sont faits dans les institutions suivantes : African Lease Togo, Coris Bank International Togo, BSIC, Orabank Togo, LA FINAO, UTB, SIAB, SGI-TOGO, SGI HUDSON & Cie Côte d'Ivoire.

Sur l'exercice 2024, aucune institution financière n'a octroyé de financement au réseau.

2.11. Difficultés rencontrées

Au rang des difficultés rencontrées par le réseau, on peut signaler :

- l'existence au sein du réseau de Coopec structurellement déficitaires et à fonds propres négatifs;
- la gestion non optimale des risques dans les institutions du réseau, caractérisée notamment par la violation des politiques de crédit dans certaines institutions de base, la faiblesse du suivi structuré du portefeuille de crédit, la prise inconsidérée de risque dans certains financements;
- le déséquilibre de la taille des institutions du réseau ;
- les limitations du SIG en usage dans le réseau pour la production des informations financières à des fins d'analyse et de décisions.

III. PERSPECTIVES

Dans un contexte de rude concurrence sur le marché national de la microfinance marqué par le renforcement de la réglementation sur les institutions de microfinance de la zone en matière de gouvernance, les perspectives du réseau s'articulent autour des défis suivants :

- assurer l'unité du réseau en privilégiant la gestion des crises en interne, en veillant à l'adoption et à l'application des textes uniformes et en mettant en œuvre la politique et procédures d'optimisation de la taille des institutions du réseau ;
- continuer l'amélioration de la communication interne entre les entités du réseau pour une gouvernance plus participative et inclusive ;
- offrir des services d'épargne et de crédit adaptés aux besoins des membres selon une approche dynamique et modernisée, tout en renforçant l'efficacité du processus d'octroi et de suivi des crédits;
- concrétiser l'unité effective et définitive par les services en commun offerts par une structure réseau plus adaptée et axée sur l'efficacité des Coopec ;
- disposer d'un réseau rentable et présentant une sécurité financière à tous les niveaux (Coopec et Faîtière) :
- rendre effective l'offre des services financiers numériques à travers la digitalisation des processus de crédit et le service Fucec Mobile.

En relevant les défis et difficultés ci-avant identifiés, la Fucec-Togo s'inscrira plus que jamais dans ses mission et vision.

Toutes ces perspectives se fondent sur les cinq (05) axes stratégiques et les onze (11) objectifs spécifiques y liés du plan d'affaires 2024-2028 adopté par le Conseil d'administration et qui sont la toile des actions de notre institution sur les années à venir. Il s'agit :

Axe stratégique n°1 : Modernisation du réseau

- 1. Développer une offre diversifiée, innovante et une force de vente compétitives
- 2. Améliorer le cadre d'accueil et la qualité de la Gestion de la Relation Clientèle (GRC)
- 3. Renforcer le système d'informations et de gestion (SIG)

Axe stratégique n°2 : Consolidation de la santé financière du réseau

- 4. Améliorer la rentabilité du Réseau
- 5. Renforcer la sécurité financière et physique des institutions

Axe stratégique n°3 : leadership et mobilisation des ressources Humaines

- 6. Développer les compétences du capital humain et améliorer son administration
- 7. Assurer le management stratégique de la performance du capital humain

Axe stratégique n°4 : Ajustements organisationnels

- 8. Redimensionner le réseau par l'exécution du plan de mise en œuvre du RPP-OTI
- 9. Améliorer la qualité des relations d'affaires entre la Structure Faîtière et les Coopec

Axe stratégique n°5 : Promotion de la culture et de l'identité Coopérative

- 10. Développer la culture coopérative et assurer la responsabilité sociétale
- 11. Asseoir une gouvernance vertueuse conforme aux meilleures pratiques coopératives

Par ailleurs dans les perspectives, nous travaillerons à :

- la densification de la commercialisation de Fucec Mobile, la construction d'un réseau d'agents à travers les services financiers numériques et le déploiement de la digitalisation du process de crédit :
- la mise en œuvre cohérente des résolutions issues de l'atelier d'efficacité sur la gestion du crédit et de celui sur la gestion des produits Syscofop et CE/E;
- la mise en place d'une stratégie marketing et communication sur les produits et services ;
- la professionnalisation de la force de vente à travers l'évaluation et le déploiement des Standards de Qualité de Services (SQS) ;
- la gestion structurée de la relation clientèle à travers la mise en place d'un dispositif efficace de traitement des plaintes et des réclamations ;
- la poursuite du renforcement de la communication institutionnelle à travers l'animation dynamique du site web du réseau et la présence plus accrue sur les réseaux sociaux ;
- la poursuite de la vulgarisation et du pilotage harmonieux du plan de mise en œuvre du RPP-OTI :
- le suivi de la rentabilité des Coopec par des études ciblées menées et exploitées ;
- l'évaluation annuelle des plans d'affaires des institutions ;
- la révision du manuel de trésorerie du réseau et la veille sur l'optimisation de la gestion des liquidités des institutions ;
- la mise en place d'un nouveau plan directeur de formation et la poursuite efficace du renforcement des capacités des élus et du personnel ;
- l'évaluation et la révision du dispositif d'évaluation du capital humain ;
- l'optimisation du traitement des données des entités de base afin d'assurer efficacement le reporting périodique et réglementaire ;
- le renforcement de la surveillance institutionnelle en vue de sécuriser davantage le patrimoine des institutions du réseau.

Pour le Conseil d'Administration Le Président,

Pouquime KOMBATE

IV. ETATS FINANCIERS

BILAN COMBINE

DIMF 2000

Etat : C Faitière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo (Fucec-Togo)

Date d'arrêté : 31/12/2024 F:01 / NT:003

D: AA0

P:A M:1 N.S.: TOG 9/00

(En francs CFA 2024 Code 2023 Code **ACTIF PASSIF** 2024 2023 Poste Poste **BRUT** AMT/PROV NET NET OPERATIONS DE TRESORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS 54 766 310 161 54 766 310 161 43 952 350 306 F01 OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES 28 715 935 26 120 201 FINANCIERES 5 743 756 531 Valeur en caisse 5 827 931 054 5 827 931 054 Comptes ordinaires créditeurs 665 482 646 865 A10 F1A 5 827 931 054 5 827 931 054 5 729 772 428 A11 Billets et monnaies F2A Autres comptes de dépôts créditeurs 3 850 000 2 760 000 Monnaie électronique acquise F2B Dépôts à terme reçus F2C Dépôts de garantie reçus 3 850 000 2 760 000 Autres dépôts reçus F3A Comptes d'emprunts 9 625 732 049 9 625 732 049 7 270 611 889 Comptes ordinaires débiteurs F3E Emprunts à moins d'un an Autres comptes de dépôts débiteurs 38 316 965 014 38 316 965 014 30 219 148 167 Emprunts à terme 30 178 424 467 A2H Dépôts à terme constitués 38 276 241 314 38 276 241 314 Autres sommes dues aux institutions financières Dépôts de garantie constitués Ressources affectées 22 190 827 22 190 827 Autres dépôts constitués 40 723 700 40 723 700 40 723 700 F60 Dettes rattachées 2 009 626 522 508 Comptes de prêts 337 819 883 337 819 883 300 571 848 A3B Prêts à moins d'un an A3C Prêts à terme 337 819 883 337 819 883 300 571 848 657 862 162 657 862 162 432 245 973 A60 Créances rattachées A70 Prêts en souffrance et immobilisés Prêts Immobilisés Prêts en souffrance de 6 mois au plus Prêts en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus Prêts en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus OPERATIONS AVEC LES MEMBRES. BENEFICIAIRES OU OPERATIONS AVEC LES MEMBRES. BENEFICIAIRES OL 123 308 396 462 3 140 760 816 120 167 635 646 118 170 141 685 147 584 786 751 **B01** G01 137 711 090 680 CLIENTS CLIENTS Crédits court terme 55 879 057 954 56 718 543 243 104 081 980 101 98 776 512 259 B2D 55 879 057 954 G10 Comptes ordinaires créditeurs Comptes ordinaires G15 9 849 280 618 9 357 922 138 B2N Dépôts à terme reçus 33 766 965 773 33 766 965 773 34 501 518 754 Comptes d'épargne à régime spécial Crédits à moyen terme **B40** Crédits à long terme 20 466 312 923 20 466 312 923 19 194 658 365 G30 Autres dépôts de garantie reçus 30 617 760 013 27 072 269 006 6 165 745 214 6 165 745 214 5 506 505 147 1 536 000 000 936 000 000 Créances rattachées G35 Autres dépôts reçus B70 Crédits en souffrance et immobilisés 7 030 314 597 3 140 760 816 3 889 553 781 2 248 916 176 G60 **Emprunts** 1 160 270 753 1 160 270 753 690 144 724 Crédits Immobilisés G70 Autres sommes dues 481 474 738 1 143 080 762 780 893 854 G90 Dettes rattachées 1 568 387 277 Crédits en souffrance de 6 mois au plus 1 624 555 501 1 499 766 019 B72 2 595 759 047 1 484 315 866 1 111 443 181 595 147 208 Crédits en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus B73 Crédits en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus 1 649 729 297 1 174 970 212 474 759 085 182 730 390 OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES 4 250 673 972 203 494 590 4 047 179 382 7 101 595 304 OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES 5 245 781 084 3 989 650 877 Titres de placement 1 002 600 647 1 002 600 647 1 419 676 895 H10 Versements restant à effectuer 160 529 848 160 529 848 151 211 333 H40 Créditeurs divers 2 498 760 181 419 251 166 C30 Comptes de stocks C31 Stocks de meubles Comptes de valeurs à imputer C32 Stocks de marchandises Comptes d'ordre et divers 2 747 020 903 3 570 399 711 C33 Stocks de fournitures 160 529 848 160 529 848 151 211 333 H6B Comptes de liaison 61 132 246 10 589 064

BILAN COMBINE

DIMF 2000

Faitière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo (Fucec-Togo)

Date d'arrêté : 31/12/2024 F:02 / NT:003

Etat : C

D : AA0

P:A		N.S.: TOG 9/00		M : 1					(En francs CFA)
Code	ACTIF		2024		2023	Code	PASSIF	2024	2023
Poste	AVIII	BRUT	AMT/PROV	NET	NET	Poste	i Addii	2024	2020
C34	Autres stocks et assimilés	0	0	0	0	H6C	Comptes de différences de conversion	0	0
C40	Débiteurs divers	2 096 772 439	203 494 590	1 893 277 849	4 493 138 758	H6G	Comptes de régularisation - passif	2 197 835 593	3 366 328 472
C55	Créances rattachées	20 728 681	0	20 728 681	25 910 604	H6P	Comptes d'attente - passif	488 053 064	193 482 176
C56	Valeurs à l'encaissement avec crédit immédiat	267 071 893	0	267 071 893	324 735 412				
C59	Valeurs à rejeter	0		0	0				
C6A	Comptes d'ordre et divers	702 970 464	0	702 970 464	686 922 302				
C6B	Comptes de liaison	146 074 275	0	146 074 275	202 782 049				
C6C	Comptes de différence de conversion	0	0	0	0				
C6G	Comptes de régularisation actif	206 033 572	0	206 033 572	266 062 438	K01	VERSEMENTS RESTANT A EFFECTUER SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0
C6Q	Comptes transitoires	0	0	0	0	K20	Titres de participation	0	0
C6R	Comptes d'attente - actif	350 862 617	0	350 862 617	218 077 815				
D01	VALEURS IMMOBILISEES	20 003 642 195	6 529 677 952	13 473 964 242	12 641 586 738		PROVISIONS, FONDS PROPRES ET ASSIMILES	39 595 805 662	40 138 812 275
D1A	Immobilisations financières	4 458 950 000	0	4 458 950 000	4 507 950 000		Subventions d'investissement	1 631 570	2 648 780
D1E	Titres de participation	4 458 950 000	0	4 458 950 000	4 207 950 000		Founds officially	0.074.044.000	5 757 000 000
D1L D40	Titres d'investissement	0	0	0	300 000 000		Fonds affectés	6 271 614 622	5 757 029 666
D10	Prêts et titres subordonnés	00 007 455	0	00 007 455	00 704 440	L21	Fonds de garantie	228 315 723	228 315 723
D1S	Dépôts et cautionnements	89 687 155	0	89 687 155	86 791 118 743 805 774		Fonds d'assurance	0	0
D23	Immobilisations en cours	1 338 015 656 4 500 000	0	1 338 015 656	3 547 292		Fonds de bonification	5 000 000 507	5 484 277 641
D24 D25	Incorporelles	1 333 515 656	0	4 500 000 1 333 515 656			Fonds de sécurité Autres fonds affectés	5 998 862 597 44 436 301	44 436 301
	Corporelles		6 204 607 056		740 258 482 6 489 558 565			676 320 383	646 320 383
D30 D31	Immobilisations d'exploitation Incorporelles	12 878 949 069 213 061 476		6 577 342 013 54 360 988	35 899 531	L27 L30	Fonds de crédit Provisions pour Risques et Charges	2 367 430 045	2 585 373 795
D36	'	12 665 887 593	6 142 906 568	6 522 981 025	6 453 659 034	L31	Provisions pour charges de retraite	775 022 028	764 841 294
D30	Corporelles Immobilisations hors exploitation	12 000 007 093	0 142 900 308	0 322 901 023	0 455 659 654	L32	Provisions pour risque d'exécution des engagements par signature	175 022 026	704 041 294
D40	Incorporelles	0	0	0	0	L33	Autres provisions pour risques et charges	1 592 408 017	1 820 532 501
D41	Corporelles	0	0	0	0	L35	Provisions réglementées	1 592 400 017	1 020 032 001
D43		O	0	Ü	Ü		Provisions pour risques afférents aux opérations de crédits à moyen	J	ď
D40	Immobilisations acquises par réalisation de garantie	1 154 113 340	228 070 896	926 042 444	788 154 692		et long termes	0	0
D46	Incorporelles	1 454 442 240	000 070 000	000 040 444	700 454 600	L37	Provision spéciale de réévaluation	0	0
D47	Corporelles	1 154 113 340	228 070 896	926 042 444	788 154 692		Emprunts et titres émis subordonnés	U	0
						L43	Dettes rattachées aux emprunts et titres émis subordonnés	1 047 400 050	4 047 400 050
						L45	Fonds pour risques financiers généraux	1 917 169 250	1 917 169 250
						L50	Primes liées au capital	45 740 040 054	44 500 400 040
						L55	Réserves	15 712 213 251	14 596 139 213
DEA	Cuf did hail at an fundiana analonida				4	L56	Réserve générale	3 753 906 486	3 383 212 188
D50	Crédit bail et opérations assimilées	0	0	0	0	L57	Réserves facultatives	705 698 092	684 307 519
D51	Crédit-bail	0	0	0	0	L58	Autres réserves	11 252 608 673	10 528 619 505
D52	L.O.A.	0	0	0	0	L59	Ecart de réévaluation des immobilisations	0	40.700.044.45
D53	Location-vente	0	0	0	0	L60	Capital	7 778 742 000	10 789 211 135

	BILAN COMBINE	DIMF 2000
Etat : C	Faitière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo (Fucec-Togo)	
Date d'arrêté : 31/12/2024	F:03 / NT:003	

D : AA0

P : A N.S. : TOG 9/00 M : 1 (En francs CFA)

1 . / \		14.0 100 3/00		IVI . I					(Ell lianes of 71)
Code	ACTIF		2024		2023	Code	PASSIF	2024	2023
Poste	7.01.1	BRUT	AMT/PROV	NET	NET	Poste	1710011	2024	2020
D60	Créances rattachées	83 926 975	0	83 926 975	25 326 589	L61	Capital appelé	7 778 742 000	10 789 211 135
						L62	Capital non appelé	0	0
						L65	Fonds de dotation	352 713 144	352 713 144
D70	Créances en souffrance	0	0	0	0	L70	Report à nouveau (+ ou -)	2 117 209 105	752 915 722
D71	Créances en souffrance de 6 mois au plus	0	0	0	0				
D72	Créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	0	0	0	0				
D73	Créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	0	0	0	0				
E01	ACTIONNAIRES, ASSOCIES OU MEMBRES	0	0	0	0				
E02	Actionnaires, associés ou membres, capital non appelé	0	0	0	0				
E03	Actionnaires, associés ou membres, capital appelé non versé	0	0	0	0				
E05	EXCEDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS	0	0	0	0	L75	Excédent des produits sur les charges	0	0
						L80	Résultat de l'exercice (+ ou -)	2 400 762 291	2 739 291 188
						L81	Excédent ou déficit en instance d'approbation	2 400 762 291	2 739 291 188
						L82	Excédent ou déficit de l'exercice	0	0
E90	TOTAL ACTIF	202 329 022 790	9 873 933 358	192 455 089 432	181 865 674 033	L90	TOTAL PASSIF	192 455 089 432	181 865 674 033

HORS BILAN COMBINÉ

DIMF 2000

Etat : C Etablissement: FUCEC - TOGO (en francs CFA)

Date d'arrêté : 31/12/2024 D:AC0 F:01/001

P: A N.S.: TOG X/XX M:1

P: A	N.S.: TOG X/XX	M:1	
Code poste	LIBELLES	2024	2023
	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	(43 000 000)	(125 000 000)
N1A	Engagements donnés en faveur des institutions financières	43 000 000	110 000 000
N1H	Engagements recus des institutions financières		
N1J	Engagements donnés en faveur des membres, bénéficiaires ou clients		15 000 000
N1K	Engagements reçus des membres, bénéficiaires ou clients		
	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	(61 254 884)	(85 343 963)
N2A	D'ordre des institutions financières	40 000 000	25 000 000
N2H	Reçus des institutions financières		
N2J	D'ordre des membres, bénéficiaires ou clients	21 254 884	60 343 963
N2M	Reçus des membres, bénéficiaires ou clients		
	ENGAGEMENTS SUR TITRES		
N3A	Titres à livrer		
N3B	Intervention à l'émission		
N3C	Marché gris		
N3D N3E	Autres titres à livrer Titres à recevoir		
N3E N3F	Intervention à l'émission		
N3G	Marché gris		
N3H	Autres titres à livrer		
	ENGAGEMENTS SUR OPERATIONS EN DEVISES		
P1A	Francs CFA achetés non encore reçus		
P1B	Devises achetées non encore reçues		
P1C	Francs CFA vendus non encore livrés		
P1D	Devises vendues non encore livrées		
	PRÊTS OU EMPRUNTS EN DEVISES		
P1E	Devises prêtées non encore livrées		
P1F	Devises empruntées non encore reçues		
540	OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME		
P1G P1H	Opérations de change à terme francs CFA à recevoir contre devises à livrer Opérations de change à terme devises à recevoir contre francs CFA à livrer		
P1H P1J	Opérations de change à terme devises à recevoir contre hancs CFA à livrer Opérations de change à terme devises à recevoir contre devises à livrer		
P1K	Opérations de change à terme devises à livrer contre devises à recevoir		
P1L	Report /déport non couru à recevoir		
P1M	Report /déport non couru à payer		
P1R P1S	Intérêts non courus en devises couverts à recevoir		
P15 P1V	Intérêts non courus en devises couverts à payer Ajustements devises hors bilan		
	AUTRES ENGAGEMENTS		
Q1A	Engagements donnés		
Q1B	Engagements reçus		
	OPERATIONS EFFECTUEES POUR LE COMPTE DE TIERS	1 936 915 640	1 862 968 332
Q1C	Valeurs à l'encaissement non disponibles	73 258 949	78 435 633
Q1F	Comptes exigibles après encaissement	(73 258 949)	(78 435 633)
Q1J	Comptes de suivi des engagements de financement consortiaux	,	,
Q1K	Comptes de suivi des engagements de garantie consortiaux		
Q1L	Comptes de suivi des crédits consortiaux	1 578 699 450	1 494 398 774
Q1M	Crédits distribués pour le compte de tiers	211 698 292	211 698 292
N90	ENGAGEMENTS DOUTEUX		
	1		

COMPTE DE RESULTAT COMBINE DIMF 2080

Etat : C Faitière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo (Fucec-Togo)

Date d'arrêté : 31/12/2024 F:01 / NT:004

D:RA0

P : A		N.S.: TOG 9/00		M:1			(En francs CFA)
Code Poste	CHARGES	2024	2023	Code Poste	PRODUITS	2024	2023
R08	CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	608 228 990	723 071 706	V08	PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	2 162 645 301	2 261 444 649
R1A	Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	806	84 245	V1A	Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	116 781 385	103 237 384
R1B	Organe financier	0	0	V1B	Organe financier	0	0
R1C	Caisse centrale	0	0	V1C	Caisse centrale	0	0
R1D	Trésor Public	0	0	V1D	Trésor Public	0	0
R1E	CCP	0	0	V1E	CCP	6 325 649	3 295 297
R1F	Banques et correspondants	806	84 245	V1F	Banques et correspondants	110 455 736	99 942 087
R1H	Etablissements financiers	0	0	V1H	Etablissements financiers	0	0
R1I	SFD	0	0	V1I	SFD	0	0
R1K	Autres institutions financières	0	0	V1K	Autres institutions financières	0	0
R1L	Intérêts sur autres comptes de dépôts créditeurs	0	0	V1L	Intérêts sur autres comptes de dépôts débiteurs	2 021 852 477	2 141 686 873
R1N	Dépôts à terme reçus	0	0	V1Q	Intérêts sur dépôts à terme constitués	2 021 852 477	2 141 666 152
R1P	Dépôts de garantie reçus	0	0	V1R	Intérêts sur dépôts de garantie constitués	0	0
R1Q	Autres dépôts reçus	0	0	V1S	Intérêts sur autres dépôts constitués	0	20 721
R2A	Intérêts sur comptes d'emprunts	0	0	V2A	Intérêts sur comptes de prêts	24 011 439	14 549 210
R2F	Intérêts sur emprunts à moins d'un an	0	0	V2C	Intérêts sur prêts à moins d'un an	0	0
R2G	Intérêts sur emprunts à terme	0	0	V2G	Intérêts sur prêts à terme	24 011 439	14 549 210
R2R	Autres intérêts	0	0	V2Q	Autres Intérêts	0	0
R2T	Divers intérêts	0	0	V2S	Divers Intérêts	0	0
R2Z	Commissions	608 228 184	722 987 461	V2T	Commissions		1 971 183
R3A	CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	1 964 241 989	2 038 351 529	V3A	PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	20 744 303 797	19 112 556 422
R3C	Intérêts sur comptes des membres, bénéficiaires ou clients	1 870 304 827	1 941 859 297	V3B	Intérêts sur crédits aux membres, bénéficiaires ou clients	15 760 042 533	14 214 991 938
R3D	Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	1 381 865 180	1 471 182 289	V3G	Autres crédits à court terme	7 942 434 611	7 469 239 967
R3F	Intérêts sur dépôts à terme reçus	416 405 779	410 512 486	V3M	Intérêts sur crédits à moyen terme	5 449 836 889	4 848 159 714
R3G	Intérêts sur comptes d'épargne à régime spécial	0	0	V3N	Intérêts sur crédits à long terme	2 367 771 033	1 897 592 257
R3H	Intérêts sur dépôts de garantie reçus	2 124 701	2 234 522		Intérêts sur comptes des membres, bénéficiaires ou clients	0	0
R3J	Intérêts sur autres dépôts reçus	69 909 167	57 930 000	V3R	Autres Intérêts	126 164 366	81 024 134
R3N	Intérêts sur emprunts et autres sommes dues	0	0	V3T	Divers Intérêts	126 164 366	81 024 134
R3Q	Autres Intérêts	0	0	V3X	Commissions	4 858 096 898	4 816 540 350
R3T	Commissions	93 937 162	96 492 232				
	MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE	20 334 478 119	18 612 577 836		MARGE D'INTERET DEFICITAIRE	0	0
	TOTAL CHARGES D'INTERETS	2 572 470 980	2 761 423 235		TOTAL PRODUITS D'INTERETS	22 906 949 098	21 374 001 071
R4B	CHARGES SUR OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	222	201	V4B	PRODUITS SUR OPERATIONS SUR TITRES ET SUR OPERATIONS DIVERSES	75 842 573	65 904 997
R4C	Charges et pertes sur titres de placement	222	201	V4C	Produits et profits sur titres de placement	75 824 363	65 904 996
R4K	Charges sur opérations diverses	0	0	V4D	Intérêts sur crédit accordés au personnel non membre	0	0
R4N	Commissions	0	0	V4E	Produits sur opérations diverses	18 210	1
				V4F	Commissions	0	0
R5B	CHARGES SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	V5B	PRODUITS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	85 828 475	102 685 889
R5C	Frais d'acquisition	0	0	V5C	Produits sur prêts et titres subordonnés	0	0
R5D	Etalement de la prime	0	0	V5D	Dividendes et produits assimilés sur titres de participation	85 828 475	102 685 889
				V5F	Produits et profits sur titres d'investissement	0	0

COMPTE DE RESULTAT COMBINE

DIMF 2080

Etat : C Faitière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo (Fucec-Togo)

Date d'arrêté : 31/12/2024

F:02 / NT:004

D:RA0

P : A N.S. : TOG 9/00 M:1 (En francs CFA)

P:A		N.S.: TOG 9/00		M:1			(En francs CFA)
Code Poste	CHARGES	2024	2023	Code Poste	PRODUITS	2024	2023
R5E	CHARGES SUR CREDIT BAIL et OPERATIONS ASSIMILEES	0	0	V5G	PRODUITS SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES	0	0
R5G	Charges sur opérations de crédit bail	0	0	V5H	Produits sur opérations de crédit-bail	0	0
R5H	Dotations aux amortissements	0	0	V5J	Loyers	0	0
R5J	Dotations aux provisions	0	0	V5K	Reprises de provisions	0	0
R5K	Moins-values de cession	0	0	V5L	Plus-values de cession	0	0
R5L	Autres charges	0	0	V5M	Autres produits	0	0
R5M	Charges sur opérations de location avec option d'achat	0	0	V5N	Produits sur opérations de location avec option d'achat	0	0
R5N	Dotations aux amortissements	0	0	V5P	Loyers	0	0
R5P	Dotations aux provisions	0	0	V5Q	Reprises de provisions	0	0
R5Q	Moins-values de cession	0	0	V5R	Plus-values de cession	0	0
R5R	Autres charges	0	0	V5S	Autres produits	0	0
R5S	Charges sur opérations de location -vente	0	0	V5T	Produits sur opérations de location vente	0	0
R5T	Dotations aux amortissements	0	0	V5V	Loyers	0	0
R5U	Dotations aux provisions	0	0	V5W	Reprises de provisions	0	0
R5V	Moins-values de cession	0	0	V5X	Plus-values de cession	0	0
R5X	Autres charges	0	0	V5Y	Autres produits	0	0
R5Y	Charges sur emprunts et titres émis subordonnés / capital social	0	0				
R6A	CHARGES SUR OPERATIONS DE CHANGE	0	0	V6A	PRODUITS SUR OPERATIONS DE CHANGE	0	0
R6B	Pertes sur opérations de change	0	0	V6B	Gains sur opérations de change	0	0
R6C	Commissions	0	0	V6C	Commissions	0	0
R6F	CHARGES SUR OPERATIONS HORS BILAN	0	0	V6F	PRODUITS SUR OPERATIONS HORS BILAN	7 060 956	12 414 274
R6K	Charges sur engagements de financements reçus des institutions financières	0	0	V6K	Produits sur engagements de financement donnés aux institutions financières	0	0
R6L	Charges sur engagements de financements reçus des membres, clients ou bénéficiaires	0	0	V6L	Produits sur engagements de financement donnés aux membres, bénéficiaires ou clients	605 413	2 389 915
R6M	Charges sur engagements de garantie reçus des institutions financières	0	0	V6N	Produits sur engagements de garantie donnés aux institutions financières	0	0
R6P	Charges sur engagements de garantie reçus des membres, bénéficiaires ou clients	0	0	V6P	Produits sur engagements de garantie donnés aux membres, bénéficiaires ou clients	6 455 543	10 024 359
R6S	Charges sur engagements sur titres	0	0	V6Q	Produits sur engagements sur titres	0	0
R6T	Charges sur autres engagements reçus	0	0	V6R	Produits sur autres engagements donnés	0	0
				V6S	Produits sur opérations effectuées pour le compte de tiers	0	0
R6V	CHARGES SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS	38 200 058	35 622 344	V6U	PRODUITS SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS	335 044	266 086
R6W	Charges sur les moyens de paiement	3 750	8 900	V6V	Produits sur les moyens de paiement	335 044	223 586
R6X	Autres charges sur prestations de services financiers	38 196 308	35 613 444	V6W	Autres produits sur prestations de services financiers	0	42 500
R7A	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION FINANCIERE	76 500	34 750	V7A	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION FINANCIERE	6 685 334	18 090 032
R7B	Moins-values sur cession d'éléments d'actif	0	0	V7B	Plus - values sur cession d'éléments d'actif	1 347 000	5 873 500
R7C	Transferts de produits d'exploitation financière	76 500	34 750	V7C	Transferts de charges d'exploitation financière	0	0
R7D	Diverses charges d'exploitation financière	0	0	V7D	Divers produits d'exploitation financière	5 338 334	12 216 532
	AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS	137 475 602	163 703 982		AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES	0	0
	AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES	38 276 780	35 657 295		AUTRES PRODUITS FINANCIERS	175 752 382	199 361 277
	MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE	20 334 478 119	18 612 577 836		MARGE D'INTERET DEFICITAIRE	0	0
	AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS	137 475 602	163 703 982		AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES	0	0
	PRODUIT FINANCIER NET	20 471 953 721	18 776 281 818		CHARGE FINANCIERE NETTE	0	0
	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS	380 010 911	447 631 236		VENTES	0	0

COMPTE DE RESULTAT COMBINE DIMF 2080

Etat : C Faitière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo (Fucec-Togo)

Date d'arrêté : 31/12/2024

D:RA0

N.S.: TOG 9/00

F:03 / NT:004

P : A		N.S. : TOG 9/00					(En francs CFA)
Code Poste	CHARGES	2 024	2 023	Code Poste	PRODUITS	2 024	2 023
R8G	Achats de marchandises	389 329 426	488 547 727	V8B	MARGE COMMERCIALE	0	0
R8J	Stocks vendus	0	0	V8C	VENTES DE MARCHANDISES	0	0
R8L	Variations de stocks marchandises	-9 318 515	-40 916 491				
	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	20 666 862 742	18 123 001 212		PRODUITS GENERAUX D'EXPLOITATION	3 136 977 220	2 908 091 135
S02	FRAIS DE PERSONNEL	9 859 135 673	9 229 219 447				
S03	Salaires et traitements	7 168 138 084	7 163 678 887	W4A	PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION	59 465 931	320 003 612
S04	Charges sociales	2 629 687 796	2 004 331 422	W4B	Redevances pour concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires	0	0
S05	Rémunérations versées aux stagiaires	61 309 793	61 209 138	W4D	Indemnités de fonction et rémunération d'administrateurs, gérants reçues	0	0
S1A	IMPOTS ET TAXES	123 404 894	134 698 220				
S1B	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	2 081 603	5 363 249	W4G	Plus-values de cession	22 951 425	244 034 255
S1C	Autres impôts , taxes et prélévements assimilés versés à l'administration des impôts	120 497 291	128 838 472	W4H	sur immobilisations incorporelles et corporelles	22 951 425	244 034 255
S1D	Impôts directs	0	0	W4J	sur immobilisations financières	0	0
S1G	Impôts indirects	170 545	467 591	W4K	Revenus des immeubles hors exploitation	3 904 000	3 944 750
S1H	Droits d'enregistrement et de timbre	1 406 488	496 973	W4L	Transferts de charges d'exploitation non financière	0	0
S1J	Impôts et taxes divers	118 920 258	127 873 908	W4M	Charges refacturées	0	0
S1K	Autres impôts, taxes et prélèvements assimilés versés aux autres organismes	826 000	496 500	W4N	Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0
				W4P	Autres transferts de charges	0	0
S2A	AUTRES CHARGES EXTERNES ET CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION	4 246 591 255	4 073 834 739	W4Q	AUTRES PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION	32 610 506	72 024 607
S2B	Services extérieurs	1 167 220 715	1 083 763 671				
S2C	Redevances de crédit-bail	0	0	W50	PRODUCTION IMMOBILISEE	0	0
S2D	Loyers	113 068 953	109 307 957	W51	Immobilisations incorporelles	0	0
S2F	Charges locatives et de co-propriété	225 980	485 000	W52	Immobilisations corporelles	0	0
S2H	Entretien et réparations	332 048 823	317 829 001				
S2J	Primes d'assurance	492 949 773	459 880 948	W53	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0	0
S2K	Etudes et recherches	67 253 000	427 500	X50	REPRISES DU FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX	0	0
S2M	Frais de formation du personnel	103 559 141	105 729 923				
S2L	Divers	58 115 045	90 103 342	X51	REPRISES D'AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	10 641 873	9 653 456
S3A	Autres services extérieurs	2 487 766 572	2 446 097 940	X54	Reprises d'amortissements des immobilisations	0	9 653 456
S3B	Personnel extérieur à l'institution	47 672 333	46 690 000	X56	Reprises de provisions sur immobilisations	10 641 873	0
S3C	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	604 475 267	551 601 729				
S3E	Publicité, publications et relations publiques	351 743 407	407 961 852	X6B	REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	3 066 869 416	2 578 434 068
S3G	Transports de biens	202 000	130 500	X6C	Reprises de provisions sur créances en souffrance	1 650 855 331	1 209 860 198
S3J	Transports collectifs du personnel	0	0	X6D	Reprises de provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus	381 105 675	160 078 792
S3L	Déplacements, missions et réceptions	486 924 480	473 953 782	X6E	Reprises de provisions sur créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	785 355 862	355 574 973
S3M	Achats non stockés de matières et fournitures	651 506 313	622 067 611	X6F	Reprises de provisions sur créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	484 393 794	694 206 433
S3N	Frais postaux et frais de télécommunication	338 558 302	333 369 290	X6G	Reprises de provisions pour dépréciation des autres éléments d'actif	56 393 338	40 550 664
S3P	Divers	6 684 470	10 323 176	X6H	Reprises de provisions pour risques et charges	1 038 920 794	925 026 759
				X6I	Reprises de provisions réglementées	0	0
				X6J	Récupération sur créances amorties	320 699 953	402 996 447
S4A	Charges diverses d'exploitation	591 603 968	543 973 128				
S4B	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	128 922 035	121 413 332	X80	PRODUITS EXCEPTIONNELS	117 013 001	133 427 723
S4D	Indemnités de fonction versées	0	24 000				
S4I	Frais de tenue d'assemblée	235 861 775	239 448 021	X81	PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	583 333 221	364 729 958

		COMPTE DE RES	BULTAT VERSION DEVE	ELOPPEE			DIMF 2080
Etat : C		Faitière des Unités Coo	ppératives d'Epargne et d	le Crédit d	du Togo (Fucec-Togo)		
Date d'ar	rêté : 31/12/2024			F:04 / N	T:004		
		D:RA0					
P:A		N.S.: TOG 9/00		M:1			(En francs CFA)
Code Poste	CHARGES	2 024	2 023	Code Poste	PRODUITS	2 024	2 023
S4K	Moins-values de cession sur immobilisations	0	0				
S4L	sur immobilisations corporelles et incorporelles	0	0	L80	DEFICIT	0	0
S4M	sur immobilisations financières	0	0				
S4P	Transferts de produits d'exploitation non financière	352 000	900 825				
S4Q	Produits rétrocédés	352 000	900 825				
S4R	Autres transferts de produits	0	0				
S4S	Autres charges diverses d'exploitation non financière	226 468 158	182 186 950				
T50	DOTATIONS AU FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX	0	0				
T51	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	946 596 621	912 014 870				
T53	Dotation aux amortissements de charges à répartir	8 323 609	23 179 903				
T54	Dotations aux amortissements des immobilisations d'exploitation	934 500 721	884 612 406				
T55	Dotations aux amortissements des immobilisations hors exploitation	225 000	675 270				
T56	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations en cours	3 547 291	3 547 291				
T57	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations d'exploitation	0	0				
T58	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations hors exploitation	0	0				
Т6В	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	5 491 134 300	3 773 233 935				
T6C	Dotations aux provisions sur créances en souffrance	3 232 382 207	1 601 746 083				
T6D	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus	519 602 930	366 890 200				
T6E	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	1 467 719 362	747 517 131				
T6F	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	1 245 059 914	487 338 752				
T6G	Dotations aux provisions pour dépréciation d'autres éléments d'actif	195 159 282	45 136 937				
T6H	Dotations aux provisions pour risques et charges	924 854 247	1 177 276 269				
T6J	Dotations aux provisions réglementées	0	0				
T6K	Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	809 953 938	504 581 848				
T6L	Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	328 784 627	444 492 798				
T80	CHARGES EXCEPTIONNELLES	296 260 923	398 425 093				
T81	PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS	373 514 403	364 133 632				
T82	IMPOTS SUR LES EXCEDENTS	191 865 892	110 048 273				
L80	EXCEDENT	2 400 762 291	2 739 291 188				
T84	TOTAL CHARGES	26 920 024 921	24 979 611 165	X84	TOTAL PRODUITS	26 920 024 921	24 979 611 165

BILAN COOPEC DE BASE DIMF 2000

Etat : C Fucec-Togo - Emsemble Coopec

Date d'arrêté : 31/12/2024 F:01 / NT:003

D : AA0

P : A N.S. : TOG 9/00 M : 1 (En francs CFA)

P:A		•	11	2000					
Code	ACTIF		2024		2023	Code	PASSIF	2024	2023
Poste	AVIII	BRUT	AMT/PROV	NET	NET	Poste	i Addii	2024	2023
A01	OPERATIONS DE TRESORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	57 961 591 640	0	57 961 591 640	53 536 505 950	F01	OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	139 532 012	9 577 444 399
A10	Valeur en caisse	5 405 905 078	0	5 405 905 078	4 700 137 979	F1A	Comptes ordinaires créditeurs	665 482	646 865
A11	Billets et monnaies	5 405 905 078		5 405 905 078	4 700 137 979	F2A	Autres comptes de dépôts créditeurs	3 850 000	2 760 000
	Monnaie électronique acquise	0		0	0	F2B	Dépôts à terme reçus	0	0
						F2C	Dépôts de garantie reçus	3 850 000	2 760 000
						F2D	Autres dépôts reçus	0	0
						F3A	Comptes d'emprunts	0	9 540 811 403
A12	Comptes ordinaires débiteurs	20 090 066 550		20 090 066 550	17 031 111 848	F3E	Emprunts à moins d'un an	0	4 796 345 033
A2A	Autres comptes de dépôts débiteurs	31 813 799 919	0	31 813 799 919	31 228 799 919	F3F	Emprunts à terme	0	4 744 466 370
A2H	Dépôts à terme constitués	31 813 799 919		31 813 799 919	31 228 799 919	F50	Autres sommes dues aux institutions financières	0	0
A2I	Dépôts de garantie constitués	0		0	0	F55	Ressources affectées	22 190 827	22 190 827
A2J	Autres dépôts constitués	0		0	0	F60	Dettes rattachées	112 825 703	11 035 303
A3A	Comptes de prêts	337 819 883	0	337 819 883	300 571 848				
A3B	Prêts à moins d'un an	0		0	0				
A3C	Prêts à terme	337 819 883		337 819 883	300 571 848				
A60	Créances rattachées	314 000 209		314 000 209	275 884 356				
A70	Prêts en souffrance et immobilisés	0	0	0	0				
	Prêts Immobilisés	0	0	0	0				
A71	Prêts en souffrance de 6 mois au plus	0	0	0	0				
A72	Prêts en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	0	0	0	0				
A73	Prêts en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	0	0	0	0				
B01	OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	123 297 205 782	3 140 760 816	120 156 444 966	118 153 387 834	G01	OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	147 580 609 471	137 707 835 943
B2D	Crédits court terme	55 879 057 954		55 879 057 954	56 718 543 243	G10	Comptes ordinaires créditeurs	104 077 802 822	98 773 257 522
B2N	Comptes ordinaires	0		0	0	G15	Dépôts à terme reçus	9 849 280 618	9 357 922 138
B30	Crédits à moyen terme	33 766 965 773		33 766 965 773	34 501 518 754	G2A	Comptes d'épargne à régime spécial	0	0
B40	Crédits à long terme	20 455 605 864		20 455 605 864	19 178 590 248	G30	Autres dépôts de garantie reçus	30 617 760 013	27 072 269 006
B65	Créances rattachées	6 165 261 593		6 165 261 593	5 505 819 413	G35	Autres dépôts reçus	1 536 000 000	936 000 000
B70	Crédits en souffrance et immobilisés	7 030 314 597	3 140 760 816	3 889 553 781	2 248 916 176	G60	Emprunts	0	0
	Crédits Immobilisés	1 160 270 753		1 160 270 753	690 144 724	G70	Autres sommes dues	0	0
B71	Crédits en souffrance de 6 mois au plus	1 624 555 501	481 474 738	1 143 080 762	780 893 854	G90	Dettes rattachées	1 499 766 019	1 568 387 277
B72	Crédits en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	2 595 759 047	1 484 315 866	1 111 443 181	595 147 208				
B73	Crédits en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	1 649 729 297	1 174 970 212	474 759 085	182 730 390				
C01	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	1 876 890 161	63 506 829	1 813 383 332	2 043 573 098	H01	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	11 668 538 516	3 899 335 997
C10	Titres de placement	84 182 500	0	84 182 500	133 890 000	H10	Versements restant à effectuer	0	0
C30	Comptes de stocks	135 079 767	0	135 079 767	130 513 566	H40	Créditeurs divers	9 169 798 614	510 580 549
C31	Stocks de meubles	0	0	0	0	_	Comptes de valeurs à imputer	0	0
C32	Stocks de marchandises	0	0	0	0	H6A	Comptes d'ordre et divers	2 498 739 902	3 388 755 448
C33	Stocks de fournitures	135 079 767	0	135 079 767	130 513 566	H6B	Comptes de liaison	61 120 496	10 589 064

BILAN COOPEC DE BASE DIMF 2000

Etat : C Fucec-Togo - Emsemble Coopec

Date d'arrêté : 31/12/2024 F:02 / NT:003

D : AA0

P:A 0 N.S.: TOG 9/00 M:1

(En francs CFA)

P:A		N.S. : TOG 9/00							(En francs CFA)
Code	ACTIF		2024		2023	Code	PASSIF	2024	2023
Poste	AVIII	BRUT	AMT/PROV	NET	NET	Poste		-	2020
C34	Autres stocks et assimilés	0	0	0	0	H6C	Comptes de différences de conversion	0	0
C40	Débiteurs divers	696 929 223	63 506 829	633 422 394	787 934 121	H6G	Comptes de régularisation - passif	1 951 022 997	3 186 080 814
C55	Créances rattachées	2 528 681		2 528 681	3 916 641	H6P	Comptes d'attente - passif	486 596 409	192 085 571
C56	Valeurs à l'encaissement avec crédit immédiat	263 193 896		263 193 896	309 791 664				
C59	Valeurs à rejeter	0		0	0				
C6A	Comptes d'ordre et divers	694 976 094	0	694 976 094	677 527 106				
C6B	Comptes de liaison	146 074 275		146 074 275	202 782 049				
C6C	Comptes de différence de conversion	0		0	0				
C6G	Comptes de régularisation actif	204 808 019		204 808 019	262 971 336				
C6Q	Comptes transitoires	0		0	0				
C6R	Comptes d'attente - actif	344 093 800		344 093 800	211 773 721				
D01	VALEURS IMMOBILISEES	17 482 384 530	5 813 725 223	11 668 659 306	10 916 914 406	K01	VERSEMENTS RESTANT A EFFECTUER SUR	0	0
D44	Land Program Control Control	0.447.400.000		0.447.400.000	0.440.440.000	1400	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	•	•
D1A	Immobilisations financières	3 117 400 000	0	3 117 400 000	3 113 410 000	K20	Titres de participation	0	0
D1E	Titres de participation	3 117 400 000	0	3 117 400 000	3 113 410 000		DD0//0/0/0/ 50//D0 DD0DD50 57 400//// 50		
D1L	Titres d'investissement	0	0	0	0	L01	PROVISIONS, FONDS PROPRES ET ASSIMILES	32 211 399 245	33 465 764 948
D10	Prêts et titres subordonnés	0		0	0	L10	Subventions d'investissement	1 631 570	2 648 780
D1S	Dépôts et cautionnements	87 552 365	0	87 552 365	84 656 328		F. d. Wolfe	•	•
D23	Immobilisations en cours	1 261 145 996	0	1 261 145 996	666 044 812	L20	Fonds affectés	0	0
D24	Incorporelles	0	0	0	3 547 292	L21	Fonds de garantie	0	0
D25	Corporelles	1 261 145 996	0	1 261 145 996	662 497 520	L22	Fonds d'assurance	0	0
D30	Immobilisations d'exploitation	11 823 245 854	5 585 654 327	6 237 591 527	6 251 231 574	L23	Fonds de bonification	0	0
D31	Incorporelles	150 593 572	132 206 655	18 386 917	20 652 417	L24	Fonds de sécurité	0	0
D36	Corporelles	11 672 652 282	5 453 447 672	6 219 204 610	6 230 579 157	L25	Autres fonds affectés	0	0
D40	Immobilisations hors exploitation	0	0	0	0	L27	Fonds de crédit	0	0
D41	Incorporelles	0	0	0	0	L30	Provisions pour Risques et Charges	2 016 742 178	2 023 135 008
D45	Corporelles	0	0	0	0	L31	Provisions pour charges de retraite	534 455 601	524 274 867
	Immobilisations acquises par réalisation de garantie	1 154 113 340	228 070 896	926 042 444	788 154 692	L32	Provisions pour risque d'exécution des engagements par signature	0	0
D46	Incorporelles	0	0	0	0	L33	Autres provisions pour risques et charges	1 482 286 577	1 498 860 141
D47	Corporelles	1 154 113 340	228 070 896	926 042 444	788 154 692	L35	Provisions réglementées	0	0
						L36	Provisions pour risques afférents aux opérations de crédits à moyen et long termes	0	0
						L37	Provision spéciale de réévaluation	0	0
						L41	Emprunts et titres émis subordonnés	427 973 363	504 431 956
						L43	Dettes rattachées aux emprunts et titres émis subordonnés	2 978 656	15 855 813
						L45	Fonds pour risques financiers généraux	1 787 169 250	1 787 169 250
D50	Crédit bail et opérations assimilées	0	0	0	0	L50	Primes liées au capital	0	0
D51	Crédit-bail Crédit-bail	0	0	0	0	L55	Réserves	15 701 166 848	14 585 092 810
D52	L.O.A.	0	0	0	0	L56	Réserve générale	3 749 487 932	3 378 793 634
D53	Location-vente	0	0	0	0	L57	Réserves facultatives	703 488 797	682 098 224
						L58	Autres réserves	11 248 190 119	10 524 200 951
						L59	Ecart de réévaluation des immobilisations	0	0
D60	Créances rattachées	38 926 975		38 926 975	13 417 000	L60	Capital	7 778 742 000	10 789 211 000
						L61	Capital appelé	7 778 742 000	10 789 211 000

BILAN COOPEC DE BASE DIMF 2000

Etat : C 0 Fucec-Togo - Emsemble Coopec

Date d'arrêté : 31/12/2024

F:03 / NT:003

D : AA0

0 N.S. TOG 9/00

P:A	<u> </u>	N.S.: 10G 9/00		M:1					(En francs CFA)
Code	ACTIF		2024		2023	Code	PASSIF	2024	2023
Poste	AOTII	BRUT	AMT/PROV	NET	NET	Poste	1 Addii	2024	2023
						L62	Capital non appelé	0	0
						L65	Fonds de dotation	139 412 162	139 412 162
D70	Créances en souffrance	0	0	0	0	L70	Report à nouveau (+ ou -)	2 243 810 364	960 271 538
D71	Créances en souffrance de 6 mois au plus	0	0	0	0				
D72	Créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	0	0	0	0				
D73	Créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	0	0	0	0				
E01	ACTIONNAIRES, ASSOCIES OU MEMBRES	0	0	0	0				
E02	Actionnaires, associés ou membres, capital non appelé	0	0	0	0				
E03	Actionnaires, associés ou membres, capital appelé non versé	0	0	0	0				
E05	EXCEDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS	0	0	0	0	L75	Excédent des produits sur les charges	0	0
						L80	Résultat de l'exercice (+ ou -)	2 111 772 854	2 658 536 631
						L81	Excédent ou déficit en instance d'approbation	2 111 772 854	2 658 536 631
						L82	Excédent ou déficit de l'exercice	0	0
E90	TOTAL ACTIF	200 618 072 112	9 017 992 868	191 600 079 244	184 650 381 288	L90	TOTAL PASSIF	191 600 079 244	184 650 381 288

COMPTE DE RESULTAT COOPEC DE BASE

Fucec-Togo - Emsemble Coopec

Etat : C Date d'arrêté : 31/12/2024 F:01 / NT:004

D:RA0

N.S. TOG 9/00

(En francs CEA)

DIMF 2080

P:A		N.S.: TOG 9/00		M:1			(En francs CFA)
Code Poste	CHARGES	2024	2023	Code Poste	PRODUITS	2024	2023
R08	CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	2 434 429 089	3 142 716 079	V08	PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	2 187 177 242	2 449 953 653
R1A	Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	908	7 831 839	V1A	Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	322 797 029	332 573 749
R1B	Organe financier	0	0	V1B	Organe financier	0	0
R1C	Caisse centrale	0	0	V1C	Caisse centrale	206 319 167	229 580 553
R1D	Trésor Public	0	0	V1D	Trésor Public	0	0
R1E	CCP	0	0	V1E	ICCP	6 325 649	3 295 297
R1F	Banques et correspondants	806	84 245	V1F	Banques et correspondants	110 152 213	99 697 900
R1H	Etablissements financiers	0	0	V1H	Etablissements financiers	0	0
R1I	SFD	102	7 747 594	V1I	SFD	0	0
R1K	Autres institutions financières	0	0	V1K	Autres institutions financières	0	0
R1L	Intérêts sur autres comptes de dépôts créditeurs	0	0	V1L	Intérêts sur autres comptes de dépôts débiteurs	1 842 414 643	2 013 996 121
R1N	Dépôts à terme reçus	0	0	V1Q	Intérêts sur dépôts à terme constitués	1 842 414 643	2 013 975 400
R1P	Dépôts de garantie reçus	0	0	V1R	Intérêts sur dépôts de garantie constitués	0	0
R1Q	Autres dépôts reçus	0	0	V1S	Intérêts sur autres dépôts constitués	0	20 721
R2A	Intérêts sur comptes d'emprunts	0	586 894 638	V2A	Intérêts sur comptes de prêts	21 965 570	102 117 600
R2F	Intérêts sur emprunts à moins d'un an	0	306 780 616	V2C	Intérêts sur prêts à moins d'un an	0	57 115 793
R2G	Intérêts sur emprunts à terme	0	280 114 022	V2G	Intérêts sur prêts à terme	21 965 570	45 001 806
R2R	Autres intérêts	0	2 146	V2Q	Autres Intérêts	0	0
R2T	Divers intérêts	0	2 146	V2S	Divers Intérêts	0	0
R2Z	Commissions	2 434 428 181	2 547 987 457	V2T	Commissions	0	1 266 183
R3A	CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	1 870 703 633	1 942 663 967	V3A	PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	20 734 032 068	19 098 802 605
R3C	Intérêts sur comptes des membres, bénéficiaires ou clients	1 870 304 827	1 941 859 297	V3B	Intérêts sur crédits aux membres, bénéficiaires ou clients	15 757 441 169	14 208 468 104
R3D	Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	1 381 865 180	1 471 182 289	V3G	Autres crédits à court terme	7 942 434 611	7 469 239 967
R3F	Intérêts sur dépôts à terme reçus	416 405 779	410 512 486	V3M	Intérêts sur crédits à moyen terme	5 449 836 889	4 848 159 714
R3G	Intérêts sur comptes d'épargne à régime spécial	0	0	V3N	Intérêts sur crédits à long terme	2 365 169 669	1 891 068 423
R3H	Intérêts sur dépôts de garantie reçus	2 124 701	2 234 522		Intérêts sur comptes des membres, bénéficiaires ou clients	0	0
R3J	Intérêts sur autres dépôts reçus	69 909 167	57 930 000	V3R	Autres Intérêts	126 104 924	81 004 146
R3N	Intérêts sur emprunts et autres sommes dues	0	0	V3T	Divers Intérêts	126 104 924	81 004 146
R3Q	Autres Intérêts	0	0	V3X	Commissions	4 850 485 976	4 809 330 356
R3T	Commissions	398 806	804 670				
	MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE	18 616 076 587	16 463 376 211		MARGE D'INTERET DEFICITAIRE	0	0
	TOTAL CHARGES D'INTERETS	4 305 132 722	5 085 380 047		TOTAL PRODUITS D'INTERETS	22 921 209 310	21 548 756 258
R4B	CHARGES SUR OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	222	201	V4B	PRODUITS SUR OPERATIONS SUR TITRES ET SUR OPERATIONS DIVERSES	6 025 983	8 988 841
R4C	Charges et pertes sur titres de placement	222	201	V4C	Produits et profits sur titres de placement	6 007 773	8 988 840
R4K	Charges sur opérations diverses	0	0	V4D	Intérêts sur crédit accordés au personnel non membre	0	0
R4N	Commissions	0	0	V4E	Produits sur opérations diverses	18 210	1
				V4F	Commissions	0	0
R5B	CHARGES SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	V5B	PRODUITS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	40 828 475	45 776 300
R5C	Frais d'acquisition	0	0	V5C	Produits sur prêts et titres subordonnés	0	0
R5D	Etalement de la prime	0	0	V5D	Dividendes et produits assimilés sur titres de participation	40 828 475	45 776 300
				V5F	Produits et profits sur titres d'investissement	0	0

COMPTE DE RESULTAT COOPEC DE BASE

Etat : M Fucec-Togo - Emsemble Coopec

ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS

Date d'arrêté : 31/12/2024 F:02 / NT:004

D:RA0

M·1

N.S.: TOG 9/00 P : A (En francs CFA) Code Code CHARGES 2023 PRODUITS 2024 2024 Poste Poste PRODUITS SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES CHARGES SUR CREDIT BAIL et OPERATIONS ASSIMILEES 0 0 V5G 0 320 750 Charges sur opérations de crédit bail 0 0 V5H Produits sur opérations de crédit-bail 0 0 R5H Dotations aux amortissements 0 V5J Lovers 0 0 R5J Dotations aux provisions 0 V5K Reprises de provisions 0 R5K Moins-values de cession 0 V5L Plus-values de cession 0 R5L 0 Autres produits Autres charges 0 R5M Charges sur opérations de location avec option d'achat 0 V5N Produits sur opérations de location avec option d'achat 0 Dotations aux amortissements 0 V5P 0 Loyers 0 V5Q Reprises de provisions 0 Dotations aux provisions 0 V5R R5Q Moins-values de cession Plus-values de cession 0 R5R 0 V5S Autres produits Autres charges 0 0 V5T Produits sur opérations de location vente 320 750 Charges sur opérations de location -vente V5V 320 750 Dotations aux amortissements 0 Loyers V5W Dotations aux provisions Reprises de provisions 0 0 V5X R5V Moins-values de cession 0 Plus-values de cession 0 R5X Autres charges 0 0 V5Y Autres produits 0 9 447 803 20 071 494 Charges sur emprunts et titres émis subordonnés / capital social CHARGES SUR OPERATIONS DE CHANGE V6A PRODUITS SUR OPERATIONS DE CHANGE 0 0 0 0 Pertes sur opérations de change 0 0 V6B Gains sur opérations de change 0 0 R6C 0 V6C Commissions Commissions 0 CHARGES SUR OPERATIONS HORS BILAN 0 V6F PRODUITS SUR OPERATIONS HORS BILAN 7 060 956 12 414 274 R6K Charges sur engagements de financements reçus des institutions financières Λ 0 V6K Produits sur engagements de financement donnés aux institutions financières 0 605 413 2 389 915 Charges sur engagements de financements reçus des membres, clients ou bénéficiaires Produits sur engagements de financement donnés aux membres, bénéficiaires ou clients Charges sur engagements de garantie reçus des institutions financières 0 Produits sur engagements de garantie donnés aux institutions financières 0 Produits sur engagements de garantie donnés aux membres, bénéficiaires ou clients 6 455 543 10 024 359 Charges sur engagements de garantie reçus des membres, bénéficiaires ou clients Charges sur engagements sur titres 0 V6Q Produits sur engagements sur titres 0 Charges sur autres engagements reçus V6R Produits sur autres engagements donnés 0 0 Produits sur opérations effectuées pour le compte de tiers 0 CHARGES SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS 27 245 836 26 427 936 PRODUITS SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS 335 044 266 086 V6V 335 044 223 586 R6W Charges sur les moyens de paiement 3 750 8 900 Produits sur les moyens de paiement Autres charges sur prestations de services financiers 27 242 086 26 419 036 V6W Autres produits sur prestations de services financiers 42 500 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION FINANCIERE AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION FINANCIERE 76 500 34 750 V7A 6 685 334 18 090 032 Moins-values sur cession d'éléments d'actif 0 V7B Plus - values sur cession d'éléments d'actif 1 347 000 5 873 500 Transferts de produits d'exploitation financière 76 500 34 750 Transferts de charges d'exploitation financière 0 V7D Divers produits d'exploitation financière 5 338 334 12 216 532 Diverses charges d'exploitation financière 39 321 901 **AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES** AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS 24 165 432 0 AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES 36 770 361 46 534 381 AUTRES PRODUITS FINANCIERS 60 935 792 85 856 282 MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE 18 616 076 587 16 463 376 211 MARGE D'INTERET DEFICITAIRE 0 AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS 24 165 432 39 321 901 **AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES** 0 PRODUIT FINANCIER NET 18 640 242 019 16 502 698 112 CHARGE FINANCIERE NETTE 0 0 353 415 260 425 144 137

VENTES

COMPTE DE RESULTAT COOPEC DE BASE **DIMF 2080** Etat : M

Fucec-Togo - Emsemble Coopec

Date d'arrêté : 31/12/2024 F:03 / NT:004

D:RA0

N.S.: TOG 9/00 M:1 P : A

(En francs CFA) Code Code CHARGES 2023 **PRODUITS** 2024 Poste Poste R8G 357 981 461 Achats de marchandises 463 358 052 V8B MARGE COMMERCIALE 0 0 R8J V8C VENTES DE MARCHANDISES 0 Stocks vendus 0 -38 213 915 R8L Variations de stocks marchandises -4 566 201 CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION 18 511 411 843 16 028 446 095 PRODUITS GENERALLY D'EXPLOITATION 2 810 645 501 2 723 533 340 S02 FRAIS DE PERSONNEL 8 689 632 853 8 114 209 576 S03 6 323 496 309 6 321 873 019 W4A PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION 57 849 705 309 037 862 Salaires et traitements S04 Charges sociales 2 311 873 451 1 736 005 419 W4B Redevances pour concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires 0 54 263 093 56 331 138 W4D Rémunérations versées aux stagiaires Indemnités de fonction et rémunération d'administrateurs, gérants reçues 0 IMPOTS ET TAXES 90 724 431 104 681 182 2 081 603 5 363 249 W4G Plus-values de cession 18 125 925 234 589 255 Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations Autres impôts, taxes et prélévements assimilés versés à l'administration des impôts 87 816 828 98 821 434 W4H sur immobilisations incorporelles et corporelles 18 125 925 234 589 255 S1C S1D Impôts directs W4J sur immobilisations financières S1G 170 545 171 591 W4K 2 704 000 2 424 000 Impôts indirects Revenus des immeubles hors exploitation Droits d'enregistrement et de timbre 1 385 038 248 273 S1H W4L Transferts de charges d'exploitation non financière 0 Impôts et taxes divers 86 261 245 98 401 570 W4M Charges refacturées 0 0 Autres impôts, taxes et prélèvements assimilés versés aux autres organismes 826 000 496 500 W4N Charges à répartir sur plusieurs exercices 0 0 W4P Autres transferts de charges AUTRES CHARGES EXTERNES ET CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION 3 649 237 478 3 505 292 840 W4Q AUTRES PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION 37 019 780 72 024 607 S2B Services extérieurs 1 071 542 538 1 009 189 091 PRODUCTION IMMOBILISEE S2C Redevances de crédit-bail 0 W50 0 0 S2D 107 068 953 102 107 957 W51 Immobilisations incorporelles 0 0 S2F Charges locatives et de co-propriété 225 980 485 000 W52 Immobilisations corporelles 0 S2H Entretien et réparations 303 317 737 284 184 968 S2J Primes d'assurance 456 297 985 427 796 530 W53 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION 0 0 X50 427 500 REPRISES DU FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX Etudes et recherches 83 000 0 Frais de formation du personnel 153 619 471 120 573 083 S2L 50 929 412 73 614 053 REPRISES D'AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS 10 641 873 9 653 456 Divers X51 2 064 130 947 2 051 541 812 9 653 456 S3A Autres services extérieurs X54 Reprises d'amortissements des immobilisations 47 672 333 46 690 000 X56 10 641 873 Personnel extérieur à l'institution Reprises de provisions sur immobilisations 0 535 971 277 473 824 457 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES 2 404 842 023 S3E Publicité, publications et relations publiques 329 502 496 383 405 884 X6B 2 742 153 923 1 650 743 491 1 209 860 198 S3G Transports de biens 130 500 8 000 X6C Reprises de provisions sur créances en souffrance X6D 160 078 792 S3J 0 381 105 675 Transports collectifs du personnel Reprises de provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus S3L 357 877 761 401 502 381 X6E 785 244 022 355 574 973 Déplacements, missions et réceptions Reprises de provisions sur créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus 614 414 608 577 658 903 484 393 794 694 206 433 S3M Achats non stockés de matières et fournitures Reprises de provisions sur créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus S3N 172 113 802 161 001 511 X6G 53 462 046 40 550 664 Frais postaux et frais de télécommunication Reprises de provisions pour dépréciation des autres éléments d'actif S3P 6 448 170 7 450 676 X6H 717 248 434 752 934 714 Divers Reprises de provisions pour risques et charges

DIMF 2080 COMPTE DE RESULTAT COOPEC DE BASE

Fucec-Togo - Emsemble Coopec

Etat : M

Date d'arrêté : 31/12/2024 F:04 / NT:004

Duto a ai	010 . 01/12/2021			1.01/141.001							
		D:RA0									
P : A N.S. : TOG 9/00				M:1(En francs CF							
Code	CHARGES	2024	2023	Code	PRODUITS	2024	2023				
Poste	CHARGES	2024	2023	Poste	FRODUITO	2024	2023				
				X6I	Reprises de provisions réglementées	0	0				
				X6J	Récupération sur créances amorties	320 699 953	401 496 447				
S4A	Charges diverses d'exploitation	513 563 993	444 561 937								
S4B	Redevances pour concessions,brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	73 710 435	47 103 141	X80	PRODUITS EXCEPTIONNELS	95 438 875	93 772 587				

BILAN FAÎTIERE DIMF 2000

Etat : C Date d'arrêté : 31/12/2024 Faitière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo (Fucec-Togo)

F:01 / NT:003

D : AA0

): A	N.S.: TOG 9/00 M:1 En francs CFA)										
Code	ACTIF		2024		2023	Code	PASSIF	2024	2023		
Poste	Aoni	BRUT	AMT/PROV	NET	NET	Poste	1 Addii	2024	2020		
A01	OPERATIONS DE TRESORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	27 716 376 667	0	27 716 376 667	24 770 337 125	F01	OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	22 573 663 505	22 098 257 45°		
A10	Valeur en caisse	422 025 976	0	422 025 976	1 029 634 449	F1A	Comptes ordinaires créditeurs	13 481 833 626	13 445 745 98		
A11	Billets et monnaies	422 025 976	0	422 025 976	1 029 634 449	F2A	Autres comptes de dépôts créditeurs	8 800 000 000	8 385 000 00		
	Monnaie électronique acquise		-			F2B	Dépôts à terme reçus	8 800 000 000	8 385 000 00		
						F2C	Dépôts de garantie recus	0			
						F2D	Autres dépôts reçus	0			
						F3A	Comptes d'emprunts	0			
A12	Comptes ordinaires débiteurs	2 938 661 642	0	2 938 661 642	3 044 891 931	F3E	Emprunts à moins d'un an	0			
A2A	Autres comptes de dépôts débiteurs	15 273 165 095	0	15 273 165 095	10 595 348 248	F3F	Emprunts à terme	0			
A2H	Dépôts à terme constitués	15 232 441 395	0	15 232 441 395	10 554 624 548	F50	Autres sommes dues aux institutions financières	0			
A2I	Dépôts de garantie constitués	0	0	0	0	F55	Ressources affectées	0			
A2J	Autres dépôts constitués	40 723 700	0	40 723 700	40 723 700	F60	Dettes rattachées	291 829 879	267 511 46		
A3A	Comptes de prêts	8 371 095 278	0	8 371 095 278	9 627 893 648						
A3B	Prêts à moins d'un an	4 163 964 193	0	4 163 964 193	3 384 009 401						
A3C	Prêts à terme	4 207 131 085	0	4 207 131 085	6 243 884 247						
A60	Créances rattachées	711 428 676	0	711 428 676	472 568 848						
A70	Prêts en souffrance et immobilisés	0	0	0	0						
	Prêts Immobilisés	0	0	0	0						
A71	Prêts en souffrance de 6 mois au plus	0	0	0	0						
A72	Prêts en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	0	0	0	0						
A73	Prêts en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	0	0	0	0						
B01	OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	11 190 680	0	11 190 680	16 753 851	G01	OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	4 177 279	3 254 73		
B2D	Crédits court terme	0	0	0	0	G10	Comptes ordinaires créditeurs	4 177 279	3 254 73		
B2N	Comptes ordinaires	0	0	0	0	G15	Dépôts à terme reçus	0	0 20110		
B30	Crédits à moyen terme	0	0	0	0	G2A	Comptes d'épargne à régime spécial	0			
B40	Crédits à long terme	10 707 059	0	10 707 059	16 068 117	G30	Autres dépôts de garantie reçus	0			
B65	Créances rattachées	483 621	0	483 621	685 734	G35	Autres dépôts reçus	0			
B70	Crédits en souffrance et immobilisés	0	0	0	0	G60	Emprunts	0			
	Crédits Immobilisés	0	0	0	0	G70	Autres sommes dues	0			
B71	Crédits en souffrance de 6 mois au plus	0	0	0	0	G90	Dettes rattachées	0			
B72	Crédits en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	0	0	0	0						
B73	Crédits en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	0	0	0	0						
C01	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	1 884 079 551	139 987 761	1 744 091 790	3 068 214 371	H01	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	1 348 859 442	945 766 81		
C10	Titres de placement	918 418 147	0	918 418 147	1 285 786 895	H10	Versements restant à effectuer	0			
C30	Comptes de stocks	25 450 081	0	25 450 081	20 697 767	H40	Créditeurs divers	1 100 578 441	764 122 55		
C31	Stocks de meubles	0	0	0	0		Comptes de valeurs à imputer				
C32	Stocks de marchandises	0	0	0	0	H6A	Comptes d'ordre et divers	248 281 001	181 644 26		
C33	Stocks de fournitures	25 450 081	0	25 450 081	20 697 767	H6B	Comptes de liaison	11 750			

BILAN FAÎTIERE

DIMF 2000

Etat : M

Date d'arrêté : 31/12/2024

Faitière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo (Fucec-Togo) F:02 / NT:003

D : AA0

P:A	0 N.S.: TOG 9/00 M:1								
Code	ACTIF		2024		2023	Code	PASSIF	2024	2023
Poste	ACTIF	BRUT	AMT/PROV	NET	NET	Poste	PAGGIF	2024	2023
C34	Autres stocks et assimilés	0	0	0	0	H6C	Comptes de différences de conversion	0	0
C40	Débiteurs divers	910 138 956	139 987 761	770 151 195	1 715 396 802	H6G	Comptes de régularisation - passif	246 812 596	180 247 658
C55	Créances rattachées	18 200 000	0	18 200 000	21 993 963	H6P	Comptes d'attente - passif	1 456 655	1 396 605
C56	Valeurs à l'encaissement avec crédit immédiat	3 877 997	0	3 877 997	14 943 748				
C59	Valeurs à rejeter	0	0	0	0				
C6A	Comptes d'ordre et divers	7 994 370	0	7 994 370	9 395 196				
C6B	Comptes de liaison	0	0	0	0				
C6C	Comptes de différence de conversion	0	0	0	0				
C6G	Comptes de régularisation actif	1 225 553	0	1 225 553	3 091 102				
C6Q	Comptes transitoires	0	0	0	0				
C6R	Comptes d'attente - actif	6 768 817	0	6 768 817	6 304 094				
D01	VALEURS IMMOBILISEES	3 892 352 254	715 952 729	3 176 399 525	3 286 308 622	K01	VERSEMENTS RESTANT A EFFECTUER SUR	0	0
D01	VALEURS INIMOBILISEES	3 092 332 234	113 932 129	3 170 399 323	3 200 300 022	KUI	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	U	U
D1A	Immobilisations financières	2 672 736 964	0	2 672 736 964	2 818 978 526	K20	Titres de participation	0	0
D1E	Titres de participation	2 247 550 000	0	2 247 550 000	1 996 550 000				
D1L	Titres d'investissement	0	0	0	300 000 000	L01	PROVISIONS, FONDS PROPRES ET ASSIMILES	8 721 358 435	8 094 334 962
D10	Prêts et titres subordonnés	425 186 964	0	425 186 964	522 428 526	L10	Subventions d'investissement	0	0
D1S	Dépôts et cautionnements	2 134 790	0	2 134 790	2 134 790				
D23	Immobilisations en cours	76 869 660	0	76 869 660	77 760 962	L20	Fonds affectés	6 271 614 622	5 757 029 666
D24	Incorporelles	4 500 000	0	4 500 000	0	L21	Fonds de garantie	228 315 723	228 315 723
D25	Corporelles	72 369 660	0	72 369 660	77 760 962	L22	Fonds d'assurance	0	0
D30	Immobilisations d'exploitation	1 055 703 215	715 952 729	339 750 486	238 326 991	L23	Fonds de bonification	0	0
D31	Incorporelles	62 467 904	26 493 833	35 974 071	15 247 114	L24	Fonds de sécurité	5 998 862 597	5 484 277 641
D36	Corporelles	993 235 311	689 458 896	303 776 415	223 079 877	L25	Autres fonds affectés	44 436 301	44 436 301
D40	Immobilisations hors exploitation	0	0	0	0	L27	Fonds de crédit	676 320 383	646 320 383
D41	Incorporelles	0	0	0	0	L30	Provisions pour Risques et Charges	350 687 867	562 238 787
D45	Corporelles	0	0	0	0	L31	Provisions pour charges de retraite	240 566 427	240 566 427
	Immobilisations acquises par réalisation de garantie	0	0	0	0	L32	Provisions pour risque d'exécution des engagements par signature	0	0
D46	Incorporelles	0	0	0	0	L33	Autres provisions pour risques et charges	110 121 440	321 672 360
D47	Corporelles	0	0	0	0	L35	Provisions réglementées	0	0
						L36	Provisions pour risques afférents aux opérations de crédits à moyen et long termes	0	0
						L37	Provision spéciale de réévaluation	0	0
						L41	Emprunts et titres émis subordonnés	0	0
						L43	Dettes rattachées aux emprunts et titres émis subordonnés	0	0
						L45	Fonds pour risques financiers généraux	130 000 000	130 000 000
D50	Crédit bail et opérations assimilées	0	0	0	0	L50	Primes liées au capital	0	0
D51	Crédit-bail	0	0	0	0	L55	Réserves	11 046 403	11 046 403
D52	L.O.A.	0	0	0	0	L56	Réserve générale	4 418 554	4 418 554
D53	Location-vente	0	0	0	0	L57	Réserves facultatives	2 209 295	2 209 295

BILAN FAÎTIERE DIMF 2000 Etat : M Date d'arrêté : 31/12/2024

0 Faitière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo (Fucec-Togo)

F:03 / NT:003

D : AA0 0 N.S. : TOG 9/00 M:1 En francs CFA)

i . A	0			LIT ITATIOS OF A)					
Code	ACTIF		2024		2023	Code	PASSIF	2024	2023
Poste		BRUT	AMT/PROV	NET	NET	Poste		-	
						L58	Autres réserves	4 418 554	4 418 554
						L59	Ecart de réévaluation des immobilisations	0	0
D60	Créances rattachées	84 907 625	0	84 907 625	149 107 353	L60	Capital	906 000 000	901 000 000
						L61	Capital appelé	906 000 000	901 000 000
						L62	Capital non appelé	0	0
						L65	Fonds de dotation	213 300 982	213 300 982
D70	Créances en souffrance	0	0	0	0	L70	Report à nouveau (+ ou -)	-126 601 259	-207 355 816
D71	Créances en souffrance de 6 mois au plus	0	0	0	0				
D72	Créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	0	0	0	0				
D73	Créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	0	0	0	0				
E01	ACTIONNAIRES, ASSOCIES OU MEMBRES	0	0	0	0				
E02	Actionnaires, associés ou membres, capital non appelé	0	0	0	0				
E03	Actionnaires, associés ou membres, capital appelé non versé	0	0	0	0				
E05	EXCEDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS	0	0	0	0	L75	Excédent des produits sur les charges	0	0
						L80	Résultat de l'exercice (+ ou -)	288 989 438	80 754 557
						L81	Excédent ou déficit en instance d'approbation	288 989 438	80 754 557
						L82	Excédent ou déficit de l'exercice	0	0
E90	TOTAL ACTIF	33 503 999 152	855 940 490	32 648 058 662	31 141 613 968	L90	TOTAL PASSIF	32 648 058 662	31 141 613 968
L30	IVIAL AVIII	JJ JUJ JJJ 1JZ	000 040 400	32 040 030 002	31 141 013 300	Lau	TOTALTAGE	32 040 030 00Z	31 141 013 300

	COMPTE DE RESULTAT FAÏTIERE					
Etat : C	Faitière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo (Fucec-Togo)					
Date d'arrêté : 31/12/2024	F:01 / NT:004					
	D:RA0					

D:RA0

		D:RA0					
P:A		N.S.: TOG 9/00		M:1			En francs CFA)
Code Poste	CHARGES	2024	2023	Code Poste	PRODUITS	2024	2023
R08	CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	649 993 578	738 383 026	V08	PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	3 010 996 723	2 966 468 396
	Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	206 219 064	235 406 499	V1A	Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	303 523	244 187
	Organe financier	0	0	V1B	Organe financier	0	0
	Caisse centrale	0	0	V1C	Caisse centrale	0	0
	Trésor Public	0	0	V1D	Trésor Public	0	0
	CCP	0	0	V1E	CCP	0	0
R1F	Banques et correspondants	0	0	V1F	Banques et correspondants	303 523	244 187
R1H	Etablissements financiers	0	0	V1H	Etablissements financiers	0	0
R1I	SFD	206 219 064	235 406 499	V1I	SFD	0	0
R1K	Autres institutions financières	0	0	V1K	Autres institutions financières	0	0
R1L	Intérêts sur autres comptes de dépôts créditeurs	443 774 514	502 976 527	V1L	Intérêts sur autres comptes de dépôts débiteurs	623 212 349	630 667 279
R1N	Dépôts à terme reçus	443 774 514	502 976 527	V1Q	Intérêts sur dépôts à terme constitués	623 212 349	630 667 279
R1P	Dépôts de garantie reçus	0	0	V1R	Intérêts sur dépôts de garantie constitués	0	0
R1Q	Autres dépôts reçus	0	0	V1S	Intérêts sur autres dépôts constitués	0	0
	Intérêts sur comptes d'emprunts	0	0	V2A	Intérêts sur comptes de prêts	561 415 853	509 851 182
	Intérêts sur emprunts à moins d'un an	0	0	V2C	Intérêts sur prêts à moins d'un an	153 607 360	197 204 133
R2G	Intérêts sur emprunts à terme	0	0	V2G	Intérêts sur prêts à terme	407 808 492	312 647 049
R2R	Autres intérêts	0	0	V2Q	Autres Intérêts	0	0
	Divers intérêts	0	0	V2S	Divers Intérêts	0	0
R2Z	Commissions	0	0	V2T	Commissions	1 826 064 998	1 825 705 748
R3A	CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	93 538 356	95 687 562	V3A	PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	10 271 729	13 753 816
R3C	Intérêts sur comptes des membres, bénéficiaires ou clients	0	0	V3B	Intérêts sur crédits aux membres, bénéficiaires ou clients	2 601 364	6 523 834
	Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	0	0	V3G	Autres crédits à court terme	0	0
	Intérêts sur dépôts à terme reçus	0	0	V3M	Intérêts sur crédits à moyen terme	0	0
R3G	Intérêts sur comptes d'épargne à régime spécial	0	0	V3N	Intérêts sur crédits à long terme	2 601 364	6 523 834
R3H	Intérêts sur dépôts de garantie reçus	0	0		Intérêts sur comptes des membres, bénéficiaires ou clients		0
R3J	Intérêts sur autres dépôts reçus	0	0	V3R	Autres Intérêts	59 442	19 988
R3N	Intérêts sur emprunts et autres sommes dues	0	0	V3T	Divers Intérêts	59 442	19 988
R3Q	Autres Intérêts	0	0	V3X	Commissions	7 610 922	7 209 994
R3T	Commissions	93 538 356	95 687 562				
	MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE	537 598 953	408 923 445		MARGE D'INTERET DEFICITAIRE	0	0
	TOTAL CHARGES D'INTERETS	649 993 578	738 383 026		TOTAL PRODUITS D'INTERETS	1 187 592 531	1 147 306 470
R4B	CHARGES SUR OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	0	0	V4B	PRODUITS SUR OPERATIONS SUR TITRES ET SUR OPERATIONS DIVERSES	69 816 590	56 916 156
R4C	Charges et pertes sur titres de placement	0	0	V4C	Produits et profits sur titres de placement	69 816 590	56 916 156
	Charges sur opérations diverses	0	0	V4C V4D	Intérêts sur crédit accordés au personnel non membre	09 010 390	0 30 310 130
	Commissions	0	0	V4E	Produits sur opérations diverses	0	0
			v	V4F	Commissions	0	ľ
R5B	CHARGES SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	V5B	PRODUITS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	60 203 244	58 011 842
-	Frais d'acquisition	0	0	V5C	Produits sur prêts et titres subordonnés	15 203 244	1 102 253
	Etalement de la prime	0	0	V5C V5D	Dividendes et produits assimilés sur titres de participation	45 000 000	56 909 589
ווטט	i Etalement de la prime	U	U	V5F		45 000 000	0 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30
				۷۵۱	Produits et profits sur titres d'investissement	U	J

COMPTE DE RESULTAT FAÎTIERE

DIMF 2080

Etat : C
Date d'arrêté : 31/12/2024

Faitière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo (Fucec-Togo)

D:RA0

F:02 / NT:004

P:A	: A N.S. : TOG 9/00 M:1 En francs CF							
Code Poste	CHARGES	2024	2023	Code Poste	PRODUITS	2024	2023	
R5E	CHARGES SUR CREDIT BAIL et OPERATIONS ASSIMILEES	0	0	V5G	PRODUITS SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES	0	0	
R5G	Charges sur opérations de crédit bail	0	0	V5H	Produits sur opérations de crédit-bail	0	0	
R5H	Dotations aux amortissements	0	0	V5J	Loyers	0	0	
R5J	Dotations aux provisions	0	0	V5K	Reprises de provisions	0	0	
R5K	Moins-values de cession	0	0	V5L	Plus-values de cession	0	0	
R5L	Autres charges	0	0	V5M	Autres produits	0	0	
R5M	Charges sur opérations de location avec option d'achat	0	0	V5N	Produits sur opérations de location avec option d'achat	0	0	
R5N	Dotations aux amortissements	0	0	V5P	Lovers	0	0	
R5P	Dotations aux provisions	0	0	V5Q	Reprises de provisions	0	0	
R5Q	Moins-values de cession	0	0	V5R	Plus-values de cession	0	0	
R5R	Autres charges	0	0	V5S	Autres produits	0	0	
R5S	Charges sur opérations de location -vente	0	0	V5T	Produits sur opérations de location vente	0	0	
R5T	Dotations aux amortissements	0	0	V5V	Loyers	0	0	
R5U	Dotations aux provisions	0	0	V5W	Reprises de provisions	0	0	
R5V	Moins-values de cession	0	0	V5X	Plus-values de cession	0	0	
R5X	Autres charges	0	0	V5Y	Autres produits	0	0	
R5Y	Charges sur emprunts et titres émis subordonnés / capital social	0	0					
R6A	CHARGES SUR OPERATIONS DE CHANGE	0	0	V6A	PRODUITS SUR OPERATIONS DE CHANGE	0	0	
R6B	Pertes sur opérations de change	0	0	V6B	Gains sur opérations de change	0		
R6C	Commissions	0	0	V6C	Commissions	0		
R6F	CHARGES SUR OPERATIONS HORS BILAN	0	0	V6F	PRODUITS SUR OPERATIONS HORS BILAN	0	0	
R6K	Charges sur engagements de financements reçus des institutions financières	0	0	V6K	Produits sur engagements de financement donnés aux institutions financières	0	0	
R6L	Charges sur engagements de financements reçus des membres, clients ou bénéficiaires	0	0	V6L	Produits sur engagements de financement donnés aux membres, bénéficiaires ou clients	0	0	
R6M	Charges sur engagements de garantie reçus des institutions financières	0	0	V6N	Produits sur engagements de garantie donnés aux institutions financières	0	0	
R6P	Charges sur engagements de garantie reçus des membres, bénéficiaires ou clients	0	0	V6P	Produits sur engagements de garantie donnés aux membres, bénéficiaires ou clients	0	0	
R6S	Charges sur engagements sur titres	0	0	V6Q	Produits sur engagements sur titres	0	0	
R6T	Charges sur autres engagements reçus	0	0	V6R	Produits sur autres engagements donnés	0	0	
				V6S	Produits sur opérations effectuées pour le compte de tiers	0	0	
R6V	CHARGES SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS	10 954 222	9 194 408	V6U	PRODUITS SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS	0	0	
R6W	Charges sur les moyens de paiement	0	0	V6V	Produits sur les moyens de paiement	0	0	
R6X	Autres charges sur prestations de services financiers	10 954 222	9 194 408	V6W	Autres produits sur prestations de services financiers	0	0	
R7A	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION FINANCIERE	0	0	V7A	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION FINANCIERE	0	0	
R7B	Moins-values sur cession d'éléments d'actif	0	0	V7B	Plus - values sur cession d'éléments d'actif	0	0	
R7C	Transferts de produits d'exploitation financière	0	0	V7C	Transferts de charges d'exploitation financière	0	0	
R7D	Diverses charges d'exploitation financière	0	0	V7D	Divers produits d'exploitation financière	0	0	
	AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS	1 859 203 176	1 842 961 770		AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES	0	0	
	AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES	104 492 578	104 881 970	Ĭ	AUTRES PRODUITS FINANCIERS	1 963 695 754	1 947 843 740	
	MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE	537 598 953	408 923 445		MARGE D'INTERET DEFICITAIRE	0	0	
	AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS	1 859 203 176	1 842 961 770		AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES	0	0	
	PRODUIT FINANCIER NET	2 396 802 129	2 251 885 214		CHARGE FINANCIERE NETTE	0	0	
	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS	58 833 301	64 482 199		VENTES	0	0	
	I .	1	1	<u> </u>	<u>l</u>	l .	1	

		COMPTE	DE RESULTAT FAÎT	IERE			DIMF 2080
Etat : C		Faitière des Unités Co	opératives d'Epargne et d				
Date d'arr	êté : 31/12/2024	D:RA0		F:03 / NT	:004		
P:A		N.S. : TOG 9/00		M:1			En francs CFA)
Code Poste	CHARGES	2024	2023	Code Poste	PRODUITS	2024	2023
R8G	Achats de marchandises	63 585 615	67 184 775	V8B	MARGE COMMERCIALE	0	0
R8J	Stocks vendus	0	0	V8C	VENTES DE MARCHANDISES	0	0
R8L	Variations de stocks marchandises	-4 752 314	-2 702 576				
	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	2 241 924 374	2 134 400 117		PRODUITS GENERAUX D'EXPLOITATION	445 042 844	266 077 145
S02	FRAIS DE PERSONNEL	1 169 502 820	1 115 009 871	W4A	PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION	120 327 351	92 485 100
S03		844 641 775	841 805 868	W4B		0	0
	Salaires et traitements				Redevances pour concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires		
S04	Charges sociales	317 814 345	268 326 003	W4D	Indemnités de fonction et rémunération d'administrateurs, gérants reçues	0	0
S05	Rémunérations versées aux stagiaires	7 046 700	4 878 000				
S1A	IMPOTS ET TAXES	32 680 463	30 017 038	W4G	Plus-values de cession	4 825 500	9 445 000
S1B	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	0	0	W4H	sur immobilisations incorporelles et corporelles	4 825 500	9 445 000
S1C	Autres impôts , taxes et prélévements assimilés versés à l'administration des impôts	32 680 463	30 017 038	W4J	sur immobilisations financières	0	0
S1D	Impôts directs	0	0	W4K	Revenus des immeubles hors exploitation	1 200 000 32 237 650	1 200 000
S1G S1H	Impôts indirects	21 450	296 000 248 700	W4L W4M	Transferts de charges d'exploitation non financière	32 237 650 32 237 650	41 995 100 41 995 100
S1H S1J	Droits d'enregistrement et de timbre	32 659 013	29 472 338	W4N	Charges refacturées	32 237 650 0	41 995 100
S1K	Impôts et taxes divers Autres impôts, taxes et prélèvements assimilés versés aux autres organismes	32 039 013 n	29 472 330	W4P	Charges à répartir sur plusieurs exercices Autres transferts de charges	0	0
JIK	Autres impois, taxes et preievements assimiles verses aux autres organismes	•	U	W4Q	AUTRES PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION	82 064 201	39 845 000
S2A	AUTRES CHARGES EXTERNES ET CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION	683 827 252	608 386 899		NOTICE PRODUITO DIVERSO DE EXILEGITATION	02 004 201	00 040 000
S2B	Services extérieurs	182 151 652	114 419 580	W50	PRODUCTION IMMOBILISEE	0	0
S2C	Redevances de crédit-bail	0	0	W51	Immobilisations incorporelles	0	0
S2D	Loyers	6 000 000	7 200 000	W52	Immobilisations corporelles	0	0
S2F	Charges locatives et de co-propriété	0	0				
S2H	Entretien et réparations	28 731 086	33 644 033	W53	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0	0
S2J	Primes d'assurance	36 651 788	32 084 418	X50	DEDDICES DIL FONDS DOUB DISQUES FINANCIEDS CENEDALIV	0	0
	Primes d'assurance				REPRISES DU FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX		
S2K	Etudes et recherches	67 170 000	0				
S2M	Frais de formation du personnel	36 413 145	25 001 840	X51	REPRISES D'AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	0	0
S2L	Divers	7 185 633	16 489 289	X54	Reprises d'amortissements des immobilisations	0	0
S3A	Autres services extérieurs	423 635 625	394 556 128	X56	Reprises de provisions sur immobilisations	0	0
S3B	Personnel extérieur à l'institution	0	0				
S3C	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	68 503 990	77 777 272	X6B	REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	324 715 493	173 592 045
S3E	Publicité, publications et relations publiques	22 240 911	24 555 968	X6C	Reprises de provisions sur créances en souffrance	111 841	0
S3G	Transports de biens	71 500	122 500	X6D		0	0
S3J	Transports cellectifs du personnel	71 500	122 500	X6E	Reprises de provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus Reprises de provisions sur créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	111 841	0
S3L	Transports conectins du personner	129 046 719	72 451 401	X6F	Treprises de provisions sur creances en soumance de plus de o mois a 12 mois au plus	111041	0
OOL	Déplacements, missions et réceptions	123 040 7 13	72 431 401	Xoi	Reprises de provisions sur créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	· ·	
S3M		37 091 705	44 408 708	X6G		2 931 292	0
	Achats non stockés de matières et fournitures				Reprises de provisions pour dépréciation des autres éléments d'actif		
S3N	Frais postaux et frais de télécommunication	166 444 500	172 367 779	X6H	Reprises de provisions pour risques et charges	321 672 360	172 092 045
S3P	Divers	236 300	2 872 500	X6I	Reprises de provisions réglementées	0	0
S4A	Charges diverses d'exploitation	78 039 975	99 411 191				
S4B	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	55 211 600	74 310 191	X6J	Récupération sur créances amorties	0	1 500 000
S4D	Indemnités de fonction versées	0	0				
S4I	Frais de tenue d'assemblée	18 877 375	21 043 000	X80	PRODUITS EXCEPTIONNELS	21 574 126	39 655 136

			DE RESULTAT FAÎTI	ERE			DIMF 2080
Etat : C Date d'arrê	ëté : 31/12/2024	N.S.: TOG 9/00		F:04 / NT	·∩∩4		
		D:RA0					
P : A		N.S. : TOG 9/00		M:1		<u> </u>	En francs CFA)
Code Poste	CHARGES	2024	2023	Code Poste	PRODUITS	2024	2023
S4K	Moins-values de cession sur immobilisations	0	0				
S4L	sur immobilisations corporelles et incorporelles	0	0	X81	PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	145 895 776	36 748 278
S4M	sur immobilisations financières	0	0	1.00	DEFICIT	0	0
S4P S4Q	Transferts de produits d'exploitation non financière Produits rétrocédés	0	0	L80	DEFICIT	U	٠
S4Q S4R	Autres transferts de produits	0	0				
S4S	Autres charges diverses d'exploitation non financière	3 951 000	4 058 000				
T50	DOTATIONS AU FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX	0	0				
T51	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	105 804 638	86 554 482				
T53	Dotation aux amortissements de charges à répartir	0	13 711 819				
T54	Dotations aux amortissements des immobilisations d'exploitation	105 804 638	72 842 663				
T55	Dotations aux amortissements des immobilisations hors exploitation	0	0				
T56	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations en cours	0	0				
T57	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations d'exploitation	0	0				
T58	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations hors exploitation	0	0				
T6B	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	250 109 201	294 431 827				
T6C	Dotations aux provisions sur créances en souffrance	0	111 841				
T6D	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus	0	0				
TEF		0	111 841				
T6E	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	U	111 041				
T6F	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	0	0				
T6G	Dotations aux provisions pour dépréciation d'autres éléments d'actif	139 987 761	2 931 292				
Т6Н	Dotations aux provisions pour depreciation d'autres elements d'actif Dotations aux provisions pour risques et charges	110 121 440	291 388 694				
T6J	Dotations aux provisions pour risques et charges Dotations aux provisions réglementées	0	291 300 094				
T6K	Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	0	0				
T6L	Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	0	0				
	· ·						
T80	CHARGES EXCEPTIONNELLES	289 607 035	307 697 512				
T81	PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS	100 839 201	7 031 388				
T82	IMPOTS SUR LES EXCEDENTS	29 121 526	0				
L80	EXCEDENT	288 989 438	80 754 557				
T84	TOTAL CHARGES	3 763 801 031	3 437 630 769	X84	TOTAL PRODUITS	3 763 801 031	3 437 630 769

V. ANNEXES

❖ La déclaration de conformité au Référentiel Comptable Spécifique des SFD

Les états financiers ont été préparés sur la base de l'instruction N°025-02-2009 du 03 février 2009 de la BCEAO relative à l'obligation pour les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) de produire des états financiers suivant les principes comptables conformes au Référentiel Comptable Spécifique des SFD (RCSFD) notamment :

- Continuité de l'exploitation ;
- Spécialisation des exercices ;
- Coût historique;
- Prudence;
- Permanence des méthodes ;
- Importance relative ou l'importance significative ;
- Non compensation;
- Intangibilité du bilan d'ouverture.

Ces huit (8) principes ont pour but de préparer des états financiers qui donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de notre institution.

Les présents états financiers sont donc élaborés conformément au Référentiel Comptable Spécifique des SFD.

Les méthodes d'évaluation des différents postes du bilan, du hors bilan, du compte de résultats ainsi que les annexes

a. Les amortissements

A la clôture de l'exercice, un inventaire détaillé de l'ensemble des immobilisations est dressé. La dépréciation des immobilisations qu'elle résulte de l'usure, du changement de technique ou de toute autre cause est constatée par des amortissements. Les dotations aux amortissements sont calculées annuellement de manière à amortir le coût des immobilisations au cours de leur vie économique de façon linéaire avec le principe de cout historique et aux taux ci-après :

Type d'immobilisation	Durée de vie économique	Taux d'amortissement
Licences	3 ans	33%
Bâtiments	20 ans	5%
Ouvrages d'infrastructures	10 ans	10%
Installations techniques	10 ans	10%
Aménagements de bureau	5 ans	20%
Matériels de bureau	5 ans	20%
Mobiliers de bureau	10 ans	10%
Agencements et aménagements du matériel	5 ans	20%
Matériels informatiques	3 ans	33%
Matériels de transport	4 ans	25%
Matériels de transport d'occasion	3 ans	33%

b. Les provisions sur les crédits en souffrance et les radiations Les crédits en souffrance de plus de 3 mois sont provisionnés (après déduction des dépôts de garantie) comme suit :

3 à 6 mois de retard : 40% de provision,

• 6 à 12 mois de retard : 80% de provision,

■ 12 à 24 mois de retard : 100% de provision,

Plus de 24 mois : les crédits sont radiés.

c. Les stocks

Ils concernent les fournitures de bureau et autres fournitures comptables. Ils sont valorisés en fin d'année au coût du dernier stock entré.

d. Les titres de participation

Les titres de participations sont comptabilisés au prix d'acquisition et figurent à l'actif au montant brut.

e. Les titres de placement

Les titres de placement comprennent les actions, les obligations et les bons aisément négociables sur un marché réglementé. Représentatifs de créances souscrites, ils sont réalisables immédiatement, en cas de nécessité.

Les titres de placement sont comptabilisés au prix d'achat et à l'inventaire, ils sont évalués au cours en bourse, ou, pour les titres non cotés, à leur valeur probable de négociation.

Les dérogations aux principes généraux, règles et méthodes d'évaluation, ainsi qu'aux règles d'établissement et de présentation des états financiers

Il n'y a pas eu de dérogation aux principes généraux, règles et méthodes d'évaluation ainsi qu'aux règles d'établissement et de présentation des états financiers.

❖ Les changements de méthode et de présentation des états financiers ainsi que leur incidence sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'exercice de référence

La méthode et la présentation des états financiers n'ont pas changé.

Annexes des états financiers combinés

La liste des entités incluses dans le périmètre de combinaison et les modalités de détermination de ce périmètre

1	FAITIERE	13	COOPEC CFAE	25	COOPEC KOUVE
2	COOPEC AFAGNAN	14	СООРЕС ЕСНОРРЕ	26	COOPEC LUMIERE
3	COOPEC AGBELOUVE	15	COOPEC EELO	27	COOPEC MATURITE
4	СООРЕС АНЕРЕ	16	COOPEC ELAVAGNON	28	COOPEC NATAAN
5	COOPEC AKEPE	17	COOPEC ENTENTE	29	COOPEC NIAMTOUGOU
6	COOPEC ARIZIKI	18	COOPEC ENYO	30	COOPEC NOVISSI
7	COOPEC AVE	19	COOPEC GAIETE-SOKODE	31	COOPEC NYAMENEKO
8	COOPEC BETHESDA	20	COOPEC KANDE	32	COOPEC SITSOPE
9	COOPEC BILIMON	21	COOPEC KARA	33	COOPEC SOLIDARITE
10	COOPEC BLITTA	22	COOPEC KATCHERE	34	COOPEC TDE
11	COOPEC CAR-NAOLO	23	COOPEC LANDO	35	COOPEC TRASSTO
12	COOPEC CECEAO	24	COOPEC KLOTO	36	COOPEC TSEVIE

Le périmètre de combinaison englobe les entreprises coopératives d'épargne et de crédit fondé sur les principes d'union, de solidarité et d'entraide mutuelle. Sont alors visées les Coopératives d'épargne et de crédit constituant un ensemble homogène à stratégie et direction communes ayant signé une convention d'affiliation avec le réseau Fucec-Togo et détenant des titres de participation dans la structure faîtière.

✓ La nature des liens à l'origine de l'établissement des comptes combinés ou consolidés

Les modalités de combinaison sont l'affiliation et la prise de participation dans la structure faitière.

✓ La qualité des ayants droit aux capitaux propres et des éventuels bénéficiaires d'intérêts minoritaires

Les ayants droit aux capitaux propres sont constitués des Coopec affiliées.

Il n'existe pas de bénéficiaires d'intérêts minoritaires.

✓ Les régimes de taxation des résultats inhérents aux diverses formes juridiques des SFD inclus dans le périmètre de combinaison ou de consolidation.

Les SFD inclus dans le périmètre de combinaison sont soumis à l'impôt sur les activités autres que l'épargne et le crédit.

✓ Les structures qui remplissent les conditions pour faire partie du périmètre de combinaison ou de consolidation.

Toutes les structures qui remplissent les conditions pour faire partie du périmètre de combinaison sont effectivement les Coopec affiliées et la structure faitière.

✓ Les circonstances qui ont conduit à faire entrer une entité dans le périmètre de combinaison ou de consolidation pour la première fois ou à exclure une entité précédemment incluse.

Toute les Coopec faisant partie du périmètre de combinaison ont rempli les critères d'affiliation et de participation au capital de la structure faîtière.

Aucune entité n'a été exclue et aucune nouvelle entité n'a été admise.

TABLEAU DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES

Etat: TOGO Etablissement: FUCEC - TOGO

Date d'arrêté: 2024/12/31 D:BG0 F:01/001

P:A N.S.: TOG X/XX M:1 (en Francs CFA)

		Amortissements/	
Code	LIBELLES	Provisions	Montants nets
	ACTIF		
B02	Créances sur les membres, bénéficiaires ou clients		114 001 890 432
B2D	Crédits à court terme		55 879 057 954
B30	Crédits à moyen terme		33 766 965 773
B40	Crédits à long terme		20 466 312 923
B70	Crédits en souffrance	3 140 760 816	3 889 553 781
D50	Crédit-bail et opérations assimilées		0
D51	Crédit-bail et opérations assimilées		0
D52	Location avec option d'achat		0
D53	Location-vente		0
D70	Créances en souffrance sur crédit-bail et opérations assimilées		0
	PASSIF		
G02	Dettes à l'égard des membes, bénéficiaires ou clients		113 931 260 719
G10	Comptes ordinaires créditeurs		104 081 980 101
G15	Dépôts à terme reçus		9 849 280 618
G2A	Comptes d'épargne à régime spécial		0
G60	Emprunts		0
G70	Autres sommes dues		0

ETAT DES BIENS DONNES EN CREDIT BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES

Etat: TOGO Etablissement: FUCEC - TOGO

Date d'arrêté : 2024/12/31 D : BGO F : 01/001

P:A N.S.: TOG X/XX M:1 (en Francs CFA)

LIBELLES	Durée	Montants bruts	Amortissements / Provisions	Montants nets
CREDIT - BAIL				
Crédit bail Mobilier				
Crédit bail Immobilier				
Crédit bail sur actifs incorporels		N/A		
OCATION AVEC OPTION D'ACHAT				
LOCATION - VENTE				
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DE CREDIT - BAIL ET ASSIMILEES				
TOTAL				

ETAT DES BIENS DETENUS DANS LE CADRE DE LA CONCESSION

Etat: TOGO Etablissement: FUCEC - TOGO

Date d'arrêté : 2024/12/31 D:BGO F:01/001

P: A N.S.: TOG X/XX M:1 (en Francs CFA)

		VALEUD DUNIVENTAIDE OU	CO	NCESSIONNAIRE
POSTE	Durée	VALEUR D'INVENTAIRE ou VALEUR DE MARCHE	NOM	VALEUR DECLAREE DANS LE CAHIER DE CHARGES
		N/A		
		1077		
TOTAL			TOTAL	

DIMF 2008 ETAT DES BIENS DETENUS DANS LE CADRE DE LA CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE Etat: TOGO **Etablissement: FUCEC-TOGO** Date d'arrêté: 2024/12/31 D:GBO F: 01/001 P:A (en Francs CFA) N.S.: TOG X/XX M: 1 Calendrier arrêté Libellés des biens inscrits à l'actif Créanciers Objet clause de reserve **Montants bruts** frappés de la clause de Réserve de Date d'inscription Durée de jouissance Propriété N/A

TOTAL

DETAIL DU COMPTE 6221 - PERSONNEL EXTERIEUR A L'INSTITUTION

Etat: TOGO Etablissement: FUCEC - TOGO

Date d'arrêté : 2024/12/31 D : BGO F : 01/001

P: A N.S.: TOG X/XX M: 1 (en Francs CFA)

I • A		11.5	TOONA		1-1 •	1		(cirriancs of A)
		EFFECTIF (en unités)						
LIBELLES	NATIONAUX	Autres Etats de l'UMOA	Hors UMOA	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire	TOTAL	FACTURATION A L'INSTITUTION
1. Cadres supérieurs	1					1	1	47 672 333
2. Techniciens supérieurs et cadres moyens								
3. Techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés								
4. Employés, manœuvres, ouvriers et apprentis								
TOTAL	1					1	1	47 672 333
PERMANENTS								
SAISONNIERS	1					1	1	

ETAT DES CREDITS EN SOUFFRANCE

Etablissement: FUCEC - TOGO

Etat: TOGO

Date d'arrêté : 2024/12/31 D : BA0 F : 01/001

P: A N.S.: TOG X/XX M: 1 (en Francs CFA)

DIMF 2010

P:A N.S.:TOG X/X			(en Francs CFA)		
	А	В	C=A-B	D	E = C - D
CREDITS EN SOUFFRANCE	191,192 et 193 291,292 et 293 Crédits et prêts en souffrance	162 et 254 Dépôts de garantie	Soldes restant dus	199 et 299 Provisions	Crédits et Prêts en souffrance nets
Crédits comportant au moins une échéance impayée ≤ à 6 mois	1 624 555 501	420 868 656	1 203 686 845	481 474 738	722 212 107
Crédits comportant au moins une échéance impayée > 6 mois à ≤ 12 mois	2 595 759 047	885 489 680	1 710 269 367	1 484 315 866	225 953 501
Crédits comportant au moins une échéance impayée > 12 mois à ≤ à 24 mois	1 649 729 297	474 759 085	1 174 970 212	1 174 970 212	0
TOTAL	5 870 043 844	1 781 117 420	4 088 926 424	3 140 760 816	948 165 608

ETAT DES INFORMATIONS ANNEXES

DIMF 2011

Etablissement: FUCEC-TOGO

Etat: TOGO

Date d'arrêté : 2024/12/31 D : BB0 F : 01/001

P:A N.S.: TOG X/XX M: 1 (en Francs CFA)

	(on i rando of A)
LIBELLES	Montant / Effectif
Encours des engagements par signature à court terme	
Encours des engagemnts par signature à moyen et long terme	-
Montant total consacré par l'institution aux opérations autres que les activités d'épargne et de crédit	177 684 144
Nombre total de membres , bénéficiaires ou clients de l'institution	1 436 188
Nombre total de groupements de l'institution ainsi que leurs membres	117 123
Nombre total de membres, bénéficiaires ou clients de sexe masculin de l'institution	705 645
Nombre total de membres, bénéficiaires ou clients de sexe féminin de l'institution	613 420
Nombre total de groupements bénéficiaires	10 462
Nombre total d'usagers bénéficiaires	38 868
Nombre total de sociétaires bénéficiaires	1 425 726
Population cible de la caisse (ou son estimation)	1 749 577
126-127-128 Dépôts à plus d'un an du SFD auprès des institutions financières	5 970 564 712
252- Dépôts à terme à plus d'un an des membres, bénéficiaires ou clients auprés de la caisse	8 322 571 284
253- Comptes d'épargne à régime spécial	-
254-255- Autres dépôts à plus d'un an des membres, bénéficiaires ou clients auprès de la caisse	11 045 966 763
Recouvrements sur prêts intervenus au cours de l'exercice	320 699 953
Recouvrement sur prêts attendus au cours de l'exercice	702 000 000

ETAT DES ENG	DIMF 2011-1		
	Etablissement : FUCEC - TOGO		
Etat: TOGO			
Date d'arrêté : 2024/12/31	D:BB0	F: 01/001	
P:A	N.S.: TOG X/XX	M: 1	(en Francs CFA)
LIBELLES			90-91-92-93-95-96-99
			Montant
Encours des engagements par signature donnés à	court terme		-
Encours des engagements par signature donnés à	moyen et long termes		-
TOTAL			

ETAT DE L'ENCOURS DES CREDITS DES DIX (10) DEBITEURS LES PLUS IMPORTANTS

DIMF 2012

Etablissement: FUCEC-TOGO

Etat:TOGO

Date d'arrêté : 2024/12/31 D : BB0 F : 01/001

P: A N.S.: TOG X/XX M: 1

Ordre	PRENOMS/NOMS/N° D'IDENTIFICATION	DUREE INITIALE DU CREDIT	DUREE RESTANTE A COUVRIR	MONTANT NET EN CFA
1	STE. SOFITRANS SARL / 00200000873	1 094	855	249 770 137
2	SOCIETE TRESOR AGRICOL SARL / 00000010387	296	296	170 488 78°
3	AIDE-TOI LE CIEL T'AIDERA SARL U / 00000034116	214	214	150 000 000
4	AFI JOSEPHINE GAGO / 0000001257	398	370	150 000 000
5	SOMIE TCHANGAI / 00000014522	375	374	150 000 000
6	VIVAS SARL / 00000053726	548	431	144 667 19
7	TOUMOYE BOUKPESSI / 00000011491			144 310 23
		628	379	7 656 40
		593	470	136 653 83
8	KOSSI AWOUSSI / 00000045042	568	490	143 629 23
9	KOSSI GILBERT KISSI / 00000002218	1 816	1 161	143 613 07
10	GBOLOU IMOROU / 00300023282	365	259	139 991 91
	TOTAL			1 586 470 57

ETAT DE L'ENCOURS TOTAL DES PRETS AUX DIRIGEANTS, AU PERSONNEL AINSI QU'AUX PERSONNES LIEES DIMF 2013

Etablissement: FUCEC - TOGO

Etat: TOGO

Date d'arrêté: 2024/12/31 D:BB0 F: 01/001

P:A N.S.: TOG X/XX M: 1 (en Francs CFA)

1.7	14.5100 %	(entrailes of A)
	PRENOMS/NOM/N° D'IDENTIFICATION	ENCOURS DES PRETS (BRUTS)
	DIRIGEANT	S
	1 COOPEC AFAGNAN	9 992 406
	2 COOPEC AGBELOUVE	1 753 568
	3 COOPEC AHEPE	9 495 855
	4 COOPEC AKEPE	1 178 107
	5 COOPEC ARIZIKI	391 988
	6 COOPEC AVE	22 760 970
	7 COOPEC BETHESDA	12 963 794
	8 COOPEC BILIMON	1 455 896
	9 COOPEC BLITTA	5 414 425
	10 COOPEC CAR-NAOLO	909 080
	11 COOPEC CECEAO	1 859 181
	12 COOPEC CFAE	321 257
	13 COOPEC ECHOPPE	93 553 881
	14 COOPEC EELO	53 797 591
	15 COOPEC ELAVAGNON	3 821 740
	16 COOPEC ENTENTE	3 755 770
	17 COOPEC ENYO ADETA	9 894 396
	18 COOPEC GAIETE-SOKODE	380 237
	19 COOPEC KANDE	2 581 059
	20 COOPEC KARA	4 925 898
	21 COOPEC KATCHERE	7 680 000
	22 COOPEC KLOTO	8 559 090
	23 COOPEC KOUVE	5 472 595
	24 COOPEC LANDO	4 194 219
	25 COOPEC LUMIERE	3 450 000
	26 COOPEC MATURITE	35 120 296
	27 COOPEC NATAAN	1 593 791
	28 COOPEC NIAMTOUGOU	8 307 575
	29 COOPEC NOVISSI	19 093 567
	30 COOPEC NYAMENEKO	26 431 353
	31 COOPEC SITSOPE	11 045 719
	32 COOPEC SOLIDARITE	23 395 957
	33 COOPEC TDE	63 377 481
	34 COOPEC TRASSTO	110 836 217
	35 COOPEC TSEVIE	2 933 545
	36 FAITIERE	0
		TOTAL 572 698 505

	PERSON	NEL	
1	COOPEC AFAGNAN		0
2	COOPEC AGBELOUVE		10 101 881
3	COOPEC AHEPE		87 500
4	COOPEC AKEPE		0
5	COOPEC ARIZIKI		0
6	COOPEC AVE		172 189 158
7	COOPEC BETHESDA		973 378
8	COOPEC BILIMON		0
9	COOPEC BLITTA		0
10	COOPEC CAR-NAOLO		0
11	COOPEC CECEAO		1 019 692
12	COOPEC CFAE		1 084 962
13	COOPEC ECHOPPE		8 092 042
14	COOPEC EELO		104 681 376
15	COOPEC ELAVAGNON		0
16	COOPEC ENTENTE		0
17	COOPEC ENYO ADETA		0
18	COOPEC GAIETE-SOKODE		350 000
19	COOPEC KANDE		106 963
20	COOPEC KARA		29 167
21	COOPEC KATCHERE		0
22	COOPEC KLOTO		8 953 094
23	COOPEC KOUVE		0
24	COOPEC LANDO		0
25	COOPEC LUMIERE		0
26	COOPEC MATURITE		203 555 321
27	COOPEC NATAAN		0
28	COOPEC NIAMTOUGOU		0
29	COOPEC NOVISSI		0
30	COOPEC NYAMENEKO		0
31	COOPEC SOLIDARITE		052 200 505
32	COOPEC SOLIDARITE COOPEC TDE		953 399 585 22 913 767
33	COOPEC TRASSTO		170 986 143
34	COOPEC TRASSTO		1 382 469
	FAITIERE		10 707 059
36	TAITLENE		10 70 7 039
		TOTAL	1 670 613 557
	AUTRE		1 11 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
	COOPEC AGBELOUVE		10 101 881
2	COOPEC ECHOPPE		465 437
3	COOPEC ENYO ADETA		16 241 183
4	COOPEC KARA		18 785 918
5	COOPEC LANDO		9 720 000
6	COOPEC SITSOPE		243 694
		TOTAL	55 558 113
	TOTAL		2 298 870 174

				DIMF 2014
ETAT DES RESSOURCES AFFECTEES E	T DES CREDITS CON	SENTIS SUR RESS	OURCES AFFECTEE	S
Etat : TOGO			Etablissement:	FUCEC - TOGO
Date d'arrêté : 2024/12/31	D:	BF0	F:01/001	
P:A	N.S. :	TOG X/XX	M:1	(en Francs CFA)
LIBELLES	COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME	TOTAL
RESSOURCES AFFECTEES	0	22 190 827	0	22 190 827
CREDITS CONSENTIS SUR RESSOURCES AFFECTEES	0	211 698 292	0	211 698 292
dont crédits en souffrance		211 698 292		211 698 292
TOTAL	0	233 889 119	0	233 889 119

DIMF 2015

ETAT DES VALEURS IMMOBILISEES

Etat: TOGO Etablissement: FUCEC - TOGO

Date d'arrêté : 2024/12/31 D : BG0 F : 01/001

P: A N.S.: TOG X/XX M:1 (en francs CFA)

Code	LIBELLES	Montants bruts	Amortissements Provisions	Montant nets
D1A	Immobilisation financière	4 458 950 000	0	4 458 950 000
D1E	Titres de participation	4 458 950 000	0	4 458 950 000
D1L	Titres d'investiissement	0	0	0
D1S	Dépôts et cautionnements	89 687 155	0	89 687 155
D23	Immobilisations en cours	1 338 015 656	0	1 338 015 656
D24	Incorporelles	4 500 000	0	4 500 000
D25	Corporelles	1 333 515 656	0	1 333 515 656
D30	Immobilisations d'exploitation	12 878 949 069	6 301 607 056	6 577 342 013
D31	Incorporelles	213 061 476	158 700 488	54 360 988
D32	Droit au bail			
D33	Autres éléments du fonds commercial			
D34	Frais d'établissement			
D35	Autres immobilisations incorporelles			
D36	Corporelles	12 665 887 593	6 142 906 568	6 522 981 025
D40	Immobilisations hors exploitation	0	0	0
D41	Incorporelles	0	0	0
D42	Droit au bail	0	0	0
D43	Autres éléments du fonds commercial	0	0	0
D44	Autres immobilisations incorporelles	0	0	0
D45	Corporelles	0	0	0
	Immobilisations acquises par réalisation de garantie	1 154 113 340	228 070 896	926 042 444
D46	Incorporelles	0	0	0
D47	Corporelles	1 154 113 340	228 070 896	926 042 444

DIMF 2016

ETAT D'AFFECTATION DU RESULTAT

Etat: TOGO Etablissement: FUCEC - TOGO

Date d'arrêté : 2024/12/31 D : BH0 F : 01/001

P:A N.S.: TOG X/XX M:1 (en Francs CFA)

r • •	ı'	1.3 100 A/AA	11.1	(en i fancs of A)
Code	LIBELLES		Proposition de répartition	Répartition effective
	DETERMINATION DU RESULTAT A AFFECTER			
L80	Résultat de l'exercice (+/-)	2 400 762 291		
L70	Report à nouveau (+/-)	2 117 209 105		
770	RESULTAT A AFFECTER	2 400 762 291		
	AFFECTATION DU RESULTAT BENEFICIAIRE		2 925 565 279	2 925 565 279
772	Réserve générale		395 519 001	395 519 001
773	Réserves facultatives		137 973 686	137 973 686
774	Autres réserves		1 240 168 201	1 240 168 201
776	Report à nouveau bénéficiaire		1 081 138 403	1 081 138 403
777	Autres affectations		70 765 988	70 765 988
	AFFECTATION DU RESULTAT DEFICITAIRE		-524 802 988	-524 802 988
776	*Report à nouveau déficitaire		-524 802 988	-524 802 988
778	*Prélèvements sur les réserves			
779	Autres			

DIMF 2018

ETAT DE TRAITEMENT DE REEVALUATION

Etat: TOGO Etablissement: FUCEC - TOGO

Date d'arrêté : 2024/12/31 D : BG0 F : 01/001

P:A NS: TOG X/XX M:1 (en Francs CFA)

Biens réévalués	Date de	Nature	de	Mét	thodes de	Valeurs Avant	Valeur Réévaluée	Ecart de Réévaluation
biens reevalues	Réévaluation	Libre	Légale	Indiciaire	Coûts actuels	Réévaluation (1)	(2)	(2)-(1)
				N/A				
	TOTAL							

I- DONNEES GENERALES

Tableau n°1.1: Nombre de membres, bénéficiaires ou clients

Indicateurs	2023	2024	Variation (%)
Nombre total de membres, bénéficiaires ou clients (les groupements sont comptés sur une base unitaire) (1)+(2)	1 360 652	1 436 188	5,55%
Nombre de personnes physiques non-membres d'un groupement (1) = (a) + (b)	1 247 847	1 319 065	5,71%
- Hommes (a)	667 526	705 645	5,71%
- Femmes (b)	580 321	613 420	5,70%
Nombre de personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.) (2)	112 805	117 123	3,83%
Nombre de groupements de personnes physiques - bénéficiaires	10 151	10 462	3,06%
Nombre total des membres des groupements de personnes physiques bénéficiaires (3)=(c)+(d)	74 425	75 230	1,08%
- Hommes (c)	31 398	31 816	1,33%
- Femmes (d)	43 027	43 414	0,90%

Tableau n°1.2: Effectif des dirigeants et personnel employé

Indicateurs	2023	2024	Variation (%)
Nombre de membres du Conseil d'administration ou de l'organe équivalent	233	243	4,29%
Nombre de membres du Conseil de surveillance (*)	94	102	8,51%
Nombre de membres du Comité de crédit (*)	99	104	5,05%
Nombre de membres des autres comités créés par le SFD	-	-	
Effectif total des employés (3)=(1)+(2)	1 346	1 357	0,82%
Dirigeants (employés exerçant des fonctions de direction ou de gérance) (1)	66	66	0,00%
- Autres employés (2) = (a)-(b)+(c)	1 280	1 291	0,86%
Agents permanents (a)	1 098	1 086	-1,09%
Agents contractuels (b)	182	205	12,64%
Personnel expatrié (c)	-	_	

Tableau n° 1.3: Données sur la gouvernance

Tableau sur l'état des rémunérations des dirigeants et du personnel de l'institution

Rubriques	2023	2024	Variation (%)
Masse salariale globale en FCFA	9 229 219 447	9 859 135 673	6,83%
Personnel dirigeant (Directeur Général et son adjoint, Directeurs de service)	283 818 043	302 607 537	6,62%
Autre personnel	8 945 401 404	9 556 528 136	6,83%
Montant des frais généraux en FCFA	13 437 752 406	14 229 131 822	5,89%
Ratio Masse salariale rapportée aux frais généraux	68,68%	69,29%	0,61%
Proportion salaire du Directeur Général rapporté aux frais généraux	0,44%	0,42%	-0,03%

Tableau sur les remboursements de frais des dirigeants élus

Rubriques	2023	2024	Variation (%)
Indemnités de fonctions versées aux administrateurs non salariés en FCFA	-	-	-
Frais de tenue des réunions des organes et des assemblées en FCFA	243 889 821	235 861 775	-3,29%
- Perdiem	72 153 645	85 365 400	18,31%
- Transport	4 227 500	4 284 650	1,35%
- Hébergement	3 395 000	2 354 500	-30,65%
- Téléphone	1 505 500	1 295 500	-13,95%
- Carburant	801 500	63 800	-92,04%
- Autres	161 806 676	142 497 925	-11,93%

II- DONNEES SUR LES POINTS DE SERVICE

Tableau n°2: Evolution du nombre de points de service

Indicateurs	2023	2024	Variation (%)
Nombre d'institutions de base	35	35	0,00%
Nombre de guichets et d'agences	83	86	3,61%

III- DONNEES SUR LES OPERATIONS DE COLLECTE DE DEPOTS

Tableau n°3.1: Evolution du montant des dépôts

Indicateurs	2023	2024	Variation (%)
Montant total des dépôts des membres, bénéficiaires ou clients (1)+(2)	136 146 110	146 089 536	7,30%
Montant des dépôts des personnes physiques non membres d'un groupement (1)	118 685 826	126 809 946	6,85%
Montant des dépôts des hommes	65 817 711	69 593 999	5,74%
Montant des dépôts des femmes	52 868 115	57 215 947	8,22%
Montant des dépôts des personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.) (2)	17 460 285	19 279 591	10,42%

Tableau n°3.2: Décomposition des dépôts à terme des membres

Dépôts à vue		Dépôts à	terme	Autres dépôts	
Montant en FCFA Part (en %)		Montant en FCFA	Part (en %)	Montant en FCFA	Part (en %)
104 082 645 583	71,25%	9 849 280 618	6,74%	32 157 610 013	22,01%

Tableau n°3.3: Evolution du nombre de déposants (membres bénéficiaires ou clients ayant un dépôt dans les livres du SFD) et des comptes inactifs

Indicateurs	2023	2024	Variation (%)
Nombre total de déposants (1)+(2)	644 339	636 333	-1,24%
Nombre de déposants personnes physiques non-membres d'un groupement (1) = (a)+(b)	581 111	574 464	-1,14%
Nombre de déposants hommes (a)	310 439	305 995	-1,43%
Nombre de déposants femmes (b)	270 672	268 469	-0,81%
Nombre de déposants - personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc	63 228	61 869	-2,15%
Nombre de comptes inactifs	2810	10 045	257,47%
Montants des soldes des comptes inactifs	91 722 369	383 013 972	317,58%
Nombre total de comptes	2 145 182	2 198 809	2,50%

Tableau n°3.4: Evolution du capital social *

Indicateurs	2023	2024	Variation (%)
Montant du capital social (en milliers de FCFA)	N/A	N/A	

^{*} Pour les sociétés de capitaux

Tableau n°3.5: Répartition du capital social entre les principaux actionnaires

Noms et prénoms des principaux actionnaires	Montant du capital détenu (Année n)	Part du capital détenu (Année n)	Montant du capital détenu (Année n-1)	Part du capital détenu (Année n-1)
	N/A	N/A	N/A	N/A
	N/A	N/A	N/A	N/A
	N/A	N/A	N/A	N/A

IV- DONNEES SUR LES CREDITS (PRETS ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE)

Tableau n°4.1: Evolution du montant annuel des prêts accordés (en milliers de FCFA)

Indicateurs	2023	2024	Variation (%)
Montant des prêts accordés (1)+(2)	136 808 589	133 024 921	-2,77%
Montant des prêts accordés aux personnes physiques non-membres d'un groupement (1) = (a)+(b)	112 417 377	110 255 452	-1,92%
Montant des prêts accordés aux hommes (a)	68 637 392	63 950 958	-6,83%
Montant des prêst accordés aux femmes (b)	43 779 985	46 304 495	5,77%
Montant des prêst accordés aux personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc	24 391 212	22 769 468	-6,65%

Tableau n°4.2: Evolution du nombre des prêts accordés dans l'année (en unité)

Indicateurs	2023	2024	Variation (%)
Nombre de prêts accordés (1)+(2)	109 177	104 606	-4,19%
Nombre de prêts accordés aux personnes physiques non-membres d'un groupement (1) = (a)+(b)	98 236	94 926	-3,37%
Nombre de prêts accordés aux hommes (a)	59 408	57 161	-3,78%
Nombre de prêts accordés aux femmes (b)	38 828	37 765	-2,74%
Nombre de prêts accordés aux personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc	10 941	9 680	-11,53%
Montant moyen des prêts accordés(somme des prêts rapportée au nombre de prêts accordés)	975 244	1 271 676	30,40%

Tableau n°4.3: Engagements par signature (en milliers de FCFA)

Indicateurs	2023	2024	Variation (%)
Nature de l'engagement donné			
Engagements de financement donnés en faveur des institutions financières	15 000	-	-100,00%
Engagements de financement donnés en faveur des membres, bénéficiaires ou clients	110 000	43 000	-60,91%
Engagements de garantie d'ordre des institutions financières	25 000	40 000	60,00%
Engagements de garantie d'ordre des membres, bénéficiaires ou clients	60 344	21 255	-64,78%

Tableau n°4.4: Encours de crédits au 31 décembre (en milliers de FCFA)

Indicateurs	2023	2024	Variation (%)
Encours total de crédits (1)+(2)	114 668 059	117 480 471	2,45%
Encours de crédits sur les personnes physiques non membres d'un groupement (1)=(a)+(b)	96 870 987	98 962 113	2,16%
Encours des crédits sur les hommes (a)	61 155 115	61 356 368	0,33%
Encours des crédits sur les femmes (b)	35 715 872	37 605 745	5,29%
Encours des crédits sur les personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc (2)	17 797 072	18 518 358	4,05%

Tableau n°4.5: Nombre de crédits en cours au 31 décembre (en milliers de FCFA)

Indicateurs	2023	2024	Variation (%)
Nombre de crédits encours (1)+(2)	94 906	91 469	-3,62%
Nombre de crédits en cours sur les personnes physiques non membres	86 171	83 516	-3,08%
Nombre de crédits en cours sur les hommes (a)	49 623	47 895	-3,48%
Nombre de crédits en cours sur les femmes (b)	36 548	35 621	-2,54%
Nombre de crédits en cours sur les personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc (2)	8 735	7 953	-8,95%

Tableau n°4.6: Evolution de l'encours des crédits par terme

Encours total des crédits en milliers de FCFA 2024		Encours total des crédits en milliers de FCFA 2023		Variation de	Variation de l'encours des
Court terme	Moyen et long terme	Court terme	Moyen et long terme		crédits à moyen et long terme
62 402 597	55 077 874	58 675 116	55 992 943	6,35%	-1,63%

Tableau n°4.7: Encours des crédits des agents relevant des Autorités de contrôle (Ministère chargé des Finances, BCEAO et Commission Bancaire de l'UMOA)

Nom et prénoms	Encours total des crédits (en FCFA)	Structure dont relève l'emprunteur
KPIZING ESODONG HODABALO	811 099	Ministère chargé des finances
TOTAL	811 099	

Tableau n°4.8: Opérations sur les ressources affectées

Indicateurs	2023	2024	Variation (%)
Nombre de crédits accordés sur ressources affectées	-	-	-
Montant des crédits accordés sur ressources affectées (en milliers de FCFA)	-	-	-
Nombre de crédits encours sur ressources affectées	70	70	0,00%
Montant des crédits encours sur ressources affectées (en milliers de FCFA)	211 698	211 698	0,00%

Tableau n°4.9: Gestion du portefeuille

Indicateurs	2023	2024	Variation (%)
Encours des créances en souffrance (en milliers de FCFA)	3 952 767	7 030 315*	77,86%
Taux brut des créances en souffrance	3,45%	5,03%	1,58%
Taux de remboursement des crédits accordés	ND	ND	
Taux de recouvrement des créances en souffrance	ND	ND	
Encours des créances en souffrance sur ressources affectées (en milliers de FCFA)	211 698	211 698	0,00%
Taux brut des créances en souffrance sur ressources affectées	100%	100%	0,00%
Taux de remboursement des crédits accordés sur ressources affectées	0,00%	0,00%	0,00%
Taux de recouvrement des créances en souffrance sur ressources affectées	0,00%	0,00%	0,00%
Montant des crédits passés en perte (en milliers de FCFA)	949 075	1 138 739	19,98%
Taux de perte sur créances	0,82%	0,96%	0,14%

^(*) dont 1 160 270 753 de crédits immobilisés

V- DONNEES SUR LES ACTIVITES AUTORISEES

5.1 Activités de transtert rapide d'argent

Informations d'ordre général:

. Nom et adresse du représentant : ORABANK TOGO, Av. des Nîmes et Nicolas GRUNITZKY BP 325 Lomé, Tél: 22 21 62 21

. Nombre d'opérations exécutées au cours de l'année :

. A l'émission : 505 . A la réception : 8 536

Tableau n°5.1.1 : Opérations de transferts (en milliers de FCFA) MONEY GRAM

Rubriques	2023	2024	Variation (%)
Transferts reçus (1)	124 312	187 984	51,22%
Transferts émis (2)	4 070	1	-100,00%
Solde des transferts (3)=(1)-(2)	120 242	187 984	56,34%

Tableau n°5.1.2 : Opérations de transferts (en milliers de FCFA) RIA

Rubriques	2023	2024	Variation (%)
Transferts reçus (1)	869 646	826 746	-4,93%
Transferts émis (2)	69 238	51 625	-25,44%
Solde des transferts (3)=(1)-(2)	800 407	775 121	-3,16%

Tableau n°5.1.3: Opérations de transferts (en milliers de FCFA) SMALL WORLD

Rubriques	2023	2024	Variation (%)
Transferts reçus (1)	34 707	3 928	-88,68%
Transferts émis (2)	-	ı	0,00%
Solde des transferts (3)=(1)-(2)	34 707	3 928	0,00%

Tableau n°5.1.3: Opérations de transferts (en milliers de FCFA) WESTERN UNION

Rubriques	2023	2024	Variation (%)
Transferts reçus (1)	325 439	438 916	34,87%
Transferts émis (2)	43 375	39 642	-8,61%
Solde des transferts (3)=(1)-(2)	282 064	399 275	0,00%

5.2 Activités de micro assurance

5.2.1 Informations d'ordre général:

. Nombre de bénéficiaires : 166 313

. Catégorie de prestations offertes : Assurance - vie

Tableau n°5.2.2: Opérations de micro assurance (en milliers de FCFA) *

Rubriques	2023	2024	Variation (%)
Montant des primes émises	3 911 035	3 479 726	-11,03%
Assurance - vie	3 911 035	3 479 726	-11,03%
Assurance non vie	NA	NA	-
Montant des arriérés de primes	-	-	-
Montant des sinistres à payer	584 483	275 524	-52,86%

^{*} Il s'agit des services assurés par les coopec de base pour le compte de la CIF-VIE TOGO

Tableau n°5.3: Opérations de change

Devises concernées	Montant des devises achetées	Contrevaleur en FCFA des devises achetées	Montant des devises vendues	Contre valeur en FCFA des devises vendues
EURO (EUR)	-	-	-	-
Dollar des EU (USD)	-	-	-	-
Franc Suisse (CHF)	-	ı	-	-
Livre sterling (GBP)	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-

VI- AUTRES INFORMATIONS SUR LES OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

Tableau n°6.1: Tarification des opérations avec la clientèle

Indicateurs	2023	2024	Variation (%)	
Taux d'intérêt créditeur minimum servi sur les dépôts des membres,	0%	0%	0.00%	
bénéficiaires ou clients	U%0	0%	0,00%	
Taux d'intérêt créditeur maximum servi sur les dépôts des membres,	F 0/	F0/	0.000/	
bénéficiaires ou clients	5%	5%	0,00%	
Taux d'intérêt nominal débiteur minimum servi sur les crédits accordés	5%	F0/	0.00%	
aux membres, bénéficiaires ou clients	5%	5%	0,00%	
Taux d'intérêt nominal débiteur maximum sur les crédits accordés aux	100/	100/	0.000/	
membres, bénéficiaires ou clients	18%	18%	0,00%	
Taux d'intérêt effectif global	ND	ND	-	

Tableau n°6.2: Répartition des crédits selon leurs objets (en milliers de FCFA)

Objet du crédit	2023	2024	Variation (%)
Crédits immobiliers	14 860 054	13 532 701	-8,93%
Crédits d'équipement	7 690 638	8 191 110	6,51%
Crédits à la consommation	9 652 869	7 729 436	-19,93%
Crédits de trésorerie	98 252 414	96 106 426	-2,18%
Autres crédits	6 352 614	7 465 248	17,51%
TOTAL	136 808 589	133 024 921	-2,77%

Tableau n°6.3: Dons et œuvres sociales

	Nature du	Evaluation
Références du bénéficiaire	don ou des	financière
	œuvres sociales	(en FCFA)
Don à une personne nécessiteuse (Car-Naolo)	Espèces	17 000
Don à la Paroisse Saints Pierre et Paul de Notsé-construction (Car-Naolo)	Espèces	20 000
Don à VEC pour fabrication de reposoirs (Car-Naolo)	Espèces	5 000
Don au CCCB Eglise Catholique de Tako (Car-Naolo)	Espèces	20 000
Comité d'organisation fête traditionnelle Agbogboza 2024 (Car-Naolo)	Espèces	30 000
Comité d'organisation semaine culturelle Complexe Scolaire LE LEADER D'ELITE (Coopec Sitsopé)	Espèces	10 000
Comité d'organisation fête des moisson Eglise Adventiste du 7è jour (Coopec Sitsopé)	Espèces	5 000
Bureau Chambre Préfectorale de métiers de l'Avé (Coopec Sitsopé)	Espèces	20 000
Comité construction Eglise de Kévé (Coopec Sitsopé)	Espèces	50 000
Comité d'organisation intronisation Togbui ADOVON Kossi Mawugno (Coopec Sitsopé)	Espèces	20 000
Comité d'organisation ATD journée mondiale de diabète (Coopeceelo)	Espèces	300 000
Comité d'organisation installation CDQ Abovey Solidarité (Coopeceelo)	Espèces	100 000
Accompagnement sinistrés du marché d'Agoè Assiyéyé (12 parasols) (Coopec Solidarité)	Nature	420 000
Comité construction presbytère Paroisse NDPS de Tsivé	Espèces	50 000
Comité construction Chapelle Eglise des AD Afagnan Gbleta (Coopec Afagnan)	Espèces	20 000
Comité d'organisation fête traditionnelle Tisilim	Espèces	20 000
Comité d'organisation championnat scolaire de la Kéran	Espèces	15 000
Comité d'organisation journée du 08 mars édition 2024	Espèces	300 000
Bureau syndicat des travailleurs du Togo section Kozah	Espèces	20 000
Comité d'organisation gala des professionnels de la microfinance	Espèces	100 000
Comité don de sang 2FDT (Foi en la Force du Togo) POUR	Espèces	15 000
Comité d'organisation semaine culturelle des lycées 1 et 2 de la Kéran 1	Espèces	15 000
Comité d'organisation remise de diplôme aux apprentis coiffeuses (Coopec Bilimon)	Espèces	5 000
Dons accorde lors de l'organisation de la journée internationale de 8 mars (Coopec Bilimon)	Espèces	20 000
Soutien à l'organisation de la fête des ignames a Kabou (Coopec Bilimon)	Espèces	20 000
Soutien à l'organisation de tournoi de football a Djakpanga (Coopec Bilimon)	Espèces	5 000
Don pour l'organisation de la fête des ignames dans la préfecture de Mô (Coopec Bilimon)	Espèces	30 000
Comité d'organisation fête traditionnelle Ovazou 43è édition (Coopec Novissi)	Espèces	50 000
Don au Lycée de Klikamé (Faîtière)	Espèces	150 000
Don à la Commune Golfe 4 pour achat de plants (Faîtière)	Espèces	100 000
Comité d'organisation 20è championnat militaire et paramilitaire de volleyball (Faîtière)	Espèces	400 000
Contribution du réseau à la construction du siège de l'APSFD (Faîtière, Solidarité, Ave, Maturité, Eelo)	Espèces	6 000 000
Total		8 352 000

Tableau n°6.4: Répartition sectorielle des crédits accordés (*) en milliers de FCFA

Secteurs d'activités	2023	2024	Variation (%)
Agriculture, Syviculture et pêche	12 064 455	10 395 788	-13,83%
Industries extractives	403 644	472 852	17,15%
Industries manufacturières	902 559	894 322	-0,91%
Bâtiments et travaux publics	2 709 622	10 016 893	269,68%
Commerce, restaurants, hôtels	89 741 376	88 248 827	-1,66%
Electricité, gaz, eau	1 737 363	346 168	-80,08%
Transports, entrepôts et communications	3 678 649	3 845 111	4,53%
Assurance, services aux entreprises	367 947	645 263	75,37%
Immobiliers	15 657 141	1 980 757	-87,35%
Services divers	9 545 833	16 178 942	69,49%
TOTAL	136 808 589	133 024 921	-2,77%

^(*) La sectorisation retenue dans ce tableu est celle prévue par le référenciel comptable spécifique des SFD

VII- OPERATIONS AVEC LES AUTRES INSTITUTIONS FINANCIERES

Tableau n°7: Opérations avec les autres institutions financières (établissement de crédit, SFD, autres institutions financières) et les partenaires au développement

Indicateurs	2023	2024	Variation (%)
Encours des placements auprès des autres institutions financières (en milliers de FCFA)	37 489 760	47 942 697	27,88%
Encours des emprunts auprès des autres institutions financières (en milliers de FCFA)	-	1	0,00%
Montant total des emprunts obtenus dans l'année auprès des autres institutions financières (en milliers de FCFA)	-	-	-
Taux d'intérêt moyen des emprunts obtenus dans l'année auprès des autres institutions financières	0%	0%	0,00%
Ressources affectées (en milliers de FCFA)	22 191	22 191	0,00%
Subventions d'exploitation reçues (en milliers de FCFA)	-	-	0,00%
Subventions d'equipement reçues (en milliers de FCFA)	2 649	1 632	-38,40%

VIII- DONNEES SUR LA PERFORMANCE DES MEMBRES DES RESEAUX (UNIONS, FEDERATIONS ET CONFEDERATIONS)

Tableau n°8: Indicateurs de performance des institutions affiliées au réseau (*)

Indicateurs	2023	2024	Variation (%)
Nombre d'institutions affiliées déficitaires	4	8	100,00%
Montant total du déficit d'exploitation des institutions affiliées (en milliers de			
FCFA)	27 724	524 803	1792,99%
Nombre d'institutions affiliées excédentaires	31	27	-12,90%
Montant total de l'excédent d'exploitation des institutions affiliées (en milliers			
de FCFA)	2 686 260	2 636 576	-1,85%

^(*) Tableau à renseigner par les structures faîtières

IX- FONCTIONNEMENT ET VIE DES ORGANES

Tableau n°9: Nombre de réunions tenues au cours de l'année

Indicateurs	2023	2024	Variation (%)
Par l'Assemblée Générale	38	46	21,05%
Par le Conseil d'Administration ou l'organe équivalent	358	311	-13,13%
Par le Conseil de Surveillance (*)	205	214	4,39%
Par le Comité de Crédit (*)	1293	1361	5,26%
Par les autres comités (**)	0	0	0,00%

^(*) A renseigner par les institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit

X- PERFORMANCES FINANCIERES

Tableau n°10: Indicateurs de performance financières

Indicateurs	2023	2024	Variation (%)
Marge d'intérêt en milliers de FCFA	18 612 578	20 334 478	9,25%
Produit financier net en milliers de FCFA	18 776 282	20 471 954	9,03%
Résultat net en milliers de FCFA	2 739 291	2 400 762	-12,36%
Taux de marge nette (1)	14,72%	11,81%	-2,47

⁽¹⁾ Le taux de marge nette est égal au rapport entre le résultat net et la marge d'intérêt

^(**) A préciser

FAITIERE DES UNITES COOPERATIVES D'EPARGNE ET DE CREDIT DU TOGO (FUCEC-TOGO)

Siège Social : Bretelle Bè Klikamé Atikoumé BP : 3541 Tél. : 22 21 06 32/22 22 25 74 LOME-TOGO

FAITIERE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport définitif

Audit & Consulting Center - A2C 8 BP 80073 Lomé 8 Tél.: 22-21-95-28 TOGO Mai 2025

RAPPORT SUR LES ETATS FINANCIERS

A2C

Audit & Consulting Center

Société d'Expertise Comptable - Audit Commissaire aux Comptes - Conseil en Organisation Micro Finance - Conseil Juridique et Fiscal - Formation - Etudes et Evaluation de Projet - Recrutement.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Aux membres de la FUCEC-TOGO,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024, sur :

- l'audit des états financiers annuels de la Faîtière, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi et les autres informations.

I- Audit des états financiers annuels

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la Faîtière, comprenant le bilan au 31 décembre 2024 avec des fonds propres et assimilés de huit mille sept cent-vingt-un (8 721) millions F CFA, le compte de résultat faisant ressortir un profit de deux cent quatre-vingt-neuf (289) millions F CFA, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives contenues dans l'état annexé.

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'institution à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables du Plan Comptable des SFD éditées par l'UMOA portant organisation et harmonisation des comptabilités des Systèmes Financiers Décentralisés.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Faîtière conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons

satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis par la Direction Générale et arrêtés par le Conseil d'Administration.

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables du Nouveau Référentiel Comptable des SFD éditées par l'UMOA portant organisation et harmonisation des comptabilités des Systèmes Financiers Décentralisés, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la Faîtière à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si Conseil d'Administration a l'intention de mettre la Faîtière en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à lui.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la FUCEC – TOGO.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport du commissaire aux comptes.

II- Vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informations

2.1. Vérifications spécifiques prévues par l'acte uniforme de l'OHADA

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et les documents adressés aux membres de la FUCEC TOGO.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Rapport de gestion

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et les autres informations adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Irrégularités et inexactitudes

En application des dispositions de l'article 716 de l'acte uniforme de l'OHADA sur le droit des sociétés commerciales et du GIE, nous vous signalons que nous n'avons pas relevé d'irrégularité, et d'inexactitude au cours de nos travaux.

2.2. Autres informations : vérifications spécifiques prévues par la réglementation des SFD.

Ratios prudentiels

Nous avons procédé aux vérifications relatives au respect de la réglementation prudentielle et nous vous informons que deux (02) ratios prudentiels de la FUCEC TOGO ne sont pas respectés. Il s'agit de :

- Couverture des emplois à moyen et long terme par des ressources stables ;
- Limitation des risques pris sur une seule signature.

Encours de crédits accordés aux personnes participant à la direction, à l'administration, à la gérance, au contrôle et au fonctionnement de la Faitière.

Conformément aux dispositions de l'article 34 de la loi portant réglementation des SFD, les crédits accordés aux dirigeants et au personnel ont fait l'objet de l'autorisation du Conseil d'Administration.

Les crédits consentis aux personnes visées par les dispositions de la loi précitée s'élèvent à FCFA 11 190 680 au 31 décembre 2024. Il s'agit de l'encours résiduel du crédit au personnel. Ces crédits ont été autorisés conformément à la politique du crédit adoptée par le Conseil d'Administration.

Lomé, le 19 Mai 2025

AUDIT & CONSULTING CENTER

AUDIT & CONSULTING CENTER

223 Rue DJARIWA Tokoin Cassablance 08 B.P.80073 Tél: 22 21 95 28 Lomé - TOGO Koffi EKON

> Expert-comptable Diplômé Commissaire aux comptes inscrit au Tableau de l'ONECCA-TOGO

ANNEXE 1

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne :
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Faîtière;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Faîtière à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Faîtière à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les états annexés, et apprécions si les comptes annuels représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons à la Direction Générale l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;

• Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes et commentaires sur les comptes annuels, et apprécions si les comptes annuels représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Annexe 2

ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

BILAN	1	D d- d	: 00004			DIMF2000
		Bases de données pour la	caisse 00001			
		Reçues: 1				
		Manquantes: 0				
État: C	:	CAISSE CENTRALE (00001)				
Date d'a	rrêté : 2024/12/31	D: AA0		F:1/2		
P:A		N.S. :		M:1 (en FCFA)		
CODE		CTIF	BRUT	AMT/PROV	NET (N)	NET (N-1)
A01 A10	OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET A' Valeurs en caisse	VEC LES INSTITUTIONS	27 716 376 667 422 025 976		27 716 376 667 422 025 976	24 770 337 12 1029 634 44
A 10	Billets et monnaies		422 025 976		422 025 976	1029 634 44
A 12	Compte ordinaires débiteurs		2 938 661642		2 938 661642	3 044 89193
A2A	Autres comptes de dépôts débiteurs		15 273 165 095		15 273 165 095	10 595 348 24
A2H	Dépôts à terme constitués		15 232 441 395		15 232 441395	10 554 624 54
A2I A2J	Dépôts de garantie constitués Autres dépôts constitués		40 723 700		40 723 700	40 723 70
A3A	Comptes de prêts		8 371095 278		8 371095 278	9 627 893 64
A3B	Prêts à moins d'un an		4 163 964 193		4 163 964 193	3 384 009 40
A3C	Prêts à terme		4 207 131 085		4 207 131 085	6 243 884 24
A60 A70	Créances rattachées Prêts en souffrance et immobilisés		711428 676		711428676	472 568 84
Alo	Prêts immobilisés					
A71	Prêts en souffrance de 6 mois au plus					
A72	Prêts en souffrance de 6 mois à 12 mois	•				
A73	Prêts en souffrance de 12 mois à 24 moi					
B01 B2D	OPÉRATIONS AVEC LES MEMBRES, Crédits à court terme	BENEFICIAIRES OU	11 190 680		11 190 680	16 753 85
B2N	Comptes ordinaires débiteurs					
B30	Crédits à moyen terme					
B40	Crédits à long terme		10 707 059		10 707 059	16 068 11
B65	Créances rattachées		483 621		483 621	685 73-
B70	Crédits en souffrance et immobilisés					
B71	Credits immobilisés Crédits en souffrance de 6 mois au plus					
B72	Crédits en souffrance de 6 mois à 12 mo					
B73	Crédits en souffrance de 12 mois à 24 m					
C01	OPÉRATIONS SUR TITRES ET OPÉRA	ATIONS DIVERSES	1884 079 551	(139 987 761)	1744 091790	3 068 214 37
C10	Titres de placement		918 418 147		918 418 147	1285 786 895
C30 C31	Comptes de stock Stocks de biens et de meubles		25 450 081		25 450 081	20 697 767
C32	Stocks de marchandises					
C33	Stocks de fournitures		25 450 081		25 450 081	20 697 767
C34	Autres stocks et assimilés					
C40	Débiteurs divers		910 138 956	(139 987 761)	770 151 195	1715 396 802
C55 C56	Créances rattachées Valeurs à l'encaissement avec crédit im	médiat	18 200 000 3 877 997		18 200 000 3 877 997	21993 963 14 943 748
C59	Valeurs à rejeter	mediat	0011 001		0011 331	17 340 7 40
C6A	Comptes d'ordre et divers		7 994 370		7 994 370	9 395 196
C6B	Compte de liaison					
C6C	Comptes de différence de conversion		4005 550		4005 550	0.004404
C6G C6Q	Comptes de régularisation-actif Autres comptes transitoires		1225 553		1225 553	3 091 102
C6R	Comptes d'attente-actif		6 768 817		6 768 817	6 304 094
D01	VALEURS IMMOBILISÉES		3 892 352 254	(715 952 729)	3 176 399 525	3 286 308 622
D1A	Immobilisations financières		2 672 736 964		2 672 736 964	2 818 978 526
D1E D1L	Titres de participation Titres d'investissement		2 247 550 000		2 247 550 000	1996 550 000 300 000 000
D10	Prêts et titres subordonnés		425 186 964		425 186 964	522 428 52
D1S	Dépôts et cautionnements		2 134 790		2 134 790	2 134 79
D23	Immobilisations en cours		76 869 660		76 869 660	77 760 96
D24	Incorporelles		4 500 000		4 500 000	_
D25	Corporelles		72 369 660		72 369 660 339 750 486	77 760 96: 238 326 99
D30 D31	Immobilisations d'exploitation Incorporelles		1055 703 215 62 467 904		339 750 486 35 974 071	238 326 99 15 247 11
D36	Corporelles		993 235 31	, ,	303 776 415	223 079 87
D40	Immobilisations hors exploitation					
D41	Incorporelles					
D45	Corporelles	do gorantio				
D46	Immobilisations acquises par réalisation Incorporelles	i de galalille				
D47	Corporelles					
D50	Crédit bail et opérations assimilées					
D51	Crédit bail					
D52 D53	Location avec option d'achat Location-vente					
D60	Créances rattachées		84 907 625		84 907 625	149 107 35
D70	Créances en souffrance		04307 020		0+307 323	175 107 55
D71	Créances en souffrance de 6 mois au pl					
D72	Créances en souffrance de plus de 6 m					
D73	Créances en souffrance de plus de 12 m					
E01 E02	ACTIONNAIRES, ASSOCIÉS OU MEMI Actionnaires, associés ou membres, cap					
E02	Actionnaires, associes ou membres, cap Actionnaires, associés ou membres, cap					
E05	EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES			<u> </u>		
E90	TOTAL ACTIFS		33 503 999 152	(855 940 490)	32 648 058 662	3114161396

BILAN	N .				DIMF2000
tat: C		CAISSE CENTRALE (000			
	rrêté : 2024/12/31	D : AB0	F: 2/2		
) : A	1	N.S. :	M:1 (en FCFA)	1 11== 40	
CODE F01	ODÉDATIONS DE TRÉSORER	PASSIF RIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINA	MOIÈDES	NET (N) 22 573 663 505	NET (N - 1) 22 098 257 45
F1A	Compte ordinaires créditeurs	REET AVEC LES INSTITUTIONS FINA	MINCIERES	13 481833 626	13 445 745 98
F2A	Autres comptes de dépôts créd	liteurs		8 800 000 000	8 385 000 00
F2B	Dépôts à terme reçus			8 800 000 000	8 385 000 00
F2C	Dépôts de garantie reçus				
F2D	Autres dépôts reçus				
F3A F3E	Comptes d'emprunts Emprunts à moins d'un an				
F3F	Emprunts à terme				
F50	Autres sommes dues aux instit	utions financières			
F55	Ressources affectées				
F60	Dettes rattachées			291829879	267 511 46
G01		MBRES, BÉNÉFICIAIRES OU CLIENTS		4 177 279	325473
G10	Comptes ordinaires créditeurs			4 177 279	3 254 73
G15 G2A	Dépôts à terme reçus Comptes d'épargne à régime s	nécial			
G30	Dépôts de garantie reçus	pecial			
G35	Autres dépôts reçus				
G60	Emprunts				
G70	Autres sommes dues				
G90	Dettes rattachées				
H01	OPÉRATIONS SUR TITRES E	T OPERATIONS DIVERSES		1348 859 442	945 766 81
H10 H40	Versements restant à effectuer Créditeurs divers			1100 578 441	764 122 55
H6A	Comptes d'ordre et divers			248 281001	18164426
H6B	Compte de liaison			11750	6104420
H6C	Comptes de différence de conv	version			
H6G	Comptes de régularisation-pas	sif		246 812 596	180 247 65
H6P	Comptes d'attente-passif			1456 655	1396 60
K01		FECTUER SUR IMMOBILISATIONS FI	NANCIERES		
K20 L01	Titres de participation PROVISIONS, FONDS PROPR	DEC ET ACCIMII ÉC		8 721358 435	8 094 334 962
L10	Subventions d'investissement	RES ET ASSIMILES		6721336433	0 094 334 902
L20	Fonds affectés			6 271614 622	5 757 029 666
L21	Fonds de garantie			228 315 723	228 315 72
L22	Fonds d'assurance				
L23	Fonds de bonification				
L24	Fonds de sécurité			5 998 862 597	5 484 277 64
L25	Autres fonds affectés Fonds de crédit			44 436 301 676 320 383	44 436 30
L27 L30	Provisions pour risques et char	rnes		350 687 867	646 320 383 562 238 78
L31	Provisions pour charges de ret			240 566 427	240 566 42
L32	' '	ition des engagements par signature			
L33	Autres provisions pour risques	et charges		110 121 440	32167236
L35	Provisions réglementées				
L36		ts aux opérations de crédit à moyen et l	ong termes		
L37 L41	Provision spéciale de réévaluat Emprunts et titres émis subord				
L43	Dettes rattachées aux emprunts				
L45	Fonds pour risques financiers			130 000 000	130 000 00
L50	Primes liées au capital				
L55	Réserves			11046403	11046 403
L56	Réserve générale			4 418 554	4 418 55
L57	Réserves facultatives			2 209 295	2 209 29
L58 L59	Autres réserves Écart de réévaluation des immo	philications		4 418 554	4 418 55
L60	Capital	oomsadUII3		906 000 000	90100000
L61	Capital appelé			906 000 000	90100000
L62	Capital non appelé				
L65	Fonds de dotation			213 300 982	213 300 98
L70	Report à nouveau (+ ou -)			(126 601259)	(207 355 816
L75	Excédent des produits sur les	charges		000 000 (55	0075:
L80	Résultat de l'exercice (+ ou -)	a d'annrohation		288 989 438	80 754 557 80 754 557
L81 L82	Excédent ou déficit en instance Excédent ou déficit de l'exercic			288 989 438	80 754 557
	I - AUGUSTIL OU USTIUIL US I SKEI UIL			1	

СОМРТ	E DE RÉSULTATS				DIMF2080
État: C		CAISSE CENTRALE (00001)			
	rêté : 2024/12/31	D: RAO	F:1/5		
P : A CODE	I	N.S. : CHARGES	M:1 (en FCFA)	N	N - 1
R08	CHARGES SUR OPÉRATIONS	AVEC LES INSTITUTIONS FINANCI	ÈRES	649 993 578	738 383 026
R1A	Intérêts sur comptes ordinai	res créditeurs		206 219 064	235 406 499
R1B	Organe financier				
R1C	Caisse centrale Trésor Public				
R1D R1E	CCP				
R1F	Banques et correspondants				
R1H	Établissements financiers				
R1I R1K	SFD Autres institutions financières			206 219 064	235 406 499
R1L	Intérêts sur autres comptes	de dépôts créditeurs		443 774 514	502 976 527
R1N	Intérêts sur dépôts à terme reçus			443 774 514	502 976 527
R1P	Intérêts sur dépôts de garantie reçus	3			
R1Q	Intérêts sur autres dépôts reçus				
R2A R2F	Intérêts sur comptes d'empr				
R2F R2G	Intérêts sur emprunts à moins d'un a Intérêts sur emprunts à terme	an			
R2R	Autres intérêts				
R2T	Divers intérêts				
R2Z	Commissions				
R3A	CHARGES SUR OPÉRATIONS	AVEC LES MEMBRES, BÉNÉFICIAIS	RES OU CLIENTS	93 538 356	95 687 562
R3C	Intérêts sur comptes des me	mbres, bénéficiaires ou clients			
R3D	Intérêts sur comptes ordinaires créd	iteur			
R3F R3G	Intérêts sur dépôts à terme reçu Intérêts sur comptes d'épargne à réc	nime spécial			
R3H	Intérêts sur dépôts de garantie reçu	, ,			
R3J	Intérêts sur autres comptes de dépô	ts reçu			
R3N	Intérêts sur emprunts et aut	res sommes dues			
R3Q	Autres intérêts dus				
R3T	Commissions			93 538 356	95 687 562
	MARGE D'INTERET BENEFICIA TOTAL CHARGES D'INTERETS			537 598 953 <i>649 993 578</i>	408 923 445 <i>738 383 026</i>
R4B		SUR TITRES ET OPÉRATIONS DIVE	RSES	0.10 000 0.70	700 000 020
R4C	Charges et pertes sur titres	de placement			
R4K	Charges sur opérations diver	ses			
R4N	Commissions				
R5B	CHARGES SUR IMMOBILISAT	IONS FINANCIÈRES			
R5C	Frais d'acquisition				
R5D R5E	Étalement de la prime CHARGES SUR CRÉDIT BAIL I	ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES			
R5G	Charges sur opérations de ci				
R5H	Dotations aux amortissements				
R5J	Dotations aux provisions				
R5K	Moins-values de cession				
R5L	Autres charges				
R5M R5N	Charges sur opération de loc Dotations aux amortissements	ation avec option d'achat			
R5P	Dotations aux provisions				
R5Q	Moins-values de cession				
R5R	Autres charges				
R5S	Charges sur opérations de lo	cation vente			
R5T	Dotations aux amortissements				
R5U R5V	Dotations aux provisions Moins-values de cession				
R5X	Autres charges				
R5Y	-	TITRES ÉMIS SUBORDONNÉS			
R6A	CHARGES SUR OPÉRATIONS				
R6B	Pertes sur opération de char	ge			
R6C	Commissions	uanc nu au			
R6F R6K	Charges sur engagements de finance	HORS BILAN ements reçus des institutions financières			
R6L		ement reçus des institutions linaricieres ement reçues des membres, bénéficiaires	ou clients		
R6M	Charges sur engagements de garant	ties reçues des institutions financières			
R6P		ties reçues des membres, bénéficiaires ou	clients		
R6S R6T	Charges sur engagements sur titres Charges sur autres engagements re				
R6V	CHARGES SUR PRESTATIONS	•		10 954 222	9 194 408
R6W	Charges sur les moyens de p			10 904 222	J 194 400
R6X	Autres charges sur prestatio			10 954 222	9 194 408
R7A	AUTRES CHARGES D'EXPLOIT				
R7B	Moins-values sur cession d'éléments				
R7C R7D	Transfert de produits d'exploitation fi				
K/D	Diverses charges d'exploitation finan	loi G			

	AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS	1 859 203 176	1 842 961 770
	TOTAL AUTRES CHARGES FINANCIERES	104 492 578	104 881 970
	MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE	537 598 953	408 923 445
	AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS	1 859 203 176	1 842 961 770
	PRODUIT FINANCIER NET	2 396 802 129	2 251 885 214
	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS	58 833 301	64 482 199
R8G R8J	Achats de marchandises Stocks vendus	63 585 615	67 184 775
R8L	Variations de stocks de marchandises	(4 752 314)	(2 702 576)
1.02	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	2 241 924 374	2 134 400 117
S02	FRAIS DE PERSONNEL	1 169 502 820	1 115 009 871
S03	Salaires et traitements	844 641 775	841 805 868
S04 S05	Charges sociales Rémunération versée aux stagiaires	317 814 345 7 046 700	268 326 003 4 878 000
S1A	IMPOTS ET TAXES	32 680 463	30 017 038
S1B	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations		
S1C	Autres impôts, taxes et prélèvements assimilés versés à l'administration des impôts	32 680 463	30 017 038
S1D S1G	Impôts directs Impôts indirects		296 000
S1H	Droits d'enregistrements et de timbre	21 450	248 700
S1J	Impôts et taxes divers	32 659 013	29 472 338
S1K	Autres impôts, taxes et prélèvements assimilés versés aux autres organismes		
S2A	AUTRES CHARGES EXTERNES ET CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION	683 827 252	608 386 899
S2B	Services exterieurs	182 151 652	114 419 580
S2C	Redevances de crédit-bail		
S2D	Loyers	6 000 000	7 200 000
S2F	Charges locatives et de co-propriété		
S2H	Entretien et réparations	28 731 086	33 644 033
S2J S2K	Primes d'assurances Etudes et recherches	36 651 788 67 170 000	32 084 418
S2M	Frais de formation du personnel	36 413 145	25 001 840
S2L S3A	Divers Autres services extérieurs	7 185 633 423 635 625	16 489 289 394 556 128
S3B S3C	Personnel extérieur à l'institution Rémunerations d'intermédiaires et honoraires	68 503 990	77 777 272
S3E	Publicité, publications et relations publiques	22 240 911	24 555 968
S3G S3J	Transports de biens Transports collectifs du personnel	71 500	122 500
S3L	Déplacements, missions et receptions	129 046 719	72 451 401
S3M	Achats non stockés de matières et de fournitures	37 091 705	44 408 708
S3N S3P	Frais potaux et frais de télécommunication Divers	166 444 500 236 300	172 367 779 2 872 500
S4A	Charges diverses d'exploitation	78 039 975	99 411 191
S4B	Redevances pour concession, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	55 211 600	74 310 191
S4D S4I	Indemnités de fonction versées Frais de tenue d'assemblée	18 877 375	21 043 000
S4K	Moins-values de cession sur immobilisations		
S4L	Sur immobilisations corporelles et incorporelles		
S4M S4P	Sur immobilisations financières Transfert de produits d'exploitation non fiancière		
S4Q	Produits retrocédés		
S4R	Autres transferts de produits		
S4S T50	Autres charges diverses d'exploitation non financières DOTATIONS AUX FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX	3 951 000	4 058 000
T51	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	105 804 638	86 554 482
T53	Dotations aux amortissements des charges à répartir	105 604 638	86 554 482 13 711 819
T54	Dotations aux amortissements des immobilisations d'exploitation	105 804 638	72 842 663
T55	Dotations aux amortissements des immobilisations hors exploitation		
T56	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations en cours		
T57	Dotations aux provisions pour dépréciation d'exploitation		
T58	Dotations aux provisions pour dépréciation hors exploitation		
т6В	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	250 109 201	294 431 827
T6C T6D	Dotations aux provisions sur créances en souffrance Dotation aux provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus		111 841
T6E	Dotation aux provisions sur créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus		111 841
T6F	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de plus 12 mois à 24 mois au plus		
T6G	Dotations aux provisions pour dépréciation des autres éléments d'actif	139 987 761	2 931 292
T6H	Dotations aux provisions pour risques et charges	110 121 440	291 388 694
T6J T6K	Dotation aux provisions réglementées Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions		
T6L	Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions		
T80	CHARGES EXCEPTIONNELLES	289 607 035	307 697 512
T81	PERTES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	100 839 201	7 031 388
T82	IMPÔTS SUR LES EXCEDENTS	29 121 526	
L80	EXCEDENT	288 989 438	80 754 557
T84	TOTAL CHARGES	3 763 801 031	3 437 630 769

СОМРТ	E DE RÉSULTATS				DIMF2080
État: C		CAISSE CENTRALE (0000	21)		
	rrêté : 2024/12/31	D : RB0	F:4/5		
P : A		N.S. :	M:1 (en FCFA)		
CODE		PRODUITS		N	N - 1
V08		IONS AVEC LES INSTITUTIO	INS FINANCIERES	3 010 996 723	2 966 468 396
V1A	Intérêts sur comptes or	rdinaires débiteurs		303 523	244 187
V1B	Organe financier				
V1C V1D	Caisse centrale Trésor Public				
V1E	CCP				
V1F	Banques et correspondants			303 523	244 187
V1H V1I	Établissements financiers SFD				
V1K	Autres institutions financières	:			
V1L		notes de dépôts débiteurs		623 212 349	630 667 279
V1Q V1R	Intérêts sur dépôts à terme co Intérêts sur dépôts de garantie			623 212 349	630 667 279
V1S	Intérêts sur autres dépôts cor				
V2A	Intérêts sur comptes de			561 415 853	509 851 182
V2C V2G	Intérêts sur prêts à moins d'ui Intérêts sur prêts à terme	n an		153 607 360 407 808 492	197 204 133 312 647 049
				407 000 432	312 047 043
V2Q	Autres intérêts				
V2S	Divers intérêts				
V2T	Commissions			1 826 064 998	1 825 705 748
V3A	PRODUITS SUR OPÉRAT	IONS AVEC LES MEMBRES. I	BÉNÉFICIAIRES OU CLIENTS	10 271 729	13 753 816
		·			
V3B V3G	Interets sur credit aux i	membres, bénéficiaires ou d	clients	2 601 364	6 523 834
V3G V3M	Intérêts sur crédit à moyen te				
V3N	Intérêts sur crédit à long term			2 601 364	6 523 834
V3R	Autres intérêts			59 442	19 988
V3T	Divers intérêts			59 442	19 988
V3X	Commissions			7 610 922	7 209 994
	MARGE D'INTERET DEFI	CITAIRE			
	TOTAL PRODUITS D'INT	FRETS		1 187 592 531	1 147 306 470
V4B		IONS SUR TITRES ET SUR O	DÉDATIONS DIVEDSES	69 816 590	56 916 156
			PERATIONS DIVERSES		
V4C V4E	Produits et profits sur ti			69 816 590	56 916 156
V4E V4F	Produits sur opérations Commissions	aiverses			
V4F					
V5B	PRODUITS SUR IMMOBI	LISATIONS FINANCIÈRES		60 203 244	58 011 842
V5C	Produits sur prêts et titres su			15 203 244	1 102 253
V5D	Dividendes et produits assimil	·		45 000 000	56 909 589
V5F	Produits et profits sur titres d'	investissement TIONS DE CRÉDIT BAIL ET OF	DÉDATIONS ASSIMILÉES		
V5G			PERATIONS ASSIMILEES		
V5H	Produits sur opérations	de credit-bail			
V5J V5K	Loyers Reprises de provisions				
V5L	Plus-values de cession				
V5M	Autres produits				
V5N	Produits sur opérations	de location avec option d'a	nchat		
V5P	Loyers				
V5Q	Reprises de provisions				
V5R V5S	Plus-values de cession Autres produits				
V55	Produits sur opérations	de location-vente			
V5V	Loyers				
V5W	Reprises de provisions				
V5X V5Y	Plus-values de cession Autres produits				
	·				
V6A	PRODUITS SUR OPÉRAT				
V6B	Gains sur opérations de	е спапде			
V6C	Commissions				
V6F	PRODUITS SUR OPÉRAT	TONS HORS BILAN			
V6K	Produits sur engagements de	financement donnés aux institution	ns financières		
V6L		financement donnés aux membre			
V6N V6P		garanties donnés aux institutions garanties donnés aux membres	ıınancıeres		
				1	
V6Q	Produits sur engagements su	ir titres		1	
V6Q V6R V6S	Produits sur engagements su Produits sur autres engagement Produits sur opérations effecti	ents donnés			

V6U	PRODUITS SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS		
V6V	Produits sur les moyens de paiement		
V6W	Autres produits sur prestations de services financiers		
V7A	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION FINANCIÈRE		
V7B V7C	Plus values sur cession d'éléments d'actif Transferts de charges d'exploitation financières		
V7D	Divers produits d'exploitation financières		
	AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES		
	TOTAL AUTRES PRODUITS FINANCIERS	1 963 695 754	1 947 843 740
	MARGE D'INTERET DEFICITAIRE AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES		
	CHARGE FINANCIERE NETTE		
	VENTES		
V8B	Marge commerciale		
V8C	Vente de marchandises		
	PRODUITS GENERAUX D'EXPLOITATION	445 042 844	266 077 145
W4A	PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION	120 327 351	92 485 100
W4B W4D	Redevances pour concessions. brevets. licences. procédés. droits et valeurs similaires Indemnités de fonction et rémunérations d'administrateurs, gérant reçues	5	
W4G	Plus-values de cession	4 825 500	9 445 000
W4H W4J	Sur immobilisations incorporelles et corporelles Sur immobilisations financières	4 825 500	9 445 000
W4K	Revenus des immeubles hors exploitation	1 200 000	1 200 000
W4L	Transferts de charges d'exploitation non financière	32 237 650	41 995 100
W4M	Charges refacturées	32 237 650	41 995 100
W4N	Charges à repartir sur plusieurs exercices		
W4P	Autres transferts de charges		
W4Q	Autres produits divers d'exploitation	82 064 201	39 845 000
W50	PRODUCTION IMMOBILISEE		
W51	Immobilisations corporelles		
W52 W53	Immobilisations incorporelles SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		
X50	REPRISE DU FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX		
X51	REPRISES D'AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS		
X54	Reprises d'amortissements des immobilisations		
X56 X6B	Reprises de provisions sur immobilisations REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	324 715 493	173 592 045
X6C	Reprises de provisions sur créances en souffrance	111 841	173 592 045
X6D	Reprises de provisions sur créances en souffrance Reprises de provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus	111041	
X6E	Reprises de provisions sur créances en souffrance de 6 mois à 12 mois au plus	111 841	
X6F	Reprises de provisions sur créances en souffrances de plus de 12 mois à 24 mois au plus		
X6G	Reprises de provisions pour dépréciation des autres éléments d'actif	2 931 292	
X6H X6I	Reprises de provisions pour risques et charges Reprises de provisions reglementées	321 672 360	172 092 045
X6J	Récuperation sur créances amorties		1 500 000
X80	PRODUITS EXCEPTIONNELS	21 574 126	39 655 136
X81	PROFITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	145 895 776	36 748 278
L80	DEFICIT		
	TOTAL PRODUITS	3 763 801 031	
		Rapport	généré le 2025-05-13.

NOTES ET COMMENTAIRES SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

FAITIERE

NOTES SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024 (Montants en millions de francs CFA)

Historique et structure juridique

La Faîtière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du TOGO (Fucec-Togo) est le réseau de Coopératives d'Epargne et de Crédit (Coopec) le plus ancien évoluant dans le secteur de la microfinance dans notre pays. Cette expérience a démarré en 1969 avec l'initiation de la première Caisse d'Entraide dans la sous-préfecture d'Akébou (Sud-Ouest du pays) par un volontaire américain du nom de James Winter, en mission au centre rural agricole de Kougnohou auprès de l'Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo. Des bénévoles togolais ont pris son relais pour poursuivre l'essaimage des Coopec sur le territoire national. En 1983, la Fucec-Togo fut portée sur les fonts baptismaux par les Coopec regroupées en unions régionales. Après un travail de fond, ce qu'il est convenu d'appeler désormais la Faîtière des Unités de Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo (Fucec-Togo) a vu le jour dans sa forme actuelle le 23 juin 2001 à Kara. En Juin 2001, la Fédération des Unions Coopératives d'Epargne et de Crédit, par changement de dénomination est devenue la Faîtière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit (Fucec Togo) pour mieux coller à sa nouvelle vision d'un réseau à deux niveaux. Les Unions Régionales sont supprimées au bénéfice d'une Union Nationale dénommée Faîtière.

De nouveaux textes ont été adoptés en 2014 pour s'arrimer sur la loi réglementant les SFD.

1.2. Structure organisationnelle

L'organisation de la Faîtière repose en plus de la Direction sur huit directions qui sont :

- Direction de l'Audit Interne du Réseau (DAIR),
- Direction de l'Analyse et de la Planification (DAP),
- Direction des Services Informatiques et Technologie (DSIT),
- Direction des Finances et du Patrimoine (DFP),
- Direction des Ressources Humaines (DRH),
- Direction du Crédit et de l'Exploitation (DCE),
- Direction Commerciale et Marketing (DCM),
- Direction Générale Adjointe (DGA).

1.3. Cadre fiscal

La Faîtière est soumise en matière fiscale, aux dispositions des articles 118 et 119 de la loi sur les systèmes financiers décentralisés qui stipulent :

Article 118 : Les institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit sont exonérées de tout impôt direct ou indirect, taxe ou droit afférents à leurs opérations de collecte de l'épargne et de distribution du crédit.

Article 119 : Les membres de ces institutions sont également exonérés de tous impôts et taxes sur les parts sociales, les revenus tirés de leur épargne et les paiements d'intérêts sur les crédits qu'ils ont obtenus de l'institution.

1.4. Conventions financières, juridiques et techniques

Hormis la réglementation interne (statuts) de la FUCEC-TOGO, sa vie sociale, financière et fiscale était régie par la loi n°95-014 du 14 juillet 1995 portant réglementation des institutions mutualistes ou coopératives d'épargnes et de crédits et par son décret d'application n°96-038 du 10 avril 1996. En 2007, les Autorités monétaires de l'UMOA ont pris une nouvelle loi pour réglementer les activités des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD). Désormais, au Togo, c'est la loi n° 2011-009 du 12 mai 2011 qui régit le réseau FUCEC-TOGO qui comprend trente-cinq Coopec.

En tant que groupement de personnes, doté de la personnalité morale, sans but lucratif et avec un capital variable, l'institution est exemptée des taxes et impôts sur bénéfice. Toutefois, la loi de finances gestion 2010 a modifié le code général des impôts pour soumettre les institutions de microfinance au paiement des impôts et taxes lorsque ces dernières exercent des activités qui sortent du cadre défini par la loi qui réglemente le secteur de la microfinance.

La FUCEC-TOGO a poursuivi au cours de l'année 2024 des partenariats avec différents acteurs notamment :

- L'Appui au Développement Autonome (ADA)
- La Deutsche Gesellschaft f
 ür Internationale Zusammenarbeit (GIZ)
- Le Mécanisme Incitatif pour le Financement Agricole (MIFA);
- Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF), Institut Africain pour le Développement Économique et Social-Centre africain de formation (INADES-Formation) et la Centrale des Producteurs de Céréales du Togo (CPC-Togo);
- L'Association de Groupe de Développement Rural (AGRO-DR).

1.4.1. Le partenariat avec ADA

Appui au Développement Autonome (ADA) est une ONG luxembourgeoise qui travaille avec la Fucec-Togo en vue de favoriser l'inclusion des populations vulnérables, notamment les jeunes et les populations intervenant dans le secteur agricole.

Le partenariat entre ADA et la Fucec-Togo porte sur deux volets :

Volet financement des jeunes (YouthEspoir)

Il vise à accompagner la Fucec-Togo pour développer des produits financiers appropriés aux jeunes, couplés à un accompagnement non financier, en vue de favoriser leur insertion professionnelle.

Volet coaching en financement agricole

Ce volet vise à accompagner la Fucec-Togo dans la gestion du crédit agricole par l'amélioration des outils et des méthodologies de crédit agricole ainsi que le développement de mécanismes de financement appropriés pour le secteur agricole.

1.4.2. Le partenariat avec GIZ

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du Programme pour le financement agricole (ProFinA) de la GIZ. Il vise à appuyer la Fucec-Togo pour renforcer ses capacités d'intervention auprès des acteurs des chaînes de valeur agricoles grâce :

- au renforcement des compétences de son personnel sur le financement agricole;
- à l'appui au développement de produits et services financiers adaptés aux acteurs du secteur agricole;
- à l'appui à l'amélioration de ses outils de gestion du crédit agricole.

L'appui de la GIZ contribue ainsi à améliorer la connaissance et la capacité d'intervention technique de la Fucec-Togo dans le secteur agricole.

1.4.3. Partenariat avec MIFA (Mécanisme Incitatif de Financement Agricole)

Ce partenariat porte sur le financement des acteurs des chaînes de valeur agricoles, basé sur un mécanisme de partage de risque intégrant l'accès au marché, l'accompagnement technique des producteurs, etc. Il vise à regrouper l'ensemble des fonds du ministère de l'Agriculture, de la Production animale et halieutique auprès de la Fucec-Togo pour appuyer les acteurs du secteur agricole dans un seul mécanisme. La Fucec-Togo apporte également un accompagnement financier aux producteurs, transformateurs et commerçants de produits agricoles dans le cadre de ce partenariat.

1.4.4. Le partenariat avec AVSF, INADES-Formation et CPC-Togo

Ce projet a été initié par l'ONG Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) et l'Institut Africain pour le Développement Économique et Social-Centre africain de formation (INADES-Formation) en partenariat avec la Centrale des Producteurs de Céréales du Togo (CPC-Togo). Il vise à favoriser l'accès des agriculteurs au crédit dans le cadre de l'appui au développement de la filière céréalière au Togo. Notre réseau finance, dans ce cadre, l'achat d'intrants et les opérations de warrantage.

1.4.5. Le partenariat avec AGRO-DR et la Fucec-Togo

La convention de partenariat signée entre l'Association de Groupe de Développement Rural (AGRO-DR) et la Fucec-Togo vise à octroyer des crédits, sur la base d'un fonds de garantie, aux producteurs maraîchers installés dans les bas-fonds du fleuve Zio. Les crédits, dans le cadre de ce partenariat, visent à soutenir les cultures de contre-saison. Aussi, différents producteurs maraîchers installés dans les bas-fonds du fleuve Zio ont été accompagnés par la Fucec-Togo.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la Faîtière sont établis conformément aux dispositions du Plan Comptable des SFD auquel tous les SFD de l'UEMOA sont soumis.

2.1 Principes comptables

Les principes comptables appliqués sont ceux relatifs aux SFD de l'UEMOA et sont les suivants :

- la continuité de l'exploitation,
- l'indépendance des exercices,
- le cout historique ou nominalisme,
- la prudence,
- la permanence des méthodes,
- la non compensation des créances et des dettes,
- l'intangibilité du bilan d'ouverture,
- l'importance de la réalité économique sur l'apparence juridique.

2.2 Méthodes comptables

Les méthodes d'évaluation comptables les plus significatives appliquées par la Faitière sont les suivantes :

2.2.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les licences du logiciel de gestion paye, engagé par la Faîtière et amortis selon la méthode linéaire sur la base de trois (03) ans, soit un taux de 33,33%.

2.2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux pratiqués sont les suivants :

Rubriques	<u>Durée de vie</u>
Bâtiments	20 ans
Agencements et installations	10 ans
Matériels de sauvetage et de lutte contre l'incendie	10 ans

Mobilier de bureau	10 ans
Matériels de bureau	3 ans
Matériels informatique	3 ans
Autres matériels et outillage	4 ans
Véhicule de transport	5 ans
Motos	4 ans

2.2.3 Opérations avec les membres

Composantes des crédits à la clientèle

Les crédits à la clientèle comprennent, d'une part les crédits à court terme, et d'autre part, les crédits à moyen et long terme. Ces crédits sont les résidus des crédits accordés au personnel du réseau dont la grande partie a été transférée à la banque.

Les créances sur la clientèle dont le recouvrement est devenu incertain sont des créances en souffrance et sont catégorisées en :

- Créances en souffrance de 3 mois à 6 mois au plus,
- Créances en souffrance de 6 mois à 12 mois au plus,
- Créances en souffrance de 12 mois à 24 mois au plus.

Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation des créances douteuses, suite à un examen individuel des dossiers, et conformément aux princes édictés par les règles de prudence ainsi que par les procédures du réseau.

Classification des crédits

Conformément aux dispositions du plan comptable des SFD, la ventilation des crédits est fondée sur la classification suivante, en fonction de leur durée initiale :

- Crédit à court terme : dans la limite de douze (12) mois,
- Crédit à moyen terme : au-delà de douze (12) mois et dans la limite de trente-six (36) mois,
- Crédit à long terme : au-delà de trente -six (36) mois.

Intérêt et commissions

Les intérêts et commissions sont comptabilisés au prorata temporis au compte de résultat. La Faitière ne décompte pas d'intérêt sur les prêts et crédits classés en douteux et ayant fait l'objet de provisions pour dépréciation des créances douteuses.

Les dettes et créances rattachées sont comptabilisées dans les sous comptes de dettes et créances principales.

Dépôts de la clientèle

Les comptes ordinaires créditeurs sont rémunérés. Les comptes de dépôts à terme (DAT) sont rémunérés à des taux variant entre 3% et 6,00% en fonction des montants déposés et de la durée des dépôts.

3. REGLEMENTATION DES SFD

Les comptes sont présentés conformément :

- Aux dispositions de la loi n° 2011-009 du 12 mai 2011 portant réglementation des systèmes financiers décentralisés au Togo;
- Instruction n°025-02-2009 instituant un référentiel comptable spécifique des systèmes décentralisés de l'Union Monétaire Ouest Africaine ;
- Instruction° 026-02-2009 relative aux conditions de mise en œuvre du plan de comptes prévu par le référentiel comptable spécifique des systèmes financiers décentralisés de l'Union Monétaire Ouest Africaine ;
- Instruction n° 030-02-2009 fixant les modalités d'établissement et de conservation des états financiers des systèmes financiers décentralisés de l'Union Monétaire Ouest Africaine;
- Instruction n°007-06-2010 relative aux modalités de contrôle et de sanction des systèmes décentralisés par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest et la Commission Bancaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA);
- Instruction n° 010-08-2010 relative aux règles prudentielles applicables aux systèmes financiers décentralisés des Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA);
- Instruction n°016-12-2010 relative au financement des immobilisations et des participations par les systèmes décentralisés ;
- Instruction n°017-12-2010 relative à l'organisation du contrôle interne au sein des systèmes financiers décentralisés ;
- Instruction n°018-12-2010 relative à l'obligation pour les systèmes financiers décentralisés de produire un rapport annuel ;
- Instruction n°019-12-2010 relative à la mise en place d'un fonds de sécurité ou de solidarité au sein des réseaux d'institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit ;
- Instruction n°020-12-2010 relative aux indicateurs périodiques à transmettre par les systèmes financiers décentralisés au Ministre chargé des Finances, à la Banque Centrale et à la Commission Bancaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA).

4. TRESORERIE NETTE

La trésorerie nette entre l'exercice 2023 et l'exercice 2024 est de (2 470) millions passant de (2 672) millions en fin 2023 à (5 142) millions à fin 2024. Le solde de la rubrique a évolué comme suit :

	Soldes a	u	
Rubrique	31.12.2023	31.12.2024	<u>Ecart</u>
Caisses	1 030	422	(608)
Créances sur les institutions financières	23 740	27 294	3 554
Dettes envers les institutions financières	(<u>22 098)</u>	(22 574)	<u>(476)</u>
	2 672	5 142	2 470

4.1 Caisses

Le solde de cette rubrique qui s'établit au 31 décembre 2024 à F CFA quatre cent vingtdeux (422) millions correspond au solde inventorié des caisses de la structure Faitière au 31/12/2024.

4.2 Créances nettes sur les institutions financières

Le solde de cette rubrique est passé de FCFA de mille six cent quarante-deux (1 642) millions au 31 décembre 2023 à FCFA à quatre mille sept cent vingt (4 720) millions au 31 décembre 2024, soit une hausse de trois mille soixante-dix-huit FCFA (3 078) millions.

Elles se détaillent comme suit :

	Solde	es au	
Rubriques	31.12.2023	31.12.2024	<u>Ecart</u>
Créances sur les institutions financières	23 740	27 294	3 554
Dettes envers les institutions financières	<u>(22 098)</u>	<u>(22 574)</u>	<u>(476)</u>
	1 642	4 720	3 078

4.3 Comptes ordinaires débiteurs

4.3.1 Comptes ordinaires débiteurs

Ils représentent les dépôts ordinaires en banques. Ils sont passés de FCFA de trois mille quarante-cinq (3 045) millions en 2023 de FCFA à deux mille neuf cent trente-neuf (2 939) millions au 31/12/2024 soit une baisse de cent six (106) millions sur les deux exercices.

4.3.2 Autres comptes de dépôts débiteurs

Ils représentent les dépôts à terme constitués auprès des banques de la place. Ils sont passés de FCFA dix mille cinq cent quatre-vingt-quinze (10 595) millions en 2023 à quinze mille deux cent soixante-treize (15 273) millions au 31/12/2024 soit une variation à la hausse de FCFA de quatre mille six cent soixante-dix-huit (4 678) millions.

5. OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS (CREANCES)

Les crédits sont des financements accordés au personnel et sous-tendus par un contrat comportant des dispositions relatives notamment à la durée de remboursement, au taux d'intérêt, aux garanties. L'encours des crédits à la clientèle au 31 décembre 2024 s'établit à onze (11) millions F CFA contre dix-sept (17) millions au 31 décembre 2023 soit une diminution de six (6) millions. Cette rubrique s'analyse de la façon suivante :

		<u>Soldes au</u>	
<u>Rubrique</u>	31.12.2023	31.12.2024	Variations
Crédits à court terme	0	0	0
Crédits à moyen terme	0	0	0
Crédits à long terme	16	11	(6)
Créances rattachées	1	0	0
Crédits en souffrance et immobilisés		0	0
	17	11	(6)

5.1 Crédits en souffrance et immobilisés

Les crédits en souffrance et immobilisés se présentent ainsi :

	Soldes au		_
Rubriques	31.12.2023	31.12.2024	Variations
Crédits immobilisés	0	0	0
Crédits en souffrance de 6 mois au plus	0	0	0
Crédits en souffrance de 6 mois à 12 mois au plus	0	0	
Crédits en souffrance de 12 mois à 24 mois au plus	0	0	0
Montant brut	0	0	0
Provisions pour créances impayées et douteuses	0	(0)	0
Total net	0	0	0

6. OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS (DETTES)

Ces dettes représentent les dépôts reliquats des agents ayant bénéficié de crédits. Ces dépôts sont de trois (3) millions au 31/12/2023 contre quatre (4) millions au 31/12/2024, soit une hausse d'un million.

7. OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES (CREANCES)

Cette rubrique se présente comme suit :

	Solde	Soldes au		
<u>Rubrique</u>	31.12.2023	31.12.2024	Variations	
Titres et placement	1 286	918	(368)	
Compte de stock	21	26	5	
Débiteurs divers	1 715	770	(945)	
Comptes d'ordre divers	9	8	(1)	
Créances rattachées	22	18	(4)	
Valeur à l'encaissement	<u>15</u>	4	(11)	
	3 068	1 744	$(1\ 324)$	

8. OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES (DETTES)

	Soldes au	Soldes au		
Rubriques	31.12.2023	31.12.2024	Variations	
Créditeurs divers	764	1 101	337	
Comptes d'ordre et divers	<u> 182</u>	<u>248</u>	66	
	946	1 349	403	

9. VALEURS IMMOBILISEES

Elles se ventilent comme suit :

	Solde		
Rubrique	31.12.2023	31.12.2024	<u>Variations</u>
Immobilisations financières	2 819	2 673	(146)
Dépôts et Cautionnement	2	2	0
Immobilisations en cours	78	77	(1)
Immobilisations d'exploitation	238	339	101
Créances rattachée	149	85	(64)
	3 286	3 176	(110)

10. PROVISIONS, FONDS PROPRES ET ASSIMILES

Rubriques	31.12.2023	31.12.2024	<u>Variations</u>
Subvention d'investissement	0	0	0
Fonds affectés	5 757	6 272	515
Fonds de crédits	646	676	30
Provisions pour risques et charges	562	351	(211)
Emprunt et titres subordonnés	0	0	0
Réserves	11	11	0
Autres réserves	0	0	0
Capital	901	906	5
Fonds de dotation	213	213	0
Report à nouveau	(207)	(127)	80
Provision pour risques généraux	130	130	0
Résultat de l'exercice	81	289_	208
	8 094	8 721	627

11. PRODUITS FINANCIERS NET

Le produit financier net a évolué comme suit :

	Soldes au		
Rubriques	31.12.2023	31.12.2024	Variations
Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs (a)	0	0	0
Intérêts sur autres comptes de dépôts débiteurs et sur les comptes prêts (b)	1 140	1 185	45
Intérêts sur crédits aux membres, bénéficiaires ou clients (c)	7	3	(4)
Autres intérêts (d)	0	0	0
Total produits d'intérêts (e) = $a + b + c + d$	1 147	1 188	41
Intérêts sur comptes d'emprunts (f)	0	0	0
Intérêts sur les opérations avec les institutions financières g	738	650	(88)
Total des charges d'intérêts (h) = f + g	738	650	(88)
Marge d'intérêt bénéficiaire (i) = e - h	409	538	129
Autres produits financiers (j)	1 948	1 964	16
Autres charges financières (k)	105	104	(1)
Autres produits financiers nets (l) = $j - k$	1 843	1 859	16
Produit financier net (m) = $i + l$	2 252	2 397	145

12. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

Les charges générales d'exploitation s'établissent à FCFA à deux mille cent trente-quatre (2 134) au 31 décembre 2023 et sont passés à FCFA deux mille deux cent quarante-deux (2 242) millions au 31 décembre 2024 et se détaillent en millions de francs comme suit :

	Solde au		
Rubriques	31.12.2023	31.12.2024	Variations
Frais de personnel	1 115	1 170	55
Impôts et Taxes	30	32	2
Autres charges externes et charges diverses	608	684	76
Dotations aux amortissements et provisions	87	106	19
Dotations aux provisions et pertes sur			
Créances irrécouvrables	<u>294</u>	<u>250</u>	(44)
	2 134	2 242	108

12.1 Frais de personnel

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	Soldes au		
Rubriques	31.12.2023	31.12.2024	Variations
Salaires et traitement	842	845	3
Charges sociales	268	318	50
Rémunérations versées aux stagiaires	5	7	2
<u> </u>	1 115	1 170	55

1.2.2 Autres charges externes et charges diverses

Cette rubrique comprend :

Rubriques	Solde	Solde au		
	31.12.2023	31.12.2024	<u>Variations</u>	
Services extérieurs	114	182	68	
Autres services extérieurs	395	424	29	
Charges diverses d'exploitation	99	_ 78	<u>(21)</u>	
_	608	684	76	

1.2.3 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

Elles se présentent comme suit :

Rubriques	31.12.2023	31.12.2024	Variations
Dotations aux amortissements des immob. corp	87	106	19
1	87	106	19

1.2.4 Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables

Elles se détaillent comme suit :

	Soldes au		
Rubriques	31.12.2023	31.12.2024	V ariations
Dotations aux provisions sur créances en souffrance	0	0	0
Dotations aux prov pour dép des autres élts Actif	3	140	137
Dotations aux provisions pour risques et charges	291	110	(181)
Pertes sur créances irréc. Couv par des prov.	0	0	0
Pertes sur créances irr . non couv par des prov	0	0	0
	294	250	(44)

1.3 PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION

Ils comprennent:

	Soldes at	1	
<u>Rubriques</u>	31.12.2023	31.12.2024	V ariations
Plus-value de cession sur immo.	9	5	(4)
Revenus sur immeubles hors expl.	1	1	0
Transferts de charges	42	32	(10)
Produits divers d'exploitation	40	82	42
	92	120	28

1.4 CHARGES EXCEPTIONNELLES

Elles se présentent comme suit :

	Solo		
Rubriques	31.12.2023	31.12.2024	Variations
Charges exceptionnelles	308	290	(18)

1.5 REPRISES SUR PROV. ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES

Elles se présentent comme suit :

	Soldes au :		
Rubriques	31.12.2023	31.12.2024	Variations
Reprises de prov. Sur créances en souffrances	0	0	0
Reprises de prov sur dep d'elts d'actifs	0	3	3
Reprises de prov. pour risques et charges	172	322	150
Récupération sur créances amorties	2	0	(2)
	174	325	151

1.6 PRODUITS EXCEPTIONNELS

Ils se présentent comme suit :

	Soldes au		
Rubriques	31.12.2023	31.12.2024	Variations
Produits exceptionnels	40	22	(18)

1.7 PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS

Elles se présentent comme suit :

	Soldes au	Soldes au		
Rubriques	31.12.2023	31.12.2024	Variations	
Pertes sur exercices antérieurs	7	101	(94)	

1.8 PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Ils se présentent comme suit :

Rubriques	31.12.2023	31.12.2024	Variations
Profits sur exercices antérieurs	37	146	109

1.9 IMPOT SUR LES EXCEDENTS

Ils se présentent comme suit :

Rubriques	31.12.2023	31.12.2024	Variations
Profits sur exercices antérieurs	0	29	29

Soldes au

LISTE NOMINATIVE DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION DE GESTION ET DE CONTROLE DE LA FUCEC-TOGO					
N° ord.	NOM	PRENOMS	COOPEC REPRESENTEE	POSTE	ADRESSE
			Conseil d'Administ	ration	
1	KOMBATE	Pouguime	COOPEC LANDO	Président	Dapaong, quartier Nassablé, tel : 90 14 83 74
2	NYAZOZO	Yawo Nutefe	COOPEC KLOTO	Vice-Président	Kpalimé, quartier Lom-Nava, tel : 90 08 94 08
3	BLEZA	Mewini Esso	CECEAO	Secrétaire	Hahotoé, cité SNPT, tel : 90 78 56 72
4	FIOKLOU	Messan	COOPEC SOLIDARITE	Membre	Lomé, quartier Totsi, tel : 90 10 97 96
5	AKPIERI	Kossi Habibou	COOPEC AVE	Membre	Lomé, quartier Lomégan, tel : 90 18 65 61
6	TETE	Kodzo Mawulikplim	COOPECEELO	Membre	Lomé, quartier, Kohé, tél : 90 15 53 07
7	AHYI-YENOU	Ayité	COOPEC MATURITE	Secrétaire	Lomé, quartier Adidogomé, tel : 90 73 72 38
			Comité de Créa	lit	
1	AKAKPO	Kokou	COOPEC NOVISSI	Président	Anié, quartier : Assivimé, tel : 90 86 67 87
2	DOUTI	Yeblim	COOPEC NATAAN	Secrétaire	Bombouaka quartier, Kounkogou tel: 90 97 64 42
3	AYEVA	Tchamola	COOPEC GAIETE-SOKODE	Membre	Sokodé, quartier Koma, tel : 91 47 91 92
Conseil de Surveillance					
1	ZIALENGOR	Kokou	COOPEC NYAMENEKO	Président	Kpémé, Doganto Tel 90 09 34 24
2	ATCHOU	Egah Théophile	COOPEC AFAGNAN	Secrétaire	Afagnan quartier Akovi Copé. Tél : 91 97 87 48
3	PADAYODI	Essoham Abalo	COOPEC KARA	Membre	Kara, quartier Lama-Feing tel : 90 20 74 28

